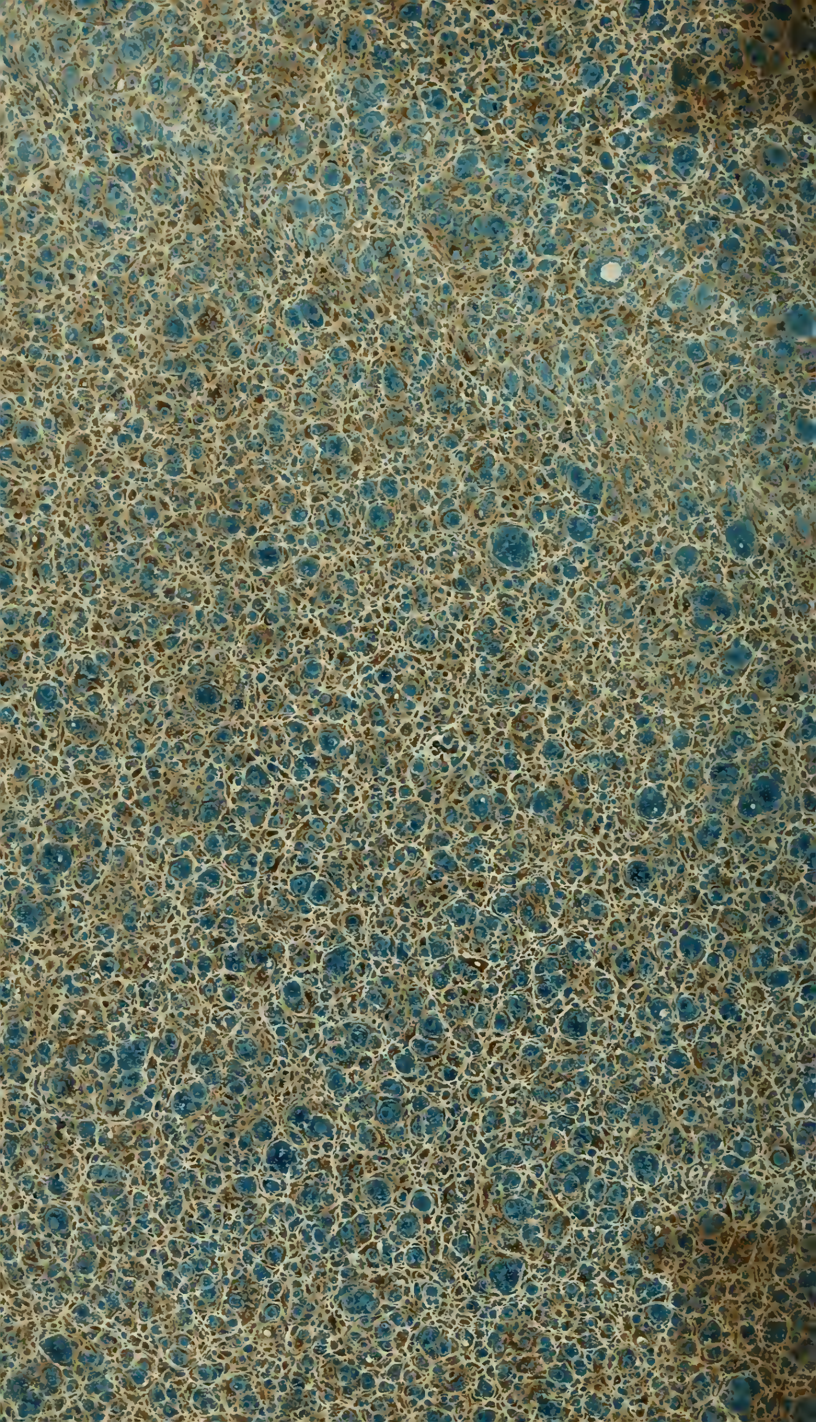
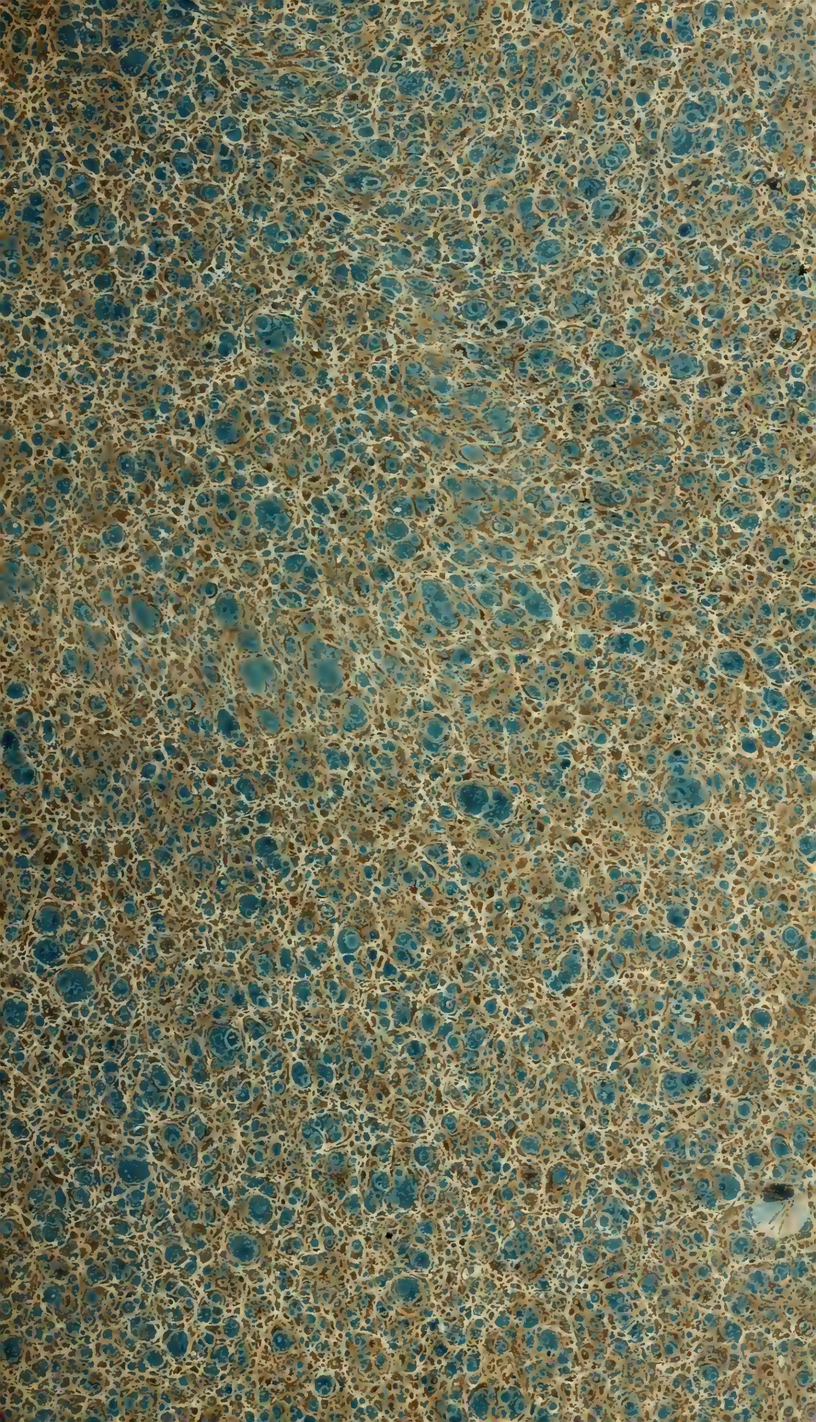






SOUVENIRS
DE L'ÉMIGRATION

A L'USAGE

DE L'ÉPOQUE ACTUELLE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N°. 4,
PLACE DE L'ODÉON.

SOUVENIRS

DE L'ÉMIGRATION

A L'USAGE

DE L'ÉPOQUE ACTUELLE;

PAR FEU LE MARQUIS

DE MARCILLAC,

COLONEL D'ÉTAT-MAJOR, SOUS-PRÉFET DE VILLEFRANCHE, COMMISSAIRE DU ROI DANS LE MIDI A L'ÉPOQUE DES CENT JOURS.



PARIS.

BAUDOUIN FRÈRES, LIBRAIRES,

RUE DE VAUGIRARD, N°. 36.

BRUXELLES, MÊME MAISON.

1825.

SOUVENIRS
DE L'ÉMIGRATION

A L'USAGE

DE L'ÉPOQUE ACTUELLE.

Les passions et les espérances qui agitent les Français depuis trente ans permettent peu de réflexions sur les événemens qui ont fait sortir chaque citoyen de la sphère qu'il paraissait destiné à parcourir : ceux-ci ont tellement dérangé l'ordre social, que personne ne peut ou ne veut rentrer dans les limites qui lui étaient assignées. Tout le monde prétend être homme d'état : chacun tient à diriger le gouvernement, chacun en discute les opérations et les juge en dernier ressort. Les opinions subdivisées à l'infini se choquent ; mais malheureusement de ce choc proviennent non les lumières, mais les

ténèbres les plus épaisses. Les droits de l'homme, le philosophisme, le despotisme et les idées libérales, qui ont successivement régi la France depuis 1789, n'ont fait que jeter le Français dans le vague, lorsqu'il combine les moyens d'établir son bonheur et sa prospérité sur son code législatif et sur la forme de son gouvernement.

L'histoire seule, impassible dans le jugement qu'elle porte, appelle à son tribunal les peuples et même les souverains. Leurs actions sont soumises à la vérité de ce tribunal impartial qui, étranger à toute ambition, n'est retenu par aucune considération particulière.

Arrivé enfin à cette époque où l'homme de lettres peut non-seulement recueillir, mais assembler et publier les matériaux qui doivent former l'histoire de la révolution, il est du devoir de tous les témoins de cette grande catastrophe, et particulièrement de ceux qui y ont figuré, de faire connaître tout ce qui peut y avoir rapport, tout ce qui peut servir à cette histoire du

temps. Il n'est pas de petits intérêts, il n'est pas de rôle indifférent dans cette scène où la vertu a été constamment aux prises et mise en opposition avec les passions qui se sont développées, d'une manière si effrayante, en prenant toute espèce de forme et en se couvrant de tous les masques de circonstance.

Je hasarde le récit de faits dont quelques-uns seront peut-être jugés importans. Parler de moi n'est pas mon but : je ne prétends pas écrire les mémoires de ma vie politique, elle n'a pas été importante ; je veux me rappeler des événemens où j'ai été soit acteur, soit témoin ; je veux me rendre compte à moi-même de ma conduite. Mis en évidence, et toujours dans des circonstances difficiles, ayant eu à lutter contre les passions de l'homme les plus puissantes, la jalousie, l'envie et la haine des partis, j'ai dû succomber sous le poids de ces puissans moteurs de la conduite de l'homme vicieux. Ayant toujours dédaigné d'opposer les moyens d'intrigue aux intrigues qu'on ourdissait contre moi, j'ai

été victime; je devais l'être, c'est le sort ordinaire de l'homme loyal qui croit que la dignité du silence est la seule réponse aux calomnies. Puisse mon exemple provoquer quelques réflexions ! puissent ces réflexions être utiles aux personnes qui consacrent leur existence à l'intérêt de leur Souverain!

L'on verra que si je n'ai pas profité de quelques événemens heureux, précieux pour l'homme seulement ambitieux et intrigant, si j'ai négligé, repoussé même des moyens de grande fortune, il me reste une conscience à l'abri de tous reproches, et que j'aurai au moins la consolation de léguer à mes enfans l'héritage moral de mes pères, l'honneur.

Les premières années de mon existence sont d'un intérêt nul pour l'histoire. Né avec une imagination vive, je fus nourri de cette ambition de servir mon prince, qui faisait la base de l'éducation d'autrefois, et surtout de cette partie de la nation française en butte à tant de jalousies. Une des principales prérogatives de la noblesse

était cependant de se ruiner et de mourir pour la défense du Trône et de l'État, deux mots qui ont été inséparables pendant beaucoup de siècles, et qui ne sont devenus distincts que par une des subtilités de l'esprit révolutionnaire. Les événemens de 1789 me prirent à l'âge de dix-huit ans : j'étais alors depuis un an capitaine de cavalerie au régiment Royal-Picardie.

Parmi ces impulsions qui tiennent à la vivacité et à l'imagination de la jeunesse, je crois devoir distinguer cette avidité avec laquelle je lisais l'histoire romaine, celle du Bas-Empire, les révolutions du Portugal et de l'Angleterre. Je passais les nuits à en faire des extraits ; je tressaillais au mot révolution ; je trouvais heureux et j'enviais le sort de ceux qui avaient été témoins de ces choses politiques. Que j'étais loin alors de donner à ce mot révolution la définition qu'il doit avoir, et dont l'expérience nous a démontré l'exactitude : persécution de la vertu, élévation du crime !!!

Poussé hors de France par ce vertige d'honneur appelé émigration, je quittai le

toit paternel dans le mois de mars 1791, avec le plaisir, je dirai même avec cet enthousiasme qui enflamme une tête de vingt ans ayant continuellement sous les yeux le tableau séduisant des illusions de la vie, et d'un avenir dont l'imagination fait une immensité sans bornes. O mes pénates ! vous avouerai-je le bonheur que j'éprouvai en perdant de vue ce clocher qui s'élève au-dessus des cendres de mes pères, en voyant disparaître ces tours gothiques que je voyais pour la dernière fois ! J'étais loin de penser que je disais adieu pour la dernière fois à l'antique asile de mes aïeux. (Tel était cependant l'arrêt du destin.) Lieux de mon enfance, je vous quittais, et mon cœur palpitait de joie !!! Combien j'étais éloigné de concevoir le plaisir que j'éprouvai dix années après cette époque funeste, en revoyant vos ruines seulement; en traversant furtivement, et avec crainte d'être reconnu de quelques vieux vassaux, le domaine de mes pères morcelé et devenu la propriété de ces mêmes paysans qui s'armaient volontairement, en 1789, pour défendre leur

seigneur qu'ils appelaient aussi leur père, auquel ils vouaient des sentimens de reconnaissance sans fin pour les intarissables bienfaits qu'ils en recevaient. Je connaissais peu ou même point du tout alors le cœur de l'homme; je le croyais rempli de vertus et de nobles sentimens. Erreurs de mon jeune âge, pourquoi m'avez-vous abandonnées!!!

Je traversai tout le midi de la France pour gagner la frontière que je passai près le fort Barreau. Les idées du moment avaient germé, dans ces contrées volcanisées, avec la même chaleur que les opinions contraires y ont été manifestées depuis. J'éprouvai quelques difficultés à Grenoble pour le visa de mon passe-port à l'étranger; mais les lois ne défendant pas encore de s'y rendre, on me laissa passer.

Je ne chercherai pas à décrire les idées enchanteresses qui s'emparèrent de mon imagination lorsque je touchai le territoire piémontais, et surtout lorsqu'en arrivant à Chambéry j'aperçus des cocardes blanches, quelques officiers français qui m'avaient

précédé , et une garnison un peu nombreuse : je crus que le feu révolutionnaire était éteint. Deux mois après mon arrivée dans cette capitale de la Savoie, dont la population s'augmentait journellement par l'émigration, j'eus la preuve du contraire, et j'eusse pu m'apercevoir que les principes désorganisateurs dépassaient déjà le territoire sur lequel ils avaient pris naissance. Le peuple de Chambéry insultait les Français qui portaient la cocarde blanche : il avait résolu de la faire quitter; et, pour y parvenir, des menaces contre tous ceux qui la porteraient furent placardées à tous les coins des rues. Loin d'être intimidés par ces provocations, les Français émigrés affectèrent de montrer ce signe de la fidélité. Le dimanche, jour désigné pour l'insurrection contre les royalistes, les mutins se rassemblèrent sur la place principale, au nombre de près de trois cents, vers les huit heures du soir. Il faisait clair de lune. Trois Français, MM. Doridan, de Joinville et moi, avions la place à traverser pour nous rendre chez madame de Bussy qui avait

un souper prié. J'étais seul en uniforme : MM. Doridan et de Joinville appartenaient à la magistrature, mais ils avaient la cocarde blanche à leurs chapeaux. A peine fûmes-nous aperçus, que des cris, *à bas la cocarde ! à la lanterne les émigrés !* se firent entendre. Le peuple se porta sur nous en nous lançant des pierres. M. de Joinville fut atteint à la tête, il tomba, et il eût été massacré par le peuple si nous l'eussions abandonné. J'étais le seul armé : je mis l'épée à la main, et l'aidai avec M. Doridan, en traversant la populace ameutée, à gagner le corps-de-garde qui était placé à l'une des extrémités de la place. Nous l'y déposâmes. A peine y fûmes-nous entrés, que cette populace effrénée vociféra le cri de mort contre nous. L'officier commandant le poste vint nous confirmer ce que nous avions entendu, et nous dit d'une voix fort émue : « Le peuple demande vos têtes.—Vous nous permettrez de la défendre, » lui répondîmes-nous, et nous nous mîmes en bataille avec les soldats de ce poste qui avaient pris les armes. Notre fermeté retrempa le cou-

rage de l'officier ; il contint la populace qui voulait se précipiter sur nous, et il donna le temps à un détachement de cavalerie de monter à cheval, et de dissiper l'attroupement en le chargeant avec détermination. Plusieurs Français, qui sortaient isolément de chez eux, furent attaqués par la populace; aucun d'eux ne fut cependant victime de ces effrénés. La fermeté de M. le comte de Gordon, gouverneur de Chambéry, arrêta ce premier mouvement révolutionnaire. Des enquêtes furent faites, les coupables furent punis, et le major de la place fut destitué pour avoir fait relâcher un des mutins qui venait nous provoquer pendant que nous étions, M. Doridan et moi, en bataille avec les soldats qui l'avaient arrêté et mis au corps-de-garde.

L'émigration se caractérisait d'une manière plus prononcée. Monseigneur le prince de Condé s'était établi à Worms avec sa famille, et il était déjà entouré de quelques Français, les uns fuyant la persécution, les autres cédant à l'impulsion d'honneur du moment. Les rapports avec l'Allemagne

grossissaient ce rassemblement. On commençait à parler de la coalition des têtes couronnées contre le système révolutionnaire; et à un militaire de vingt ans tout sourit à l'espérance de la guerre. Je quittai Chambéry au commencement du mois de mai. Le printemps, la Suisse à traverser ainsi que l'Allemagne, se réunir à un corps d'armée, entrer en campagne, tous les prestiges de la gloire : que de sources de bonheur dans l'âge des illusions! Comme l'on n'envisageait l'entrée en France que pour le milieu de l'été, je me décidai à faire le voyage de Suisse à pied, afin de mieux jouir des sites que la nature offre dans ce beau pays. Je me mis en route avec M. le chevalier de Bruslard qui a été depuis major général de M. le comte de Frotté dans la Normandie et l'a remplacé après sa mort : il projetait comme moi de se rendre à Worms. La Suisse est trop connue pour que je fasse part à mes lecteurs de mes observations, car j'observais déjà à vingt ans! Mais avec quels yeux voit-on lorsqu'on est au printemps de la vie, lorsque toutes

les puissances de l'âme et de l'imagination se disputent les sensations et les jouissances de la jeunesse de l'homme? Il était difficile, étant à Genève, de ne pas traverser le lac. Je connaissais les ouvrages de Rousseau, mais je n'avais pas encore lu sa *Nouvelle Héloïse!* je me la procurai, et m'embarquai avec elle. Le lecteur, qui n'est pas encore atteint par les glaces de l'âge, pourra concevoir l'effet que produisit cette lecture, faite sur le lac en vue des rochers de La Meilleraie, sur un cœur qui s'ouvre aux sentimens de l'amour.

J'arrivai à Bâle sans être fatigué de ma course pédestre, mais ravi des beaux sites de la Suisse et surtout heureux de me rapprocher de Worms. J'y trouvai mon domestique et mes effets que j'avais fait voyager par les voitures publiques. Cette ville était alors le point central des intelligences du prince de Condé avec la France. La correspondance était active : les intrigans et les traîtres dupaient quelques sujets fidèles et dévoués, en leur portant des rapports inexacts sur sa situation. Ceux-ci transmet-

taient des espérances, et les Princes étaient trompés.

Deux jours suffirent pour voir toutes les curiosités de Bâle. Nous prîmes le parti, M. de Bruslard et moi, de descendre le Rhin jusqu'à Worms. Nous achetâmes à cet effet un bateau qui nous coûta trente francs. Nous fîmes accord avec un batelier et nous nous livrâmes au courant de ce beau fleuve. Notre première journée se termina au Vieux-Brisach. Nous y arrivâmes de bonne heure et montâmes au château pour avoir le coup d'œil du Neuf-Brisach, place forte française. Nous avions à peine parcouru une partie des remparts lorsqu'un caporal allemand nous joignit, et nous ordonna de le suivre. Arrivés sur la place d'armes, nous trouvâmes le commandant de la citadelle, qui nous demanda en allemand nos noms, d'où nous venions et où nous allions. J'avais appris l'allemand en France; mais l'allemand de Paris n'est pas celui d'outre Rhin, et je ne pus me faire comprendre. M. de Bruslard fut un peu plus heureux, car il nous fit reconnaître pour être officiers français. Cette qualité, que nous

envisagions comme notre sauvegarde, changea les traits du commandant autrichien. Nous vîmes la fureur se peindre sur son visage; il nous menaça du schlaguen (coups de bâton) si nous ne lui confessions le motif de notre visite de la forteresse. Il nous dit que nous étions des espions envoyés pour corrompre la garnison, et il ordonna qu'on nous conduisît en prison. Les gestes menaçans de l'Autrichien nous avaient fait comprendre les épithètes saillantes répandues dans le discours véhément qu'il prononçait avec la volubilité de la colère et de la satisfaction d'arrêter deux révolutionnaires. Très-inquiets sur le sort qui nous attendait, nous réunîmes toute notre science, et, moitié en allemand, moitié en français, nous prononçâmes les mots *prince de Condé*, *Worms.* Je montrai mon passe-port visé à Genève par le baron de Castelnau, envoyé du Roi. Quoiqu'écrit en français, l'officier allemand finit par y lire les mots *prince de Condé*, *Worms.* Il nous demanda si nous étions des royalistes, et, sur le *ya* affirmatif, sa figure devint riante et même affable. Il se confondit en

excuses de nous avoir pris pour des propagandistes. Il nous dit qu'il avait ordre de surveiller scrupuleusement tous les Français dont on devait se méfier, en raison des émissaires que les factieux envoyaient en pays étranger pour corrompre l'opinion. Le motif de sa méprise était trop conforme à nos sentimens, pour que nous ne fussions pas très-portés à accueillir son repentir. Nous portâmes même l'oubli des injures jusqu'à l'inviter à souper ; mais il craignit sans doute de se compromettre et il refusa. Il eut l'honnêteté de viser nos passe-ports, et d'y ajouter une recommandation particulière pour les commandans des postes que nous devions rencontrer, et qui avaient tous le même ordre en vertu duquel il nous avait questionné. Cette attention nous fut très-utile, car la rive droite du Rhin était occupée par des cantonnemens autrichiens dont les commandans paraissaient tout aussi disposés que celui du Vieux-Brisach à repousser du territoire allemand les principes de la révolution. Grâce au visa nous ne reçûmes que des honnêtetés à Kehl, à Philisbourg, à Manheim.

Nous arrivâmes à Worms sans accident, quoique la navigation du Rhin ne soit pas sans danger pour une frêle embarcation faite de trois planches, une de cale et deux de bordages. Au moment de notre débarquement nous vendîmes notre bateau à peu près ce qu'il nous avait coûté.

Mon premier soin fut de me faire présenter à monseigneur le prince de Condé, aux ducs de Bourbon et d'Enghien. Je fus inscrit sur la liste d'honneur : j'étais le soixantième. Cette liste fut bientôt portée à cent, et telle était l'exaltation du moment que, parvenue à ce nombre de cent, la liste fut fermée, et nous déclarâmes, à l'unanimité, déshonoré et indigne de servir le Roi, tout ce qui n'était pas inscrit sur ce contrôle sacré dont nous prîmes tous une copie en forme légale. Je me rappelle, en gémissant sur cette exaltation qui produit souvent des résultats fâcheux, et qu'on blâme dès que le raisonnement a repris son équilibre, que nous ne voulûmes pas admettre le colonel du régiment de la Reine cavalerie, qui se présenta le 101e. ou 102e. Les officiers de son corps qui

avaient passé avant lui partagèrent notre rigueur à son égard. Ce brave militaire fut obligé de quitter Worms et d'aller à Manheim. Les cent preux s'organisèrent ; et l'empereur d'Autriche ayant défendu les rassemblemens armés, nous nous contentions de nous exercer aux manœuvres de cavalerie, car nous étions tous montés. On établit seulement une garde de sûreté au château que les princes occupaient, mais nous n'avions pour armes que nos sabres et nos pistolets. Malgré cette précaution, il eût été facile d'enlever toute la famille de Condé. Nous n'eussions pu empêcher une surprise, ne gardant pas militairement la place qui est ouverte, ni les dehors qui sont boisés. Il faut attribuer l'heureuse négligence de ce coup d'état à la crainte que pouvait avoir le gouvernement français de provoquer les hostilités.

Le prince de Condé demandait avec instance la formation de corps réguliers ; mais ni l'empereur d'Allemagne, ni aucun souverain faisant partie de l'Empire, ne voulaient se compromettre vis-à-vis du gouvernement

français, en autorisant l'organisation des corps à cocarde blanche sur leur territoire. Ils étaient aussi arrêtés sans doute par la crainte que cet acte ne fût considéré comme une déclaration de guerre. Le prince de Rohan, évêque de Strasbourg et prince d'Ettenheim, fut le seul qui autorisa la levée d'une légion qui fut mise sous les ordres du vicomte de Mirabeau; mais encore avec la condition expresse que ce corps serait sans uniforme et sans armes. On fit des recrues allemandes, car il y avait peu de déserteurs français; mais ces soldats, destinés à soutenir les intérêts des Rois et à reconquérir la couronne de saint Louis, commandés par l'héritier du nom et de la gloire du grand Condé, étaient armés de bâtons qui servaient à les exercer au maniement des armes, qu'on devait un jour leur confier pour la plus noble et la plus sainte des entreprises!

Monseigneur, comte d'Artois arriva à Coblentz dans l'été, et réunit autour de lui une partie de l'émigration qui, dès ce moment, se divisa sur trois points : Bruxelles,

Coblentz, Worms. Les ducs d'Angoulême et de Berry, qui étaient restés à Turin auprès du roi de Sardaigne leur oncle, ne tardèrent pas à se réunir à leur auguste père.

Coblentz devint le point central des opérations de ce qu'on appelait alors la contre-révolution. Le marquis de Laqueuille, mon oncle, fut nommé ministre des Princes près l'archiduchesse des Pays-Bas, résidante à Bruxelles. Il fut chargé de correspondre avec l'intérieur de la France, de fomenter l'émigration; de recevoir, de cantonner, d'organiser, ensuite d'armer les émigrés, lorsque l'autorisation en fut donnée par les Souverains coalisés. A ces grands intérêts de la cause royale qui lui furent confiés par les Princes français, Louis XVI daigna lui permettre des relations directes et secrètes avec lui.

Dès que le marquis de Laqueuille eut reçu sa commission, il m'appela auprès de lui. Je fus le joindre dans le mois de juillet 1791.

N'est-ce pas le moment de faire quelques réflexions sur cette combinaison d'état, ce

calcul du moment nommé *émigration*. Mon oncle, plus qu'aucun autre agent des Princes, fut spécialement chargé de l'exécution de cette mesure. Il a obéi à l'ordre des Princes ses chefs, Louis XVIII alors MONSIEUR, et de son frère, Monseigneur, comte d'Artois; il fit des appels à la noblesse française : elle y a répondu, et il a dès le principe été en butte aux effets des espérances trompées, des combinaisons déçues, des résultats prévus : il a tout supporté en silence et s'est répondu à lui-même : J'ai obéi, j'ai fait mon devoir.

Pour provoquer cette émigration, indépendamment des moyens que fournissaient les divers systèmes de terreur du gouvernement d'alors, il fallait faire naître des espérances. Chaque courrier apportait au marquis de Laqueuille des bulletins de Coblentz. Les Souverains se coalisaient. Leurs troupes se mettaient en marche : on désignait les jours de départ, le nombre et la direction des colonnes, etc., etc. J'ai été envoyé à Ostende, et j'y suis resté six semaines à attendre l'arrivée de la flotte russe portant les contingens de l'armée d'opéra-

tion que fournissait l'empereur. J'avais ordre d'envoyer un courrier à Coblentz dès que la flotte serait signalée et de porter moi-même la nouvelle du débarquement, lorsqu'il serait effectué. Je passai ces six semaines une longue-vue à la main; et je quittai Ostende sans avoir rien laissé à l'horizon qui annonçât une flotte russe. Pendant ce temps, on ne manquait pas de dire à Bruxelles : On a envoyé un aide de camp à Ostende pour avertir de l'arrivée des Russes; la nouvelle du départ de la flotte est donc officielle, etc., etc. Cette nouvelle se communiquait à toute l'émigration, qui la répandait en France : Vous n'arriverez pas à temps, ajoutait-on dans les correspondances; vous serez déshonorés, si vous ne venez pas; vos enfans ne seront jamais rien; et chacun de se hâter de quitter ses foyers pour accourir dans les rangs de l'honneur. Ainsi qu'à la deuxième croisade, sous Louis VII, on envoyait des quenouilles et des fuseaux aux gentilshommes qui hésitaient à quitter leur manoir pour aller sur le Rhin. On arrivait, on trouvait effectivement de l'honneur,

mais pas de rangs formés. De là, les murmures, les mécontentemens, et contre qui? Contre l'intermédiaire de la fausseté des cabinets, de la loyauté des Princes, abusés eux-mêmes avec les soutiens naturels de la cause royale.

L'émigration n'a pas été, généralement parlant, produite par des impulsions particulières; elle fut le résultat de cette obéissance passive et aveugle envers le Prince, qu'on inculquait jadis dans l'esprit de la jeunesse. Le Roi était prisonnier à Paris; les Princes, alors à Coblentz, parlèrent en son nom. Émigrés les premiers, ils appelèrent à l'émigration les sujets fidèles : les accens du vieil honneur français se firent entendre, et vingt-un mille Français, dont douze mille nobles, répondirent à l'appel des petits-fils d'Henri IV, et donnèrent un grand exemple de soumission. C'est sur les pas, c'est à la voix de Louis XVIII, que ces nouveaux croisés ont quitté la France; c'est pour le suivre qu'ils ont abandonné patrie, fortune, famille, bonheur de la vie; c'est à Louis XVIII qu'ils ont fait ces sacrifices. Par

leurs soins, par leurs travaux, peut-être, le pavillon blanc flotte aux Tuileries : ce sont ces missionnaires de la légitimité, répandus sur la surface de la France, qui ont fait connaître les vertus de nos Princes à ces Français, nés depuis la révolution, qui n'avaient que la tradition historique de la famille des Bourbons; ce sont eux qui ont préparé les esprits à la recevoir comme devant être le sauveur de la France. Au jour du succès, de tels services ne peuvent être méconnus! Cependant tous les ministres qui se sont succédé depuis la Restauration ont pris pour devise, *Oubli des services*, et pour principe de conduite, *Ingratitude*. Louis, *le chef des émigrés*, est sur le trône de Louis le Martyr, et la fidélité, le dévouement des émigrés est, sous son règne, un crime irrémissible qu'ils expient par des injustices, par la misère, et on pourrait dire par l'humiliation, suite des outrages dont on les abreuve depuis la Restauration !!!

L'émigration était-elle politique ? Cette question serait à résoudre si les événemens n'avaient pas démontré à l'évidence la faus-

seté de cette mesure que l'on croyait conservatrice de la monarchie. S'éloigner du trône pour soutenir le trône, sortir de France pour reconquérir la France, s'enlever son influence pour se servir de cette influence, voilà des fautes impardonnables, et que l'histoire doit juger avec toute sa sévérité. On répond qu'on aurait égorgé tous les nobles. Oui, peut-être, s'ils fussent restés isolés; mais quelle devait être la conduite de la noblesse française dans ce premier moment de trouble et de subversion qui était dirigé particulièrement contre elle? Profiter de l'influence qu'elle avait encore. Il n'est aucun gentilhomme, habitant sa terre, qui n'eût pu disposer d'une masse plus ou moins considérable de ses vassaux qui n'étaient pas encore démoralisés par l'oubli des principes religieux, et qu'on n'avait pas à cette époque attachés à la révolution par le partage des biens de leur seigneur. Encore imbus de ce respect et de cet attachement qui se perpétuaient dans les familles, les vassaux eussent pris, sans aucun doute, eussent soutenu le parti de leurs seigneurs, et chaque province eût pu présenter

une opposition armée plus ou moins considérable aux màximes désorganisatrices. Cette force, couvrant la France, eût balancé et même paralysé les effets des révolutionnaires. Les Princes, au lieu de sortir de France, eussent dû se retirer dans différentes provinces, et se mettre à la tête des rassemblemens provinciaux. Cette mesure était une guerre civile, il est vrai; mais l'émigration en a-t-elle préservé nos provinces? N'en était-elle pas l'organisation? Une prise d'armes de cette nature eût étouffé la révolution dès son principe, eût sauvé le Roi, la monarchie et eût empêché les désastres qui ont assailli la France. L'armée eût été au moins divisée dans sa défection; et si des corps entiers ont quitté la France pour suivre les Princes à l'étranger, il est permis de croire qu'une plus grande partie eût accouru au panache de Henri IV, si on l'eût vu flotter sur divers points de la France, que cinq Princes, Monsieur, Monseigneur, comte d'Artois, Monseigneur le prince de Condé, le duc de Bourbon, le duc d'Enghien, pouvaient se partager. La décision produit la décision, l'hé-

roïsme amène l'héroïsme. Que de crimes Louis XVI eût épargnés, que de sang il eût empêché de couler, s'il eût défendu sa couronne, et s'il eût préféré la mort sur le champ de bataille à la mort sur un échafaud ! Ombre magnanime d'Enghien, ombre des milliers de victimes de la résignation d'un chrétien, sortez de vos tombeaux, et prouvez que cette résignation n'est pas une vertu dans le cœur des rois!

La noblesse française avait perdu la plus grande partie de son pouvoir par l'atteinte qui lui fut portée à des époques éloignées l'une de l'autre; la première, par les croisades, combinaisons de grande conception, de haute politique de la cour, contre la force et la prépondérance des petits suzerains du royaume ; la seconde par Louis XI; la troisième, par le cardinal de Richelieu qui, trouvant encore trop de résistance dans les grands feudataires, les appela à la cour, et paralysa leur puissance en flattant leur ambition. Mais, en fondant la puissance des princes sur les débris de la puissance des seigneurs, ces grands hommes d'état ne se doutaient pas qu'ils

sapaient les fondemens du trône de saint Louis. Ce saint roi, qui menait lui-même ses grands vassaux en Palestine, pour amoindrir leur autorité, ne se doutait pas qu'il creusait le précipice où devait s'ensevelir la monarchie avec les débris de cette noblesse qui ne connaissait que Dieu et le Roi, et faisait à ces deux mobiles de sa conduite le sacrifice de tout intérêt *fors l'honneur.*

C'est sans doute une question de haute politique, que de demander si les peuples sont plus heureux de vivre sous le gouvernement d'un seul, ou d'être dépendans d'une monarchie fédérale, car c'est ainsi que nous nommerons la constitution du royaume. Lorsque de grands vassaux partageaient, avec le Roi suzerain, le pouvoir de faire la guerre, d'établir des impôts, de créer des lois, etc., les seigneurs étaient toujours entre le despotisme et les intérêts des peuples!!! Nous abandonnons la solution de cette question aux grands et profonds publicistes qui ne se laissent pas éblouir par le mot sophistique *philosophie.* L'Allemagne, régie par la confédération germanique, est-elle plus malheureuse que si elle

n'était pas partagée par ces petits princes, qui ne sont réellement que les grands feudataires de l'ancien régime féodal? La révolution française, qui menace si éminemment depuis trente années toute l'Europe, eût-elle développé ses fureurs, si les lances des preux n'avaient été brisées dans les champs de la Terre-Sainte? Nous aurions peut-être moins de connaissances sur les sciences exactes, moins de traités sur la morale philanthropique et politique, etc., etc.; mais nous n'aurions certainement par les in-folios d'extraits mortuaires des millions d'hommes qui ont péri pour soutenir le sophisme de l'égalité, et la société ne serait pas sur le cratère du volcan qui d'un moment à l'autre doit couvrir l'Europe de ses laves.

L'existence de la noblesse, quoi qu'en disent ses ennemis, est le résultat de l'existence de la société civilisée : cet ordre appartient aux républiques comme aux monarchies. On peut même dire qu'elle fait partie essentielle des institutions des hommes vivant ensemble ; car tous les peuples, même ceux qui se rapprochent le plus de

l'état de nature et qu'on appelle sauvages, reconnaissent une classe supérieure parmi eux.

L'Europe a été livrée à beaucoup de révolutions ; l'Allemagne , l'Angleterre et le Portugal, furent long-temps en proie aux dissensions intérieures ; et dans aucun de ces déchiremens politiques, produits partout par les mêmes passions, l'institution de la noblesse n'a été attaquée. Quoique les hommes de tous les pays et de tous les temps aient été emportés par leurs intérêts personnels, les désorganisateurs français ont été les seuls qui ont voulu la détruire pour y substituer une égalité qui n'exista jamais que dans le mot, et qu'ils repoussaient lorsqu'elle approchait de leur personne, dont enfin les effets ne peuvent s'effacer de nos souvenirs.

La noblesse, lorsqu'elle était un corps dans l'État, et surtout lorsqu'elle jouissait de grands priviléges , était une barrière contre le despotisme ; elle paralysait l'effet du pouvoir, lorsqu'il se trouvait en opposition avec les intérêts du peuple. Nous ve-

nons de dire que les croisades, la politique de Louis XI, celle du cardinal de Richelieu, ont détruit cet intermédiaire et renforcé le pouvoir royal du pouvoir des grands vassaux. Les révolutionnaires de 1789 ont détruit le corps de la noblesse. Napoléon, en ramenant la France au système monarchique, reconstitua une noblesse dont l'existence politique a été reconnue de nouveau par l'article 71 de la Charte. Cette noblesse, purement honorifique même à la chambre des Pairs, n'a plus d'existence politique. L'ancienne conserve des souvenirs qui remontent à l'époque de la formation de la monarchie, la nouvelle présente des illustrations récentes; mais l'une et l'autre ne jouissent que d'une distinction qui ne donne aucun privilége, aucun pouvoir, et qui n'est qu'un titre moral à la considération.

Après avoir montré la noblesse fidèle, depuis le principe de la monarchie jusqu'à l'époque de la révolution, nous la voyons de nos jours digne de la vertu de ses aïeux et toujours guidée par ce mot *honneur* qui renferme tout pour elle. Cédant à l'impul-

sion du moment, elle s'élance, sans calculs, vers les rives du Rhin, et se rallie sous l'oriflamme portant pour inscription *Dieu et le Roi*. Après avoir éprouvé tous les revers de l'infortune, toutes les vicissitudes du malheur, elle revient sur le sol natal, riche d'actions héroïques, mais dépouillée de tous ses biens; elle se présente enfin écartant les passions, et marchant d'un pas ferme vers l'immortalité par l'oubli des sacrifices qu'elle a faits pour le trône. Nous la voyons, guidée par une résignation au-dessus de tout éloge, abandonner non-seulement l'espoir de laisser à ses enfans le champ de ses aïeux, mais encore oublier les droits qu'elle a acquis à l'affection particulière que S. M. porte à ses sujets fidèles, si cette affection peut servir d'alimens à l'envie et à la haine de ses ennemis.

Si l'émigration n'a pas été une mesure politique, ne craignons pas de le répéter : Qu'elle est belle, qu'elle est respectable cette impulsion qui porte une masse d'individus, tous propriétaires, la plupart chefs de famille, jouissant des aisances de la vie, à

abandonner tout ce qui constitue les jouissances et le bonheur, pour défendre la monarchie, pour obéir aux ordres des Princes qui faisaient un appel à leur fidélité et à leur valeur. L'ambition a pu influer sur le départ de l'homme de cœur, de l'homme comblé des faveurs du monarque et qui devait retrouver à Coblentz les élémens qu'il laissait à Versailles; mais ce gentilhomme de province, inconnu du Roi, étranger à tout ce qui émane de ses bontés particulières, qui, après avoir vendu sa récolte, abandonne sa femme, ses enfans, laisse ses plus chers intérêts, et part à pied du fond de la Bretagne, ou du centre des montagnes d'Auvergne pour aller prendre le mousquet et faire en Allemagne le métier de soldat, sans perspective, sans songer à une récompense qui, même étant obtenue, serait toujours hors de proportion avec ses sacrifices; il y a dans ce mouvement ce qu'on appelle le sublime idéal. Pour prix de ce dévouement qu'avez-vous reçu, nobles victimes de la fidélité? Dans l'étranger : humiliation, dédains, jalousie, privations de toute espèce; et dans

votre patrie après que l'objet de vos vœux a été rendu à votre amour, vous avez dû donner de nouvelles preuves d'une résignation héroïque, en couvrant du voile de l'oubli le meurtre de vos parens, la spoliation de votre fortune, et jusqu'aux droits que vous avez acquis par vos services à la reconnaissance du monarque. Si l'injustice des hommes vous poursuit, braves émigrés, au moins avez-vous la consolation de trouver dans votre âme cette satisfaction, seule récompense qui vous soit accordée, et qui est hors de l'atteinte du pouvoir.

Mais revenons à Bruxelles et aux importans travaux qui étaient confiés au marquis de Laqueuille. Non-seulement les émigrés accouraient de toutes les parties de la France pour soutenir les intérêts du Roi, mais les provinces envoyaient des députés pour offrir et demander de s'organiser. La Normandie et la Bretagne présentèrent des plans vastes et bien combinés dans leur ensemble et dans leurs détails. M. le comte d'Hérisy eut le commandement de la Normandie, M. de la Rouerie eut la direction de la Bretagne, et

voilà le principe de la Vendée. Les difficultés que cette guerre a fait éprouver aux divers gouvernemens révolutionnaires qui se sont succédés en France, appuient mieux qu'aucun raisonnement ce que nous avons dit sur l'émigration.

L'archiduchesse des Pays-Bas mettait les plus grands obstacles à la réunion des Français émigrés. Le marquis de Laqueuille parvint enfin, vers le commencement de l'année 1792, à former le cantonnement d'Ath, dont le commandement fut donné au comte de La Châtre, fait duc depuis la Restauration. Tous les gentilshommes qui voulurent servir dans l'infanterie y furent envoyés; ceux qui se destinaient pour la cavalerie furent placés à Alost. On obtint la permission d'acheter des armes; et les Princes soldèrent, à raison de quarante-cinq francs par mois, les émigrés qui n'avaient pas de ressources. Le nombre en était déjà considérable.

Les achats d'armes, de munitions de guerre, la solde des émigrés, la formation des corps qui devaient composer l'armée des Princes, nécessitaient des frais considérables;

et les Puissances ne fournissaient rien aux Princes français. Ils durent recourir à des emprunts; mais les événemens qui se passaient en France nuisaient à leur crédit. Je fus chargé de négocier en Hollande un emprunt de deux millions. Je me rendis, au mois de mars 1792, à Rotterdam et à Amsterdam. M. le comte de Metternich, ministre de l'empereur d'Allemagne dans les Pays-Bas, me remit le cautionnement de son souverain pour cette somme. Je fus assez heureux de pouvoir terminer cette négociation en quinze jours avec MM. Cohen d'Amsterdam et Osy de Rotterdam, et à un intérêt d'un pour cent au-dessous de celui qu'on exigeait de l'empereur d'Allemagne pour l'emprunt qu'il faisait pour son propre compte aussi en Hollande.

La signature des Princes français, le cautionnement de l'Empereur, me paraissaient suffisans pour satisfaire aux sûretés du remboursement de deux millions ; mais les prêteurs jugeaient que des cautions de moins haute considération étaient une garantie plus solide de leurs fonds ; en conséquence,

ils me demandèrent la signature du marquis de Laqueuille. Mon âge m'excluait de la validité de caution personnelle pour cet emprunt des Princes, et je regrettai sincèrement d'être privé par les lois de cette preuve de mon entier dévouement pour la cause qu'ils soutenaient. Par la signature du marquis de Laqueuille, les biens de ma famille du côté maternel furent engagés ; les résultats de ce cautionnement ont été des prises de corps lancées contre le marquis de Laqueuille à l'échéance des paiemens. Il eût été mis en prison à Munster, dernier lieu de sa résidence d'émigration, si S. M. Louis XVIII, alors à Mittau, n'eût trouvé moyen d'envoyer des à comptes aux prêteurs. Rentré en France, mon oncle a dû prendre des mesures pour que cette signature ne compromît pas les biens non vendus de sa famille : le paiement définitif de cette somme de deux millions n'a été terminé, je crois, que par l'effet de la loi, du 14 décembre 1814, qui accorde des fonds pour le paiement des dettes du Roi et des Princes à l'étranger.

Cette somme de 2,000,000 fr. était paya-

ble par termes de 500,000 fr., intérêt en dedans, et à des époques déterminées et rapprochées. La négociation terminée, les prêteurs m'offrirent suivant l'usage, un pot-de-vin; il était de 12,000 fr. Je crus devoir refuser cette somme et la faire porter en diminution des intérêts que les Princes avaient à payer. Je me rendis de suite à Coblentz pour porter le traité à leurs Altesses Royales qui daignèrent me témoigner leur satisfaction de la promptitude de l'opération dont j'avais été chargé, et qui n'avait pas été sans difficulté par l'effet de l'emprunt de l'empereur d'Allemagne qui aurait dû avoir la priorité sur celui dont il se faisait caution. Elles voulurent bien aussi donner des éloges à mon désintéressement. Le lecteur partagera la joie que j'éprouvai de la réussite complète de cette négociation et des marques d'approbation que j'en reçus des Princes français. Il faut beaucoup moins que cela à vingt-un ans pour éprouver *un moment de grand bonheur*, et même pour être content de soi.

Ce fut à peu près à cette époque que le

marquis de Laqueuille fut prévenu de Paris qu'un nommé Leblanc était envoyé à Coblentz avec la mission d'empoisonner les Princes. Il portait avec lui le poison connu sous le nom d'*aqua tofana*. Son signalement était joint à l'avis. La maladresse que mit le chargé de la police à Coblentz, dans les interrogations qui furent faites à Leblanc, au moment de son arrivée, lui firent juger que sa mission était découverte : il s'évada.

Dans le mois de juin, le marquis de Laqueuille reçut, par un courrier secret, une lettre en chiffres du roi Louis XVI, écrite de sa main. S. M. lui faisait part du projet, qu'elle avait conçu et arrêté, de faire sortir de France le Dauphin. Elle chargeait mon oncle de cette opération importante : entrant dans tous les détails des moyens d'évasion, le Roi prescrivait au marquis de Laqueuille de se trouver à Paris à un jour que S. M. devait fixer. Il lui recommandait d'arriver à une heure déterminée, de se rendre à l'instant aux Tuileries ; lui désignait la porte par laquelle il devait entrer dans les appartemens de la Reine, lui signalait la

personne qu'il devait trouver à la porte des appartemens ; il lui donnait le signe de reconnaissance. Un affidé devait conduire mon oncle dans la chambre où il trouverait le Dauphin, le Roi, et son auguste épouse, qui lui remettraient le dépôt précieux qu'ils confiaient à ses soins, avec ordre positif de ne le pas quitter tout le temps que les circonstances politiques le retiendraient hors de France. Le marquis de Laqueuille ne devait rester que deux heures à Paris. Il lui était ordonné de voyager en cabriolet, sous les dehors les plus simples, de n'amener qu'une seule personne avec lui, et point de domestique. Il devait faire connaître au Roi la personne de toute confiance qu'il amènerait, et en avoir l'assentiment de S. M. Arrivé sur le territoire étranger, par les Pays-Bas autrichiens, après avoir traversé la France avec la plus grande rapidité, le marquis de Laqueuille devait annoncer officiellement aux Puissances et aux Princes l'évasion du Dauphin, et se rendre de suite à Coblentz auprès de ces derniers. Le Roi accordait l'ordre du

Saint-Esprit au marquis de Laqueuille, et lui ordonnait de s'en décorer dès qu'il serait hors de France.

Le marquis de Laqueuille me choisit pour l'accompagner dans cette honorable mission. Il proposa son choix à S. M., et elle daigna y donner son consentement.

Ayant ordre de nous tenir prêts à partir au premier avis qui devait être très-rapproché, je fus chargé par mon oncle des préparatifs du voyage, qui furent bientôt combinés, devant voyager comme de simples particuliers. Je pris pour mon oncle un passe-port sous le nom supposé d'un négociant de Bruxelles, allant à Paris chercher son neveu dont l'âge était conforme à celui du Dauphin. Cent soixante heures suffisaient pour l'exécution entière de ce projet; car en cinquante ou soixante heures on peut parcourir l'espace de Paris à Mons. Dans la supposition même de la découverte du départ de l'héritier du trône, quelques heures d'avance que nous pouvions espérer d'avoir, ôtaient toutes chances de nous atteindre.

Tout était disposé : nous attendions avec impatience l'arrivée du courrier qui devait porter l'ordre du départ. Ce courrier arriva enfin ; mais une dépêche, aussi de la main de S. M., et écrite en chiffres, annonçait au marquis de Laqueuille, qu'elle avait confié son projet à des personnes sur le dévouement desquelles elle pouvait compter ; que les observations qu'on lui avait faites, l'avaient fait changer de projet, et qu'elle y renonçait. Le marquis de Laqueuille profita des moyens secrets qu'il avait pour correspondre avec le Roi, pour lui faire sentir combien le plan conçu par lui était utile au bonheur de la France. Il suppliait S. M. de revenir sur sa dernière décision, et lui demandait de l'autoriser à prendre les moyens pour enlever, non-seulement le Dauphin, mais la famille royale entière, aux projets coupables des révolutionnaires. Le Roi ne lui répondit pas sur cet objet; nous n'eûmes donc que des regrets à concentrer, au lieu de nobles dangers à courir.

M. le Chevalier de Fergues, maintenant en retraite, après avoir été prévôt à Reims

en 1816, et moi, sommes les seules personnes qui avons vu les lettres du Roi, et connu ce projet dont le marquis de Laqueuille ne fit part aux Princes qu'après que l'exécution fut défendue. Des motifs de prudence, pour éviter toutes chances de la découverte de ce plan, devaient être les seuls qui avaient déterminé le Roi à défendre au marquis de Laqueuille d'en donner connaissance au cabinet des Princes dont il était la personne de confiance ; le baron de Breteuil, résident à Bruxelles, qui était le chargé des affaires du Roi près les Puissances, ignorait ce plan de Louis XVI.

Le plan du Roi prouve incontestablement que, dès le mois de juin 1792, ce malheureux monarque avait pressenti les effets de la secousse qu'il n'avait pas su prévenir et qu'il aurait pu arrêter. Il prouve aussi qu'il voyait déjà la subversion qui allait en résulter. Il prouve aussi que le Roi, livré à sa seule impulsion, eût développé un caractère différent de celui qui l'a entraîné, lui et la France, à une perte funeste, comme par un mouvement irrésistible; mais l'habitude qu'on donne

aux princes, dès leur première éducation, de ne rien faire que par des conseils, les détourne de toute décision provenant de leur propre mouvement, et les empêche presque toujours de se livrer à leur sentiment personnel.

Les Princes étaient cependant parvenus à persuader aux Souverains qu'il était de leur intérêt d'arrêter les progrès de l'impulsion révolutionnaire. L'Autriche et la Prusse s'étaient coalisées aux conférences de Pilnitz, et avaient mis en mouvement deux armées qui devaient opérer avec celles que les Princes rassemblaient.

Les hostilités avaient commencé au printems sur la frontière de la Flandre. M. de Beaulieu, avec trois mille hommes, avait obtenu au début de sa campagne un grand succès en battant l'armée de Custines forte de dix mille hommes, et en pénétrant jusque dans les camps français en arrière de Valenciennes. Je fus envoyé, par ordre de monseigneur, comte d'Artois, pour complimenter M. de Beaulieu sur cette première victoire qui paraissait en présager beaucoup d'autres. « J'ai une fleur de lis dans mes armes, j'en

« ai trois dans le cœur, » me répondit ce général autrichien après avoir lu la lettre que je lui remis de la part du Prince. « Ne » croyez pas, ajouta-t-il, que nous battions » toujours. On adopte un faux système : » trois coups de canon ont suffi pour mettre » en déroute une armée de dix mille hommes » nouvellement formée, commandée par des » officiers nouveaux en qui les soldats n'ont » pas de confiance. Si j'avais vingt-cinq mille » hommes je serais dans huit jours à Paris, » en profitant de la terreur qu'a inspirée le » premier combat; mais avec trois mille » hommes je ne puis que défendre la fron- » tière. J'habituerai les Français au feu : je » les formerai à la guerre et je leur appren- » drai à nous battre ; ce qui ne tardera pas, » si l'Empereur ne m'envoie pas de puissans » renforts. Je vous le répète, avec vingt-cinq » mille hommes j'irais aujourd'hui encore fa- » cilement à Paris; dans un mois ils ne suf- » firont pas pour défendre les Pays-Bas. M. de Beaulieu jugeait mieux les Français que ne le faisaient les Souverains. Quelle justesse dans son pronostic !

Il fut arrêté d'attaquer la France sur trois points et de pénétrer dans l'intérieur par la Flandre, la Champagne et l'Alsace; mais l'armée du centre était seule destinée à aller sur Paris, pendant que les deux autres corps feraient diversion en attaquant les places fortes. Ce que l'émigration avait fourni fut aussi divisé en trois corps attachés à chacune des armées. Le duc de Bourbon eut le commandement du corps de Flandre, fort de quatre mille hommes; le prince de Condé eut sous ses ordres celui de l'Alsace, fort de cinq mille hommes; et les Princes avec douze mille hommes, dont neuf mille de cavalerie, furent destinés pour l'armée du centre. Ces vingt-un mille hommes, réunis en un seul corps, animés d'un esprit d'enthousiasme qui ne peut se définir, eussent été d'une conséquence majeure dans une opération dont l'opinion était le mobile principal. L'effet de cette opinion eût pu même être décisif sur l'armée républicaine encore flottante entre le devoir et l'insoumission. Les soldats eussent hésité sans doute à combattre leurs officiers, si toutefois ils n'avaient

été entraînés par leur exemple ; mais l'on prétexta l'utilité de présenter sur plusieurs points l'oriflamme de la fidélité. Parmi ces douze mille hommes, qui composaient l'armée du centre, on ne comptait que trois régimens de troupes de ligne ; Berwick infanterie, *royal-allemand et les hussards de Saxe* cavalerie. Le surplus était formé des gardes du corps et des organisations de la noblesse divisée par province, organisation qui eût pu être funeste si la guerre eût été sanglante. On remarquait, parmi les corps formant cette superbe cavalerie, la coalition d'Auvergne, forte de quatre cent cinquante gentilshommes montés avec un choix qui étonna les étrangers. C'était la réunion la plus considérable : le marquis de Laqueuille avait l'honneur de la commander.

Les différens corps furent rendus à leur destination respective dans le mois de juillet : le roi de Prusse commandait l'armée du centre ; il avait sous lui le duc de Brunswick. Il arriva à Coblentz dans le mois d'août, et, après avoir passé la revue du corps sous les

ordres des Princes, l'armée coalisée se mit en mouvement.

L'armée des Princes manquait d'artillerie, ils n'avaient été autorisés qu'à se procurer des pièces du plus faible calibre. Douze canons de trois livres de balles formaient le parc. Ces pièces étaient servies par les officiers d'artillerie qui avaient émigré, faisant le service de simples canonniers.

La marche rétrograde que la monarchie a faite depuis la Restauration, nous rappelle une anecdote précieuse pour l'histoire.

La veille du jour où les Princes partirent de Coblentz pour entrer en campagne, j'accompagnai le marquis de Laqueuille chez M. de Calonne. Nous y trouvâmes le marquis de Vaudreuil, mort en 1819 gouverneur du Louvre. La conversation s'engagea sur le mouvement en avant, désiré depuis si longtemps. « Enfin, dit le marquis de Laqueuille, » avec la chaleur de sentiment qui l'animait » pour la cause des Bourbons, nous montons à cheval, nous serons à Paris sous peu » de jours, le Roi sera délivré et la révolution » finira. » M. de Calonne répondit : « Oui,

» nous monterons à cheval, nous battrons » indubitablement Dumouriez, si on l'at- » taque, car nous sommes supérieurs en » forces; nous délivrerons le Roi, mais la » révolution ne finira qu'avec la vie du Ré- » gent. »—Le marquis de Laqueuille fit des observations sur la conclusion de M. de Calonne qui reprit ainsi. « Je l'ai vu aux No- » tables : j'étais de son bureau à l'assemblée » des États-généraux ; il voit mal les intérêts » de la monarchie, il s'égare sur les suites » d'un changement dans les lois fondamen- » tales de l'État; je vous le répète, la révo- » lution ne finira qu'avec lui ». —Cette conversation est de 1792, et nous écrivons en 1819!!!

Les détails de cette campagne infructueuse sont assez connus : mon but n'est pas de la relater de nouveau, j'en ferai ressortir quelques circonstances qui tiennent plus à la politique qu'à la guerre, et qui peuvent être utiles à l'histoire.

Ce fut au camp de Stadbredimus, la veille de l'entrée en France, que MONSIEUR prit le titre de Régent de France. Il avait eu beau-

coup de peine à faire convenir les Souverains à le reconnaître en cette qualité. M. le baron de Breteuil y avait mis des entraves qu'il ne leva qu'au moment de l'emprisonnement de Louis XVI. Cependant les Puissances avaient accrédité des ambassadeurs auprès des Princes; ils les suivirent pendant la campagne.

Le début de cette campagne se fit avec peu de précautions à l'armée des Princes, et peu de connaissance de l'art de la guerre de la part des Républicains. Les Princes restèrent trois jours à Stadbredimus, et ce ne fut que le deuxième qu'on s'aperçut que le château, qui leur servait de quartier général, n'était pas couvert du côté de l'ennemi. Cinquante hommes déterminés eussent pu forcer leur garde et les enlever avant que le camp, qui était à un quart de lieue en arrière, en pût être instruit. Après quarante-huit heures, on plaça enfin un poste pour empêcher toute surprise.

Ce fut dans les premiers jours d'août qu'on mit le pied sur le territoire français : l'on ne peut s'empêcher de remarquer que

les paysans fuyaient à l'approche de l'armée ; que les villages étaient abandonnés, excepté par les vieillards et quelques femmes qui ne témoignaient aucune allégresse en nous voyant. Il est vrai qu'on avait répandu sur le compte des émigrés des bruits alarmans que leurs procédés humains et leur discipline ne purent faire évanouir.

L'armée des Princes fut particulièrement destinée au siége de Thionville, pendant que les corps prussiens et autrichiens marchaient sur Verdun, après s'être emparé de Longwy. Cette destination sur les derrières de l'armée contraria le désir de leurs Altesses Royales : Elles auraient voulu être aux avant-postes de l'armée qui pénétrait dans le cœur de la France. Mais la politique astucieuse et fausse des coalisés ne s'accordait pas avec l'élan qui portait les Princes à aller au plus vite délivrer leur frère infortuné.

Une division autrichienne fut destinée à coopérer avec les Princes, à la prise de Thionville qui était défendu par le général Wimpffen. On mit en batterie sur la hau-

teur de la Tuilerie les pièces qui formaient le parc de l'armée des Princes; et l'on put dès lors se douter qu'on ne voulait pas attaquer sérieusement cette place forte, puisqu'on ne forma pas de ligne de circonvallation, et qu'on n'ouvrit pas de tranchée. Des intelligences furent établies entre les Princes et le général Wimpffen; mais ce dernier voulut, avant de rendre la place, soutenir au moins l'apparence d'une attaque, afin de couvrir son honneur militaire. Ce siége ne fut qu'un blocus encore mal établi. Je signalerai, comme une mystification politique, une attaque de nuit faite avec quatre pièces de quatre, mises en batterie à Barbette, et qui tirèrent depuis minuit jusqu'à trois heures du matin sur la place, pendant que le maréchal de Castries, qui avait passé la Sarre, canonnait, avec deux pièces de quatre aussi, l'ouvrage à corne opposé au côté que les Autrichiens étaient censés attaquer. Pendant cette ridicule démonstration, une brigade de l'armée des Princes s'était avancée jusque sur le glacis de Thionville. On avait fait croire à leurs Altesses Royales qu'on leur

ouvrirait une porte; mais cette porte ne fut pas ouverte, et, par un hasard inouï, les assiégés n'aperçurent pas cette troupe qui resta sur le glacis tout le temps que dura la canonnade, et qu'un miracle sauva, car on oublia de leur envoyer l'ordre de se retirer. Cette ridicule démonstration d'attaque, contre une place régulièrement fortifiée et l'une des plus fortes des frontières, n'eut d'autre résultat que de faire enlever le bras au prince de Waldeck. Elle fit pressentir la perfidie qui présidait alors les conseils des cabinets. Ce fut à la suite de cette vaine tentative, et après avoir connu l'erreur d'une intelligence dans la place, qu'on parut songer à une attaque en règle; on envoya aux Princes une pièce de vingt-quatre, prise de l'arsenal de Longwy!! Cette pièce fut mise en batterie au bord du bois de la Tuilerie. Cet envoi, vraiment dérisoire, vient à l'appui des conjectures que les gens sensés formaient, depuis long-temps, sur le principe qui dirigeait les opérations de la guerre.

Les Princes sollicitaient vivement d'être réunis au corps d'armée qui marchait vers le

centre de la France. Verdun s'était rendu, l'armée austro-prussienne allait déboucher dans les plaines de Champagne qui étaient le point où la lutte devait se décider. C'était là que Dumouriez devait arrêter les progrès de l'armée envahissante. Il l'avait annoncé à son gouvernement: un renfort de neuf mille hommes d'excellente cavalerie était chose fort essentielle pour l'armée alliée; et c'est sans doute à cette considération que les Princes durent l'autorisation de joindre l'armée avec la cavalerie seulement. L'infanterie devait rester devant Thionville, pour participer au siége qu'on assurait toujours devoir se poursuivre avec vigueur.

Cette séparation de l'armée émigrée du centre, le départ des Princes avec la cavalerie, produisirent, sur le corps d'infanterie, un mécontentement qui eût été porté jusqu'à l'insubordination (que j'appellerai ici impulsion d'honneur, car ce principe en était le seul motif), si les Princes n'eussent promis de faire tous leurs efforts, auprès du roi de Prusse, pour obtenir la réunion des deux corps.

La marche de la cavalerie fut rapide jusqu'à Verdun où elle fut mise en ligne d'opération. Dumouriez s'était retranché dans la position des Islettes pour couvrir Châlons et le chemin de Paris. Le quartier général des Princes fut établi à Somme-Suippes; celui du roi de Prusse était au château de Dampierre. On avait reconnu la position de l'armée française : elle avait été jugée difficile à enlever, ce qui fit retarder long-temps le projet d'attaque. Il paraît même qu'on eut un moment le projet de la tourner, en prenant la direction de Reims; mais dans un conseil auquel furent appelés les Princes et quelques-uns de leur généraux, il fut décidé qu'on enlèverait cette position de vive force. Les Princes réclamèrent, comme le poste le plus périlleux, l'attaque de la batterie de droite. Le jour était fixé pour cette affaire qui devait décider du sort de la campagne et ouvrir aux alliés le chemin de Paris, s'ils obtenaient la victoire qui ne paraissait pas douteuse.

Si je me suis interdit tout détail militaire, je ne puis omettre une circonstance qui se

rattache à la politique du moment et qui en fera peut-être connaître le nœud. Le Prince royal, ou le prince Louis de Prusse (je ne puis me rappeler lequel des deux), était venu dîner avec les Princes le surlendemain du conseil dans lequel on avait décidé la bataille. Il s'était retardé et ne put partir qu'à la nuit close. Il ne connaissait pas les chemins; on lui donna un guide que je relevai à son passage à Somme-Tourbe occupé par la coalition d'Auvergne. Il était une heure du matin, lorsque nous arrivâmes au château de Dampierre. Je prenais congé du Prince, lorsqu'il me dit : « Monsieur » l'aide de camp, vous devez être fatigué : » reposez-vous un moment; je dois aller » visiter les avant-postes à la pointe du » jour, vous m'accompagnerez : je vous » ferai voir en détail la position de l'armée » républicaine. Les Princes seront bien aises » d'en avoir le rapport que vous pourrez » leur faire. » Nous montâmes à cheval à trois heures du matin. Le Prince parcourut toute la ligne de l'armée française; elle était trop étendue, ce qui eût facilité les moyens

de la rompre. Arrivé en face de la batterie de droite, « voilà, me dit S. A., la batterie » que les Princes ont demandé d'attaquer. » Si nous livrons bataille, nous la gagne- » rons indubitablement; mais à quoi cela » servira-t-il? A faire tuer des hommes et » voilà tout. Nous ne parviendrons pas à » sauver le Roi : les Français n'en veulent » plus, et j'en suis assuré. J'ai été dernière- » ment au camp de Dumouriez : j'ai vu son » armée; j'en ai été bien reçu; mais elle ne » veut plus de Roi : c'est le cri des soldats. » Pourquoi donc faire verser du sang pour » un but que nous ne pourrons atteindre? » — Revenu au quartier-général prussien, je pris congé de S. A., et me hâtai de porter aux Princes la conversation du prince prussien. Elle parut les étonner.

La bataille devait se donner le surlendemain. La cavalerie montait à cheval, lorsque l'ordre arriva de manœuvrer en marche rétrograde. L'étonnement fut au comble. On crut d'abord qu'on avait renoncé à l'attaque en front pour tourner la position; mais l'on ne tarda pas à s'aper-

cevoir qu'on battait en retraite. Le désespoir se manifesta dans la cavalerie des Princes d'une manière qui tenait de la rage contre les Prussiens qu'on accusait de trahison. La mésintelligence éclata à un tel degré, qu'il eût été dangereux de rencontrer dans la marche des troupes de cette Puissance. L'influence et les ordres des Princes eussent été insuffisans pour empêcher un engagement à outrance.

On assura à cette époque que la retraite avait été décidée sur des dépêches de Londres et de Vienne, apportées par un courrier qui avait passé dans la nuit au quartier-général des Princes, et auquel on avait fourni un guide.

L'armée fut suivie, mais point inquiétée pendant sa marche. On prétendit que c'était d'après une convention avec Dumouriez. Je remarquerai seulement que les Princes formaient l'arrière-garde, qu'ils furent toujours à découvert pendant cette retraite; et que s'ils n'ont pas été pris, si leur cavalerie n'a pas été détruite, il faut l'attribuer ou à une stipulation particulière, ou à un hasard

des circonstances. Une seule tentative fut faite à ce sujet au château de Sey, auprès de Montmédy. Un cœur encore français voulut sans doute épargner un crime, car il eût été facile à la garnison de cette place non-seulement d'arrêter la marche des Princes, mais même de les enlever. La démonstration en fut faite, mais sans le développement des moyens propres à la réussite de cette entreprise, d'autant plus probable que les Princes n'avaient point d'artillerie, que leur infanterie consistait en un régiment, celui de Berwick, qui faisait le service du quartier-général, et qu'on avait à combattre sur un terrain coupé et peu propre à des manœuvres de cavalerie. Honneur soit rendu au commandant de Montmédy, si c'est un sentiment de respect, un souvenir de devoir qui lui a fait repousser le crime: il eût été un titre puissant de faveur aux yeux des régicides qui combinaient la mort de Louis XVI et celle de sa famille. Je suis fâché de n'avoir pas retenu le nom de cet honnête militaire, de ce bon Français : il est précieux pour l'histoire. L'on fit des pri-

sonniers à cette affaire, dans laquelle M. le chevalier Delaporte, aide de camp du marquis d'Autichamp, fut tué par un soldat à qui il avait sauvé la vie, et auquel il avait laissé son arme en le conduisant au quartier-général. Ce soldat, indigne du nom français, fut sabré par un hussard de Saxe témoin de sa lâcheté; mais les prisonniers furent traités avec humanité, et relâchés lorsqu'on arriva à la frontière.

On put remarquer, pendant la retraite, que les habitans étaient revenus de l'effroi qu'on avait cherché à leur inspirer de l'arrivée des Princes. On ne fuyait plus à leur approche; les villages étaient peuplés, et la consternation, mais non la crainte, était le seul sentiment que manifestait le peuple.

L'armée des Princes quitta le territoire français près d'Arlon. Le découragement s'empara des émigrés dès qu'ils se trouvèrent de nouveau en pays étranger. A l'espoir de voir la cause du Roi triompher, succéda la perspective d'un exil éternel, pour ceux qui avaient embrassé sa cause. Cette idée dés-

espérante détermina beaucoup de gentilshommes non-seulement à abandonner leur étendard, mais même à rentrer en France. Cette détermination, funeste à quelques émigrés, eut des résultats heureux pour d'autres. La cavalerie ne présenta plus que des cadres remplis par ceux à qui il manquait des ressources pécuniaires, soit pour s'interner en Allemagne, soit pour rentrer en France, et par le petit nombre décidé à suivre les chances de leur corps. Ce débris de cavalerie arriva à Liége dans les premiers jours d'octobre; il fut cantonné dans les États de l'évêque souverain. Le quartier-général des Princes fut établi dans une abbaye sur les bords de la Meuse.

Dumouriez, en quittant la Champagne, se porta rapidement en Flandre pour prendre l'offensive sur les Pays-Bas que le prince de Cobourg défendait avec vingt-cinq mille hommes retranchés aux forges du Borrinage, en avant de Mons. Soixante-quinze mille hommes formaient l'armée attaquante, composée en partie de celle qui considérait la retraite des alliés en Cham-

pagne comme une victoire. On annonçait une bataille. On en présageait les résultats. Les Princes s'offrirent avec leur cavalerie au prince de Cobourg : il refusa ce renfort qui lui eût été cependant d'une utilité majeure.

Dumouriez gagna la bataille de Jemmappes, qui ouvrit aux Français l'entrée des Pays-Bas. L'armée des Princes, composée alors du corps du duc de Bourbon et de l'infanterie de l'armée du centre qui avait rejoint, fut portée au delà de la Meuse et mise de nouveau en cantonnement. On eût pu l'utiliser; mais la politique des cabinets ne voulait plus soutenir la légitimité. La croisade royale fut dissoute ; et l'armée des Princes fut licenciée six semaines après la bataille de Jemmappes, et pendant que les républicains s'avançaient vers le Rhin. Le régiment de cavalerie Royal-Allemand et les hussards de Saxe furent seuls conservés, et incorporés dans l'armée autrichienne.

On n'accorda ni licenciement, ni frais de route, aucune espèce d'indemnité à ces

héros de la royauté, qui en devenaient les victimes, et auxquels on ne laissa que le désespoir pour ressource; car, par un raffinement de cruauté inconcevable, on leur enleva dans ce premier moment la faculté de servir comme soldats, et il fut défendu aux corps autrichiens de les engager, dès que l'on s'aperçut qu'ils prenaient ce parti.

Qu'on se figure douze à quinze mille émigrés entassés presque tous dans la ville de Liége, placés entre la misère qui les empêchait de s'en aller et l'armée républicaine qui s'avançait, précédée de ce régime de terreur, de proscription, de ce décret de mort qui pesait en 1793 sur la classe fidèle. Tous ceux d'entre eux qui avaient quelques ressources, tous les gentilshommes qui avaient pu s'en procurer en vendant à vil prix leurs chevaux ou leurs armes, avaient fui sans autre but que celui de sauver leurs jours. Plusieurs, qui n'avaient pas l'âme assez fortement trempée pour envisager avec courage un avenir douloureux, cherchèrent dans la mort la fin de leur malheur. Le suicide ne fut plus un crime : il devint une consolation.

On vit deux frères se précipiter dans la Meuse en s'embrassant.

Les routes de la Hollande, celles de la Prusse, et de l'Allemagne, furent couvertes par la dispersion des émigrés. Nous avons vu des femmes marchant à pied avec leurs enfans, dans le mois de novembre, et n'ayant, pour exister, que l'aumône de l'aubergiste qui les abritait après une journée fatigante.

Les États prussiens furent interdits aux émigrés; et comme on trouve des enclaves prussiennes sur la route de Liége en Hollande, qui fut la plus fréquentée, quand par malheur la fin de la journée de ces apôtres de la foi et de la royauté se terminait dans une de ces enclaves, le bourguemestre signifiait : « qu'on ne pouvait pas » coucher sur les possessions du roi de » Prusse. » Rien ne pouvait adoucir cet ordre sévère qui s'exécutait avec une ponctualité rigoureuse.

Telle fut la fin de cette noble croisade; tel fut le prix de tant de sacrifices honorables!! Quel exemple pour l'Europe! les

héros de la fidélité réduits à l'abjection de la misère, et traités avec le dédain que méritent les coupables repoussés par la société! Pour quelle cause et par qui?—Si le gouvernement français eût été alors dirigé par des principes humains ou même politiques, quelle ressource n'eût-il pas tirée de la position de ces Français déçus de tout ce prestige qui les avait conduits hors de la France, et qui n'auraient eu pour asile qu'une patrie qui était l'objet de tous leurs vœux? Plusieurs années après cette époque désastreuse, Napoléon a ouvert les portes de la France aux émigrés; et s'il n'eût pas adopté à leur égard une demi-mesure d'État, quelle unité, quelle force il eût donnée à son gouvernement! En dépit des philosophes niveleurs, c'est en effet quelque chose dans un État qu'une masse de gros tenanciers dont les noms sont identifiés avec la gloire et l'histoire de leur pays!!

Le printemps de 1793 ramena l'armée autrichienne dans les Pays-Bas, après la victoire d'Aldenhoven, de Nerwinde, et la levée du siége de Maëstricht.

Je ne suivrai pas l'armée autrichienne dans les succès qui la conduisirent jusqu'aux frontières de France. Je ne parlerai pas non plus du plan de Dumouriez de marcher sur Paris avec l'armée qu'il commandait, et qu'il croyait avoir à sa disposition. Quel était son projet? On l'ignorait alors : on sut seulement à l'armée autrichienne, que le général français devait livrer des places frontières. Les troupes qui devaient y tenir garnison furent désignées. On vit arriver quatre commissaires du gouvernement français, que Dumouriez avait fait arrêter; et, peu de temps après, Dumouriez lui-même sortit de France, ayant eu beaucoup de peine à s'évader. Il fut suivi par quinze cents officiers ou soldats de son armée. Ces nouveaux émigrés furent accueillis par les anciens comme des frères d'armes, et ils formèrent un corps qui a servi comme servent tous les Français, avec distinction.

Je reçus devant Valenciennes l'avis que le marquis de Saint-Simon, grand d'Espagne de première classe, m'avait désigné pour commander une compagnie de cavalerie dans la légion dont il avait obtenu la for

mation de S. M. C. Je quittai l'armée autrichienne, et me rendis en Angleterre pour passer en Espagne.

Après trois semaines de séjour à Londres, je m'embarquai sur un bâtiment faisant partie d'un convoi rassemblé à Portsmouth, qui réunissait les expéditions pour la Méditerranée, les côtes de Portugal, d'Espagne et les îles Antilles. Plus de deux cents navires composaient ce convoi, escorté par un vaisseau de cinquante, *le Diadem*, commodore Sunderland, et la frégate *l'Active*, prise française, capitaine Neagle.

Je ne dois pas omettre l'aimable et honorable accueil que je reçus du général Clyde, commandant à Portsmouth, auquel j'avais été recommandé par le vicomte de Gand. Il m'invita plusieurs fois à dîner, et me témoigna tous les égards qu'il se plaisait à rendre à l'infortune et à l'honneur.

J'étais embarqué sur un brick irlandais chargé de blé pour Lisbonne. Le chevalier de Saint-Simon était aussi passager à bord du même navire. Nous restâmes près de quinze jours en rade, attendant le départ :

nous avions eu plusieurs fois à nous plaindre du capitaine, tant sous le rapport de ses procédés à notre égard, que sous celui de l'opinion qu'il manifestait. Nous savions qu'une escadre française attendait le départ du convoi ; et nos inquiétudes redoublaient en nous voyant sous une aussi faible escorte, et avec un capitaine dont nous pouvions suspecter les intentions. Le commodore Sunderland n'avait pas détruit les craintes que nous avions, en nous disant que souvent les capitaines étaient vendus à l'ennemi et se laissaient prendre, quelque surveillance qu'on exerçât sur leur bâtiment. Il nous conseillait de changer de navire : nous nous en occupions lorsque, les vents devenant favorables, on put présager un prompt départ. Il s'effectua le lendemain que les vents parurent fixés; il fallut se résigner aux événemens.

Contrariés par les vents de sud-ouest, qui règnent assez ordinairement dans la Manche pendant les équinoxes (et nous étions dans le mois de septembre), le convoi ne naviguait qu'en courant des bordées. Nous étions depuis dix jours à la mer, et n'avions gagné

que la hauteur de Weymouth. Ce même jour la mer était très-houleuse, et une brume épaisse nous dérobait la vue du convoi. Toujours malade à la mer, et souffrant à l'excès, j'étais couché sur le pont. Je remarquais que le capitaine, sa longue vue à la main, regardait de temps à autre vers les côtes de France, et se promenait avec l'expression de l'inquiétude. Je lui demandai ce qui l'occupait, et il n'avait pas l'air de m'entendre. Enfin d'un air d'humeur, il me dit brusquement et laconiquement : « *French frigate* (frégate française). » Au mois de septembre 1793 ! la guerre à mort ! émigré et sur un vaisseau anglais ! Le mal de mer disparaît ; je me trouve sur mes deux jambes ferme comme le marin le plus expérimenté. Je prends la longue vue des mains du capitaine, et j'aperçois à l'horizon une grosse frégate qui s'avançait à toutes voiles sur le convoi que nous découvrîmes dans un éclairci, à trois milles sous le vent du bâtiment que je montais et qui se trouvait isolé. Notre position n'était pas rassurante : le capitaine força de voiles en faisant signal d'ennemi,

et tirant le canon d'alarme. Nous eûmes la satisfaction de voir le convoi mettre en panne; mais la frégate gagnait sur nous; bientôt elle fut assez près pour que nous pussions distinguer les manœuvres et voir les hommes à bord, sans le secours de la lunette. Je laisse au lecteur à juger les réflexions que nous faisions, le chevalier de Saint-Simon et moi ; je puis assurer seulement, et l'on me croira sans peine, qu'elles n'étaient pas d'une nature gaie. Nous attendions le coup de canon qui nous forcerait d'amener. La frégate nous avait dépassés et était en position de nous enlever en vue du convoi, sans pouvoir être secourus des vaisseaux d'escorte qui étaient sous notre vent, lorsqu'à notre très-grande satisfaction nous la vîmes virer de bord, et cingler vers la côte de France. Nous forçâmes toujours de voiles cependant, pour nous rallier au convoi que nous atteignîmes. Le capitaine passa à la poupe du *Diadem*, rendit compte, et aussitôt le signal fut donné de gagner terre. Nous entrâmes dans la même journée en rade de Weymouth, et *le Diadem*

mit au large pour chercher la frégate. On présuma qu'elle avait l'ordre de reconnaître le convoi, et d'en avertir de suite l'escadre française qui veillait sa sortie.

Cet événement nous rappela, au chevalier de Saint-Simon et à moi, le conseil que nous avait donné le commodore Sunderland : nous débarquâmes, et nous nous rendîmes par terre à Falmouth, pour prendre le paquebot de correspondance qui débarque à la Corogne.

En nous débarquant, le capitaine n'avait pas voulu nous rendre l'argent de notre passage. La bourse d'un émigré n'était pas très-garnie en 1793 ; la mienne était tellement réduite que, sur la somme de quinze guinées que m'avait prêtées à Londres le duc d'Harcourt, mon oncle, il m'en restait *deux* pour traverser l'Angleterre et gagner l'Espagne. Mais la jeunesse est confiante, et c'est cette confiance qui lui assure presque toujours des succès. Je comptai sur la Providence et montai dans un *stage* (diligence) avec la même tranquillité que si j'avais eu mille guinées à ma disposition. Un peu d'inquiétude

s'empara cependant de moi, lorsque j'entrai dans Falmouth. La nourriture en route avait absorbé mes finances : il ne me restait que trois schellings; il fallait payer la voiture, et je ne connaissais personne à Falmouth.

Descendu à l'auberge, je demandai s'il y avait un consul espagnol. Sur l'affirmative, je conçus, non-seulement l'espoir d'un changement de position, mais j'en considérai l'amélioration comme assurée. Je me fis donc conduire chez M. Fox, consul espagnol, qui est de la secte des quakers. Je l'abordai avec franchise, lui exposai le motif qui m'appelait en Espagne, lui fis voir la lettre du marquis de Saint-Simon à ce sujet, et lui dis que je présumais que mon père, qui était à Madrid, réclamant le paiement d'une créance considérable sur les dettes de Philippe V, m'avait envoyé des lettres de crédit dans les différens ports où je pouvais aborder en Espagne. Je lui demandai l'avance de fonds nécessaires pour ma traversée, pour payer mon arrivée à Falmouth, et le séjour que je pouvais y faire, en attendant le départ du paquebot pour la Corogne.

M. Fox m'avait écouté sans m'interrompre, mais j'avais remarqué qu'il n'avait pas ôté les yeux de dessus moi, tout le temps que j'avais parlé. « Jeune homme, me répondit-
» il enfin, *ta franchise me persuade* (on sait
» que les quakers tutoient en parlant),
» beaucoup plus que tous tes papiers. Je
» me suis fait une loi de ne pas avancer de
» fonds; mais je parlerai au capitaine du
» paquebot qui doit appareiller au premier
» bon vent. Reviens demain, je te ferai part
» de sa réponse. »

Je fus exact au rendez-vous, et je reçus l'assurance d'être transporté en Espagne, le passage payable au point du débarquement. M. Fox se chargea de solder ma dépense à Falmouth : le montant fut ajouté au compte du capitaine, et nous mîmes à la voile peu de jours après cet arrangement. Lorsque je fus prendre congé de mon obligeant consul, je voulus lui témoigner ma reconnaissance de ses aimables procédés à mon égard. « Ne sommes-nous pas frères ?
» ne devons-nous pas nous obliger? me ré-
» pondit-il; tu ne me dois aucune recon-

» naissance : je n'ai fait que mon devoir : » adieu, prospère, et sois heureux. » Recevez, dans ce souvenir, monsieur Fox, le témoignage de ma reconnaissance, sentiment qui n'est affaibli, ni par la loi des distances, ni par les effets trop ordinaires de l'absence, lorsqu'il pénètre dans le cœur d'un honnête homme !

Le huitième jour d'une navigation exempte d'événemens fâcheux, assez fréquens cependant dans le golfe de Gascogne, nous reconnûmes les côtes d'Espagne. C'était au coucher du soleil. Le capitaine fit virer de bord pour éviter l'attérage pendant la nuit. Le lendemain nous revirâmes et portâmes sur le point découvert la veille. Il reparut bientôt à nos yeux ; le capitaine voulait reconnaître le cap Ortegal ; mais sa carte, son point, la forme du cap dont nous approchions avec tant de vitesse, tout nous désignait que ce que nous avions en vue n'était pas le cap Ortegal. Notre capitaine, brave et honnête homme, mais le plus ignorant des marins espagnols, perdait la tête, s'en prenait à tout le monde d'avoir fait fausse route, cherchait, sur la carte des côtes de Biscaye,

la configuration du rocher énorme sur lequel nous courions, et dont nous n'étions plus qu'à deux mille de distance. Il ne trouvait rien qui le lui indiquât. Nous serions encore à le chercher, si un bateau pêcheur qu'on aperçut à la côte, et auquel on fit signal de détresse, n'était venu nous tirer de celle dans laquelle se trouvait la science nautique de nos officiers. Le patron de ce bateau nous apprit que nous étions au cap Finistère. Une erreur si grossière jeta l'équipage dans la consternation. « *Al Demonio : malditto* » *sea el capitan* (au diable le maudit capi- » taine); » tels furent les cris de nos marins. Quant au pauvre capitaine, confondu et désappointé, il répondit avec calme et résignation. « *Pues : Es por la primera vez que hago* » *este viaje ; no coñosco la costa* (c'est pour » la première fois que je fais ce voyage; je » ne connais pas la côte). » Le lecteur se fera une idée exacte de la science de ce marin, par sa défense!!! Il voulut réparer sa honte en remettant au large pour gagner le port de la Corogne. On eut beaucoup de peine à le faire changer de résolution, et à le

déterminer d'entrer dans le port du Vigo, dont nous étions très-près; il s'arrêta enfin à ce parti, et dans l'après-midi nous jetâmes l'ancre dans ce port.

Quoique je n'eusse fait qu'une navigation de trois semaines à partir du mouillage de la rade de Saint-Helens de Porsmouth, je ressentis tout le bonheur qu'éprouvent les marins lorsqu'ils découvrent la terre, après un voyage de long cours qui a été contrarié par de nombreux dangers.

La rade du Vigo forme un cercle presque régulier, ouvert à la mer, à l'ouest, par un chenal large, mais divisé en deux passes par une île qui est au milieu : les coteaux qui entourent la rade sont couverts de vignes; la ville est au sud, bâtie en amphithéâtre. Nous étions dans le mois d'octobre, époque des vendanges; les vignes étaient remplies de monde. L'activité que nous voyions, la gaieté dont nous entendions les éclats, les dangers, les craintes de la mer terminés, cette chaleur douce de l'automne encore forte dans ces régions; ce tableau, cet ensemble de jouissances me

firent éprouver un de ces bonheurs qui échappent à la description.

Des jouissances d'un autre genre nous étaient réservées; nous avions à peine mouillé que le capitaine fut à terre porter ses dépêches, et remplir les formalités d'usage. Nous vîmes bientôt après arriver un canot avec un officier du port, qui venait, de la part du gouverneur, prier les deux Français passagers de se rendre chez lui. Nous voulûmes faire une toilette convenable; mais il nous fut enjoint de partir dans notre costume de mer.

M. Demaisierres, maréchal de camp, était alors le gouverneur de la province de Tuy, dont Vigo est la capitale. Né en Flandre, au service d'Espagne depuis son enfance, il avait épousé une Espagnole. Il fut heureux de trouver des Français dont il partageait les opinions. Sa maison fut la nôtre, et l'affable hospitalité avec laquelle nous fûmes accueillis, nous donna une idée bien favorables des mœurs espagnoles.

Après quelques jours de repos, le capitaine du paquebot nous annonça qu'il allait

mettre à la voile pour regagner la Corogne, point où nous étions forcés d'aller afin d'obtenir du capitaine général le passe-port nécessaire pour aller à Madrid; courir de nouveau les chances de la mer, ne nous présentait aucun charme; nous préférâmes gagner la Corogne par terre; et, pour tranquilliser le capitaine sur la somme que je lui devais, je lui offris une lettre de crédit qu'il refusa, en me disant : « Si vous avez l'intention de payer, votre lettre m'est inutile; » elle l'est encore si vous ne le pouvez ou » ne le voulez; je n'en veux pas. » Je fus touché de ce procédé qui ne pouvait partir que d'une âme honnête, car la confiance prend sa source dans la pureté de la conscience. Nous convînmes cependant que si je trouvais des fonds à la Corogne et que je partisse pour Madrid avant l'arrivée du paquebot dans ce port, je laisserais la somme due chez le consul anglais, ou que je la lui enverrais de Madrid, dans le cas où je ne trouverais pas d'argent à la Corogne.

Nous prîmes congé du bon général Demaisierres, et lui témoignâmes notre recon-

naissance de l'aimable hospitalité qu'il nous avait accordée. Il nous demanda, pour tout souvenir, de lui donner de nos nouvelles lorsque nous serions à l'armée. Je fus exact à la promesse que je lui fis de l'instruire des événemens qui pourraient l'intéresser. J'ai eu, depuis, le bonheur de le rencontrer à Madrid, jouissant de la retraite honorable due à ses longs et bons services.

Arrivés à la Corogne, nous fûmes rendre nos devoirs à M. le commandeur de Pacheco qui était capitaine général de la province. Il avait reçu mon passe-port de M. le prince de la Paix qui m'autorisait à aller à Madrid, dérogeant en cela à la mesure ordonnée de diriger directement sur l'armée, les émigrés qui se présenteraient sur les frontières ou côtes d'Espagne. Le capitaine général crut pouvoir prendre sur lui de permettre au chevalier de Saint-Simon de se rendre aussi dans la capitale.

J'étais depuis huit jours à la Corogne, j'y avais trouvé un passe-port, et non l'argent que j'espérais y recevoir. J'avais pris la résolution d'aller à Madrid, je m'étais

arrangé avec un *maragato* (conducteur de mulets) pour m'y transporter, me défrayer de toute dépense payable à Madrid où j'étais assuré de trouver enfin les fonds nécessaires pour remplir les engagemens relatifs à mon voyage depuis Falmouth. Je me promenais sur le port la veille de mon départ, au coucher du soleil, assez triste de ma position, lorsque je fus abordé par un particulier qui me demanda si je n'étais pas M. de Marcillac : sur l'affirmative, il me dit que le vice-consul anglais avait un paquet à me remettre qui venait de Madrid. Je m'y rendis à l'instant, impatient d'avoir des nouvelles de ma famille. Ma joie fut au comble lorsque je reconnus l'écriture de mon père, et que le vice-consul me dit qu'il avait reçu une lettre de crédit illimitée en ma faveur. Je ne puis rendre la satisfaction que j'éprouvai de pouvoir me libérer pécuniairement des services que j'avais reçus et de prouver que mes promesses étaient des certitudes. J'espérais de plus que cette exactitude de paiement pourrait être utile à quelques-uns de mes compatriotes qui se

trouveraient dans la position dont je sortais si heureusement. Je pris la somme nécessaire pour acquitter le paiement dû au capitaine du paquebot ; j'y ajoutai celle qui était strictement indispensable pour me rendre à Madrid.

Quinze jours d'une marche lente et pénible me firent franchir les cent vingt lieues qui séparent la Corogne de la capitale des Espagnes. J'eus souvent l'occasion de me convaincre, pendant cette route, que j'avais bien jugé les qualités du peuple espagnol, par l'idée qu'en avait fait naître en moi le capitaine de mon paquebot. Un pantalon de peau, un sabre de hussard et une selle anglaise, choses tout-à-fait nouvelles en Espagne en 1793, qui me désignaient pour être un étranger, me firent courir quelques dangers, et pensèrent m'être funestes à différentes reprises, tant on avait en horreur, dans ce pays fidèle, les hommes soutenant les principes désorganisateurs. On me prenait pour un patriote, on m'insultait, on me menaçait. Je fus même une fois couché en joue par un soldat, mais je

fus sauvé par l'explication que donnait mon *maragato*, et par ce mot *realista*, qui avait un effet magique sur les personnes qui paraissaient les plus acharnées contre mon costume, en raison de la ressemblance qu'elles lui supposaient avec le costume français.

Arrivé à Madrid, je fus présenté au duc de La Alcudia, devenu depuis prince de la Paix, par M. le duc d'Havré, ambassadeur de Louis XVIII auprès du roi d'Espagne. Ce jeune ministre, qui arrivait au dernier degré de la faveur de son Souverain, me reçut avec une bonté toute particulière, qui ne s'est point démentie pour moi tout le temps qu'il a été honoré de la confiance de Charles IV.

Il y avait à cette époque très-peu d'émigrés à Madrid; on n'obtenait la permission d'y résider que par grande faveur, ou en raison de motifs d'affaires justifiées. Mon père avait à réclamer du gouvernement le paiement d'une somme considérable qui lui était due comme héritier de ses oncles, le comte de Marcillac, vice-roi du royaume de

Grenade, sous Philippe V, et du commandeur de Marcillac, gouverneur de Saint-Sébastien sous le même règne. Il n'avait eu aucune peine à obtenir l'autorisation de résider auprès de la cour, et il jouissait de la protection et de la considération qu'on accordait à son nom, à sa fidélité à la maison des Bourbons, et aux services qu'avaient rendus ses oncles.

Je ne restai qu'un mois auprès de mes parens ; j'étais empressé de me rendre à l'armée de Navarre ; et quoique la compagnie de cavalerie, au commandement de laquelle j'avais été destiné dans la légion de Saint-Simon, eût été donnée, je m'y incorporai en qualité de volontaire, en attendant la formation de la seconde qui m'était réservée. Lorsque la légion fut envoyée en cantonnement à Pampelune sur les derrières de l'armée, je demandai à don Ventura Caro, général en chef de l'armée, à qui j'avais été particulièrement recommandé, la permission de rester auprès de lui ; il me l'accorda et m'attacha à sa personne. Je fis connaissance avec son neveu, le marquis de La Ro-

maña, et fus à même d'apprécier ce brave et fidèle militaire qui a donné des preuves d'un grand courage et d'une décision aussi prompte qu'énergique dans l'exécution du plan qu'il forma et exécuta en même temps : celui de ramener en Espagne l'armée espagnole que Napoléon avait forcé le cabinet de Madrid d'envoyer en Allemagne.

La paix fut conclue entre l'Espagne et la République française, par le traité de Bâle, en 1795, signé par M. d'Yriarte, plénipotentiaire de l'Espagne, et M. Barthélemy, représentant la République française, pendant que le marquis d'Aranda traitait aussi en Biscaye avec Moncey, général en chef de l'armée républicaine. Elle donna au gouvernement révolutionnaire une apparence de solidité funeste pour les principes de la légitimité, sous plusieurs rapports. Les Bourbons de la branche d'Espagne, héritiers du trône de France dans le cas de cessation de la ligne masculine dans la branche de France, se détachaient de la coalition formée dans le but apparent de soutenir les intérêts de cette dynastie. Le Souverain qui

avait ouvert des négociations pour sauver la vie de Louis XVI, était le premier des Souverains de l'Europe à reconnaître le gouvernement formé par les assassins du Roi son cousin ; et, pour donner à ce traité un assentiment plus marqué, Charles IV accorda, comme récompense, le titre de *Prince de la Paix*, au ministre qui avait été chargé de la négocier.

Cet événement doit être considéré comme un des plus marquans de cette époque. Il influa sans doute beaucoup sur l'esprit public, et il donna au gouvernement français de grands moyens pour combattre ce noyau de royalistes formé dans la Vendée. Si l'armée employée contre l'Espagne, et qui fut portée avec précipitation dans l'Ouest, ne fut pas suffisante pour terminer cette guerre, au moins contribua-t-elle à la concentrer dans cette partie de la France, et c'était beaucoup pour le gouvernement révolutionnaire que d'empêcher une conflagration politique d'étendre ses ramifications.

On accusa l'Espagne de trahison. Le cabinet de Madrid fut hautement blâmé dans

toute l'Europe pour une mesure qui paraissait compromettre les intérêts non-seulement des têtes couronnées, mais ceux encore de la société en général.

Afin d'apprécier la saine morale et les principes politiques qui dirigeaient le gouvernement de Charles IV, il faut se reporter à l'époque où les armées espagnoles envahissaient le Roussillon, et en prenaient possession au nom du Roi de France. Alors les armées du Nord plantaient le drapeau impérial d'Autriche sur les murs de Condé et de Valenciennes. Monseigneur, comte d'Artois, n'avait pu obtenir la permission d'être à l'armée anglaise, qu'à la condition expresse qu'il n'y serait traité que comme volontaire, et encore ne l'y laissa-t-on qu'un moment. On forçait S. M. Louis XVIII à quitter l'armée de Condé, qui n'était considérée que comme une division autrichienne.

Il faut se rappeler que, lorsque les alliés furent appelés par les habitans de Toulon, qui avaient sécoué spontanément le joug républicain, l'Espagne fut la seule puis-

sance qui voulût qu'on y proclamât le Roi de France, et qu'on en fît un point essentiel de l'attaque contre cette Puissance; qu'une division de l'armé de Roussillon était au moment de s'embarquer pour cette ville, lorsque les alliés, craignant la prépondérance que l'Espagne allait acquérir sur ce point important, se refusèrent aux propositions du cabinet de Madrid, décidèrent et hâtèrent l'évacuation de cette ville. Il faut se souvenir que, lorsque cette évacuation s'opéra, l'amiral Gravina s'opposa avec énergie à l'incendie des vaisseaux, ainsi qu'au pillage des arsenaux : on ne peut oublier qu'il fut le seul qui reçut à son bord les royalistes de la ville fidèle, qui cherchaient sur la flotte combinée un asile contre la guillotine que les farouches républicains amenaient en triomphe avec eux.

Charles IV avait fait au cabinet de Saint-James des ouvertures et des propositions loyales relativement à la Vendée. Il voulait allier cette combinaison avec celle de Toulon, et appuyer l'oriflamme d'Henri IV, sur ces deux points, par les secours des troupes

étrangères; ces propositions furent repoussées.

De telles preuves de déloyauté fatiguèrent la cour de Madrid. Elle crut apercevoir dans la politique des alliés des projets qui ne s'accordaient pas avec les principes qu'elle professait; elle ne voulut pas faciliter le démembrement de l'héritage de sa famille. Charles IV en abandonna la défense aux Français, laissant au temps à le remettre dans les mains du Souverain légitime. Les événemens ont prouvé qu'il avait prévû sous ce rapport ce qui devait arriver.

En traitant de la paix avec les ennemis du trône de saint Louis, Charles IV ne fermait pas son cœur à l'espoir d'y voir remonter les légitimes possesseurs; loin de repousser les moyens de leur en procurer la possession, il accueillait avec empressement les vues qui lui paraissaient utiles pour ce grand but : il les couvrait seulement du voile de la politique. Je vais en donner des preuves incontestables.

L'ambassadeur du roi Louis XVIII, M. le duc d'Havré et de Croy, accrédité près

sa M. C., continua ses fonctions diplomatiques, malgré l'arrivée du général Pérignon, ambassadeur du gouvernement républicain; les mêmes relations d'affaire et d'amitié ne discontinuèrent pas entre le cabinet de Madrid et celui de Mittau.

La paix signée, je sollicitai directement du Prince de la Paix un congé, et la permission d'aller joindre Monseigneur, comte d'Artois, qui s'était embarqué pour l'expédition qui eut Quiberon pour résultat. Le ministre de confiance de Charles IV, non-seulement accueillit cette demande avec empressement, mais il daigna me donner une preuve non équivoque des intentions du gouvernement, en me chargeant spécialement de lui rendre compte des relations que l'Angleterre avait avec les armées royales, me recommandant de chercher à pénétrer la sincérité du cabinet de Saint-James à cet égard. Il m'ordonna de lui rendre compte des découvertes que je pourrais faire à ce sujet, ainsi que des opérations des armées royales, et de tout ce qui pouvait avoir rapport à cette combinaison. Il

m'autorisa même à ouvrir des négociations relatives à la participation secrète de l'Espagne, si je découvrais de la loyauté dans la conduite du cabinet de Saint-James.

Pénétré de cette marque de confiance, je hâtai mon départ de Madrid, et fus à la Corogne prendre le paquebot de correspondance avec l'Angleterre, sur lequel j'eus passage comme envoyé de S. M. Je m'embarquai à l'équinoxe de septembre 1795. Un coup de vent de sud-ouest, qui fut affreux pour l'escadre de l'amiral Christian, se rendant aux Antilles, me fut très-favorable. Je débarquai à Plimouth cinquante heures après avoir quitté les côtes d'Espagne. La force du vent et les courans, nous portèrent dans ce port, au lieu d'entrer dans celui de Falmouth, lieu de destination des paquebots. Je trouvai à Plymouth des Français prisonniers républicains que l'on renvoyait en France, et des émigrés royalistes, qu'on embarquait pour la Vendée, et que l'on allait déposer à Belle-Isle, malgré les résultats de l'affaire de Quiberon. Ces divers mouvemens s'opéraient avec calme

dans un port qui n'était cependant pas neutre dans les dissensions en politique qui divisaient les Français; je dis en politique, car on retrouvait toujours dans leur cœur ce sentiment inné d'union que les passions même ne peuvent anéantir. J'en eus une preuve touchante à Plymouth. Le soir de mon débarquement, empressé de savoir des nouvelles de Monseigneur, comte d'Artois, je fus dans une maison où l'on me dit que des Français étaient logés. J'avais demandé ceux qui étaient royalistes, et je trouvai quatre officiers républicains qui répondirent à l'empressement avec lequel je leur demandai des nouvelles de l'expédition : « Nous allons ef-
» fectivement en France, mais par échange :
» nous sommes officiers républicains; quoi-
» que nous différions d'opinions, nous vous
» offrons, Monsieur, tous nos services; si
» vous avez des nouvelles à faire donner à
» vos parens, ou des affaires à traiter, vous
» pouvez vous confier à nous; nous vous
» répondrons de tout sur notre honneur. »
Je n'eusse pas hésité à confier de grands intérêts à des Français qui me parlaient avec

la franchise du sentiment et au nom de l'honneur ; mais tout ce qui m'intéressait était hors de France : je remerciai ces officiers, et les quittai en gémissant sur les motifs qui divisaient d'opinion des hommes qui se rapprochent toujours par les nobles mouvemens de l'âme.

Rendu à Londres, j'eus divers conférences avec M. Pitt, relatives à la mission qui m'était confiée. Je remarquai que toutes les fois que je prononçais les mots guerre civile, ce ministre me répondait avec feu : « C'est bien. »

Les combinaisons dans l'intérieur ne présentaient que des mouvemens partiels et non cet ensemble qui seul eût pu amener ce changement qu'il eût été facile d'opérer, si l'on avait suivi le système franc de M. Burke auquel je fus présenté par feu mon estimable ami, le docteur Hussey, évêque de Waterford, en Irlande.

Les conférences que j'eus avec M. Pitt, premier ministre, et M. Windham, chargé des combinaisons royales, avec le duc d'Harcourt, ambassadeur de Louis XVIII

près le cabinet de Saint-James ; les relations intimes que je formai avec les chefs de l'Ouest qui se trouvaient à Londres ; la manière adroite, mais évasive, avec laquelle on reçut les plans que j'avais apportés et qui avaient eu l'assentiment du gouvernement espagnol ; tout me prouva qu'on ne voulait que détruire la France en attisant les dissensions intestines, et en évitant de donner à la guerre intérieure ce caractère d'ensemble qui eût éteint les guerres révolutionnaires et épargné de grands malheurs à l'Europe. Mais les Puissances voyaient, avec une ambitieuse espérance, la France divisée; et elles ignoraient encore alors que le Français ajourne ses discussions politiques, lorsqu'il s'agit de conserver l'intégralité de son territoire.

Je rendais compte exactement à M. le prince de la Paix de tout ce que je remarquais. Mes liaisons diplomatiques me mirent à même de découvrir le projet que le gouvernement anglais avait formé de détruire la confiance que Charles IV accordait à son premier ministre. Lord Butte était chargé

de cette opération ; il agissait sur le cœur du Roi par l'entremise du cardinal Despuch, du cardinal Lorenzana, archevêque de Tolède, grand inquisiteur, et du confesseur de la Reine Escoïquiz, alors évêque d'Avila, devenu ensuite archevêque de San-Yago. Lorsque j'eus obtenu la certitude de l'existence du plan que je découvris à la suite d'un dîner, au moment précieux des toasts, et que je dus à un des secrétaires du ministre, qui était du nombre des convives, j'en fis part au prince de la Paix par un courrier extraordinaire, et le mis à même d'acquérir la preuve de ce que j'avançais. Il paraît que le moyen ostensible, dont ces trois prélats se servaient pour amener la perte du prince de la Paix, tenait à des motifs religieux du ressort de l'inquisition ; mais le ministre ne connut l'intrigue que lorsque je lui en donnai la connaissance. Ces trois personnages, fort en crédit auprès du Roi, furent exilés à Rome, sous la rubrique politique d'une mission près du Saint-Père, et le plan fut déjoué.

Les personnes qui ne jugent les mesures

d'État que d'après les événemens, qui sont souvent le contraire du calcul qui les amènent, diront peut-être que si je n'avais pas dérangé le plan du cabinet de Saint-James; si lord Butte avait réussi à faire disgracier le prince de la Paix, la révolution de 1808 n'eût pas eu lieu. Je répondrai à cela, 1°. qu'il était difficile, en 1796, de prévoir que le gouvernement républicain deviendrait un gouvernement impérial despotique qui exécuterait l'usurpation de 1808; 2°. que je faisais mon devoir en homme d'honneur, en fonctionnaire investi d'une confiance à laquelle il ne peut manquer sans trahir sa conscience, sans oublier ses devoirs. M. de Las Cazas, alors ambassadeur d'Espagne à Londres, eut les mêmes renseignemens que moi, mais cinq semaines après que j'en eus donné connaissance au ministre espagnol.

Le gouvernement français acquit assez de crédit auprès de la cour d'Espagne, pour faire naître des discussions d'intérêt entre cette cour et celle du Portugal. La guerre fut déclarée entre ces deux puissances par suite

d'une alliance avec le gouvernement anglais. L'ambassadeur à Londres fut rappelé, et je fus contraint de retourner en Espagne. M. de Las Cazas me chargea de ses dernières dépêches ; elles étaient de nature à faire désirer qu'elles arrivassent promptement. Il mit à ma disposition un paquebot, fin voilier, *le Lanzerote*, pour me transporter à la Corogne. Je fus très-surpris, en arrivant à Falmouth, et après avoir fait dire au capitaine que je voulais partir à l'instant même, de recevoir la nouvelle que l'on venait de mettre embargo sur le paquebot espagnol ; mais le capitaine de port me fit savoir que je pouvais m'embarquer sur un packet anglais qui allait mettre à la voile. Malgré mes vives représentations contre cette mesure arbitraire, je fus contraint d'attendre le départ de ce vaisseau, ce qui ne s'effectua qu'après l'arrivée d'un messager que le gouvernement anglais envoyait à son ambassadeur à Madrid. J'ai pu présumer que le ministre avait voulu paralyser l'effet des dépêches que je portais, en faisant arriver celles de son gouvernement à la même époque. Ma traversée

fut assez courte. En arrivant aux attérages des côtes d'Espagne, nous fûmes assaillis par des trombes fort rares dans ces parages. Depuis deux fois vingt-quatre heures, nous n'avions pas de vent, mais la mer était houleuse et le temps bas; les matelots présageaient du vent. Vers six heures du matin nous aperçûmes à l'horizon le plus beau spectacle qu'on puisse imaginer; quatorze colonnes à des distances presque régulières, et occupant l'espace demi-circulaire de l'horizon à bas bord du bâtiment. Ces colonnes liaient la mer aux nuages, et nous présentaient l'aspect d'un portique d'une vaste dimension. Le vent s'éleva aussitôt, et faisait avancer sur nous ces colonnes d'eau avec un bruit effrayant. L'équipage épouvanté présageait une mort certaine dans ce phénomène qu'aucun d'eux n'avait encore vu, quoique plusieurs eussent passé la ligne. Ignorant les moyens d'éviter d'être engloutis par une de ces énormes masses d'eau, si elle venait à passer sur le navire, chacun se livrait au désespoir. Le capitaine lui-même n'était plus à lui; il ne savait quel ordre donner.

Heureusement, plusieurs des passagers avaient assez lu pour savoir que la détonation du canon rompait ces colonnes. D'après leur observation, le capitaine ordonna aussitôt des décharges d'artillerie et de mousqueterie qui nous tirèrent de ce danger imminent. Nous en fûmes quittes pour être mouillés assez fortement par la dernière de ces trombes rompue à demi-portée de canon. Le lendemain de cet événement, le neuvième jour de notre navigation, nous découvrîmes les côtes de la Galice, et mouillâmes dans le port de la Corogne.

A peine débarqué, je partis pour l'Escurial où se trouvait la cour.

Dans mes conférences avec le prince de la Paix et en lui rendant compte de la mission qu'il m'avait confiée, je lui détaillai les obstacles que le gouvernement anglais mettait au développement de l'opinion royale en France, tout en entretenant ce principe comme moteur de divisions partielles. Je pus apprécier la loyauté de la cour de Madrid, et avoir une nouvelle con-

viction que la politique et un intérêt de circonstance avaient seuls déterminé Charles IV à se détacher de la coalition.

Des troupes espagnoles furent portées sur les frontières du Portugal ; mais il n'y eut point d'hostilités, et l'harmonie se rétablit bientôt entre ces deux Puissances dont l'alliance est déterminée par leur position géographique. L'Espagne resta en guerre avec l'Angleterre.

Dans le mois de novembre 1796, le prince de la Paix me manda à l'Escurial, résidence de la cour pendant une partie de l'hiver. Il m'annonça qu'il avait jeté les yeux sur moi pour une mission très-délicate qui intéressait la maison de Bourbon. Il me développa le projet qu'il avait conçu de dégager les royalistes de l'Ouest de l'influence du cabinet de Saint-James, et de les mettre sous la garantie des intérêts qu'avait la branche espagnole de rétablir l'autorité légitime sur le trône de France : seul moyen non-seulement de maintenir les couronnes de Naples et de Madrid, mais encore de ra-

mener la tranquillité en Europe. Il m'enjoignait de me rendre en Angleterre, de m'aboucher avec les chefs des partis royalistes de l'Ouest, de leur faire des propositions dans le sens de dispositions franchement énoncées; de leur demander un état approximatif des dépenses des armées, et des besoins soit en munitions de guerre et armement, soit en habillement, etc., etc. Il m'autorisait à promettre le paiement par mois des sommes prouvées nécessaires pour le développement d'une force de cent mille hommes et la fourniture prompte de l'artillerie et d'autres objets d'armement.

Muni des instructions du ministre, je me rendis à Bilbao pour prendre un bâtiment de commerce. La correspondance officielle par la Corogne était interrompue en raison de la guerre; je dus attendre dans ce port près de trois semaines le chargement d'un navire lubecquois qui mit à la voile vers le milieu de décembre. Ses papiers le frétaient pour Hambourg, mais il était convenu que Hambourg voulait dire Londres. Nous fûmes hélés et visités dans la

latitude de Rochefort par une frégate française; nos papiers nous sauvèrent de la capture que les officiers nous assuraient devoir être déclarée bonne, si l'on trouvait à bord le moindre indice que nous allions en Angleterre. Le capitaine avait eu grand soin de faire cacher mon portefeuille dès qu'il avait reconnu la frégate. Mon passe-port me désignait comme natif de Bilbao. Nous tombâmes à la hauteur d'Ouessant dans la division légère anglaise qui croisait sur les côtes de France. Hélés aussi, par une des frégates, on nous souhaita bon voyage, sans nous visiter, dès qu'on eut appris que nous allions à Hambourg, *the great* (la grande), c'était le mot désignant Londres.

Si je ne craignais de passer pour un de ces esprits faibles qui croient aux pressentimens, je citerais celui qui m'occupa pendant la nuit dans laquelle nous doublâmes le cap Ouessant. Nous étions depuis quinze jours à la mer, fatigués par les coups de vent du solstice d'hiver, dangereux dans le golfe de Gascogne. Il ventait très-fort du S. S. O.; mais le vent nous était favorable pour en-

trer dans le canal de la Manche. Je rêvais que je faisais naufrage ; j'en voyais tous les détails, et je me trouvais ensuite au milieu d'une famille anglaise. Je fus enlevé à mon rêve par les manœuvres des matelots et par le capitaine qui vint m'annoncer, avec une grande satisfaction, que nous étions dans la Manche et avec un bon vent. Il était excellent, il est vrai ; car, en vingt-quatre heures nous nous trouvâmes devant Douvres, après avoir longé de très-près les côtes anglaises. Nous espérions doubler les dunes et entrer dans la Tamise avant la nuit, lorsque, vers onze heures, le vent sauta tout à coup au N. N. E., et nous força de jeter l'ancre à trois milles en avant du port de Douvres. Le vent fraîchit, devint impétueux. Le capitaine, qui voulait entrer dans le port, fit un signal pour appeler un pilote côtier. Il arriva effectivement vers une heure, mais non sans peine. La mer était devenue très-houleuse ; il fit apercevoir au capitaine le danger qu'il y aurait en essayant d'entrer dans un port fermé par une jetée, et dont l'entrée est excessivement étroite. Il lui conseilla de gagner le large,

seul moyen d'éviter de chasser sur ses ancres et d'affaler à la côte. Il resta à bord et renvoya sa chaloupe à terre. Fatigué de la longueur de la traversée, pressé d'arriver à Londres, craignant l'effet de ce coup de vent qui pouvait emporter le navire hors la Manche, je voulus profiter de cette occasion pour gagner la côte malgré la tempête. Je me mis dans cette chaloupe, calculant que le danger n'était pas imminent, puisque les matelots allaient le braver. A peine avions-nous quitté le navire que je m'aperçus du péril qui nous menaçait et auquel nous échappâmes pendant les deux tiers de cette traversée, en nous laissant aller à la lame qui déferlait vers le rivage, mais qui nous éloignait du port. Arrivée dans la direction du courant, notre faible embarcation ne put résister au choc de deux vagues qui fondirent sur nous, et remplirent notre chaloupe non pontée. Sur six matelots et moi, seul passager, quatre furent noyés; et, après avoir fait un grand mille à la nage, je perdis connaissance très-près de terre. Lorsque je revins à moi, je fus surpris de me trouver

dans un lit entouré de la famille du maître de l'hôtel chez lequel on m'avait porté après m'avoir retiré de l'eau. Les secours qu'on donne aux noyés me rappelèrent à la vie. C'était le 7 janvier 1797 que cet événement arriva, il faisait très-froid; et, soit l'effet de la température de l'eau, soit celui de la fatigue que j'éprouvai en nageant habillé l'espace d'un mille, je restai pendant près de quinze jours courbé en deux. J'eus pendant plus de trois mois les jambes enflées avec des douleurs très-fortes et des picotemens insoutenables à la plante des pieds. Un capitaine de frégate, en se rendant également à terre, fut noyé à Portsmouth par le même coup de vent.

Je quittai Douvres et me rendis à Londres dès que ma santé me permit de supporter la voiture. Son Altesse royale Monseigneur, comte d'Artois, instruit de l'accident qui m'était arrivé, eut la bonté de m'écrire à ce sujet une lettre pleine de bienveillance et d'intérêt.

Dès mon arrivée à Londres je m'occupai de l'objet important, but de mon voyage.

Je trouvai dans cette ville MM. de Frotté, de Châtillon, George Cadoudal, de Bourmont, le premier chef de la Normandie, le deuxième de la Vendée, le troisième du Morbihan, le quatrième d'Ille-et-Vilaine.

J'eus de fréquentes conférences avec ces chefs; je les trouvai tous pénétrés non-seulement du désir d'agir loyalement pour la cause des Bourbons, mais encore persuadés que les moyens qu'employait le gouvernement anglais n'étaient nullement propres à atteindre le but que devaient souhaiter les amis du Roi légitime. Je leur soumis les propositions du gouvernement espagnol. Ils en reconnurent l'efficacité, ils en désiraient l'exécution; mais leur entière soumission aux ordres du Roi, qui leur prescrivait la direction du gouvernement anglais, fut un obstacle insurmontable à leur adhésion aux propositions de l'Espagne, quoiqu'ils fussent bien convaincus que S. M. était trompée dans les espérances qu'on faisait naître alors d'une coopération franche des Puissances pour le rétablissement de la monarchie. (Cette coopération n'eut lieu

qu'en 1799, comme on le verra par la suite.)

Ces Messieurs m'engagèrent à faire des ouvertures à M. le duc d'Harcourt, ambassadeur du Roi à Londres et chargé des mouvemens royaux dans l'intérieur. Je trouvai le duc tout-à-fait dans le sens anglais et convaincu de la bonne foi du cabinet de Saint-James. Il considérait comme pouvant être d'un danger grave dans ses conséquences toute combinaison qui s'écarterait du grand plan général dont on lui faisait connaître les progrès, mais dans lequel on ne faisait point entrer le cabinet de Madrid.

Après six mois de négociations, je dus renoncer avec regret à la réussite du plan espagnol, dont l'importance m'était de plus en plus dénontrée, et s'accréditait par mes diverses conférences avec les ministres anglais auxquels je faisais part du désir sincère de l'Espagne de coopérer avec l'Angleterre aux mouvemens royalistes de l'Ouest, en se chargeant de soutenir à elle seule, d'une manière oculte, ceux du midi. Il était facile d'apercevoir, à travers des assurances d'un grand dévouement, qu'on

repoussait tous les moyens décisifs, pour n'adopter que ceux qui pouvaient entretenir la discorde, sans donner à aucun parti la facilité d'obtenir une prépondérance positive.

Nous croyons devoir joindre, comme pièce explicative, une lettre du seul des chefs royalistes, que je viens de citer, existant en ce moment. Je me la suis procurée, lorsque je formai le projet de réunir les matériaux qui forment ces souvenirs.

» Paris, 14 janvier 1816.

» Monsieur le Marquis,

» Je me souviens très-bien qu'en 1797
» vous offrîtes en Angleterre à MM. de
» Frotté, de Châtillon et George, ainsi qu'à
» moi, de mettre le parti royaliste de l'Ouest
» sous l'influence du gouvernement espa-
» gnol qui voulait franchement le rétablis-
» sement des Bourbons, à condition que
» nous nous dégagerions de toute relation
» avec le ministère anglais, et que vous nous
» fîtes, dans cette vue, toutes les proposi-
» tions que vous aviez été autorisé à faire

» par le prince de la Paix, alors ministre de
» Sa Majesté Catholique.

» Quelque avantage que nous pussions » trouver dans l'établissement de liaisons » avec l'Espagne, nous crûmes ne pas de» voir nous écarter, pour la conduite du » parti du Roi dans l'Ouest, des directions » qui nous avaient été données, au nom du » Roi, par S. A. R. MONSIEUR, et cette con» sidération empêcha de donner suite aux » propositions que vous nous avez faites.

» J'ai l'honneur d'être, etc., etc.

» Le lieutenant général

» Comte DE BOURMONT. »

Il se manifesta à cette époque une insurrection dans le Midi de la France. M. de Paulo en était le chef, mais elle ne tenait point au plan général. On assure que le mouvement fut combiné par le Directoire dans le but d'éventer le plan réel dont nous allons parler, et dont le gouvernement français avait eu une connaissance imparfaite. Les royalistes donnèrent dans le piége; et les résultats n'ayant pas été heu-

reux pour eux, ils furent découragés par le fâcheux résultat de cette entreprise intempestive, en opposition avec le mouvement combiné. Les chefs de cette insurrection royale n'avaient aucun caractère reconnu par le Roi ni par Monseigneur, comte d'Artois, lieutenant général du royaume, chargé alors de l'organisation générale des royalistes en France. Ceux du Midi furent victimes d'une confiance aveugle : ils se levèrent au seul nom du Roi, tandis que le Roi défendait momentanément toute démonstration de fidélité et n'autorisait que des organisations secrètes comme mesure préparatoire. C'est ainsi que souvent un faux zèle nuit à l'intérêt de la cause que l'on soutient.

Les Souverains, effrayés des succès des armées françaises et surtout des progrès rapides des principes révolutionnaires, se déterminèrent enfin, en 1799, à réunir leurs forces contre l'ennemi commun. La coalition prit un caractère de résolution fixe pour le rétablissement de la maison de Bourbon. Le maréchal

Souwarow fut mis à la tête de l'armée austro-russe qui, après avoir fait évacuer l'Italie et la Suisse, devait pénétrer en France par le Porentruy. Monseigneur, comte d'Artois, devait se rendre à cette armée dès qu'elle aurait gagné la frontière et donner, par sa présence, la garantie que les Français pouvaient désirer sur les intentions des coalisés. On levait, en Suisse, des régimens qui devaient servir sous les ordres directs de ce Prince. Divers corps autrichiens devaient occuper les armées républicaines sur le Rhin, et l'Angleterre s'engageait à fournir aux royalistes de l'intérieur les moyens d'agir d'une manière utile pour la cause de la légitimité. L'organisation des partis royaux fut arrêtée. Les chefs de l'Ouest partirent pour leur destination respective. Ils avaient ordre de préparer les mouvemens; mais défense leur fut faite de prendre les armes avant que les alliés fussent en mesure d'agir en France.

Le gouvernement français avait opéré en en Espagne, en 1798, ce que voulait faire en 1796 celui de Londres. Une intrigue

avait fait disgracier le prince de la Paix, et M. Urquijo, que j'avais connu à Madrid employé à la secrétairerie d'état, que j'avais vu ensuite secrétaire d'ambassade à Londres, en 1796, l'avait remplacé. Ce ministre, cédant aux instances de l'ambassadeur français, l'amiral Truguet, avait ordonné le renvoi des émigrés des corps espagnols. Ils furent réunis à Maïorque. M. le duc d'Havré et le duc de Pienne reçurent l'ordre de quitter l'Espagne. Le premier avait soutenu les intérêts de son Roi malheureux avec dignité et désintéressement, ayant refusé d'être fait lieutenant général au service de Charles IV, et ayant préféré une honorable détresse à un état plus heureux, pour continuer de servir Louis XVIII dont il était l'ambassadeur. Le second avait été blessé dans les rangs des volontaires de la légion de Saint-Simon, puis employé comme colonel dans un régiment espagnol.

Les projets dont l'exécution m'était confiée furent anéantis par ce changement de ministère. Ma mission diplomatique termi-

née, j'offris mes services à S. A. R. Monseigneur, comte d'Artois. Je reçus le commandement de la province du Rouergue et me rendis *à l'armée du maréchal Souwarow*, pour pénétrer en France, dès que les circonstances l'exigeraient. Les succès que le général russe obtint en Italie sont assez connus. Sa campagne en Suisse est le résultat d'une conception vaste et savante. C'est peut-être le plus beau fait d'armes du maréchal Souwarow. Il le considérait ainsi; car, lorsque je pris congé de lui à Lindau, pour retourner en Angleterre, au moment de la retraite des armées, il s'exprima en ces termes en m'adressant la parole : « Vous direz à Monsei-
» gneur, comte d'Artois, qu'Annibal et Sou-
» warow ont passé les Alpes. »

Quoique le but de ces souvenirs ne soit point de donner des détails d'opérations militaires, on ne trouvera pas mauvais que je trace le plan de cette campagne de Suisse, qui ne saurait être trop citée.

L'armée russe occupait la Bochetta en avant de Gênes, lorsque la mésintelligence

se manifesta entre les cours de Russie et d'Autriche. Le maréchal Souwarow apprit que l'archiduc Charles, couvert de gloire à sa brillante affaire de Stockach, évacuait la position de Zurich avec son armée forte de soixante-dix mille hommes, sous le prétexte de se porter sur Manheim qu'on supposa menacé par les républicains, et abandonnait la Suisse au général russe Korsakow qui arrivait avec vingt-cinq mille hommes du fond de la Russie.

Convertir en blocus le siége de Gênes; pénétrer dans l'intérieur de la Suisse, non-seulement pour dégager l'armée russe, mais, par un mouvement rapide, arriver sur le flanc de l'armée de Masséna, opposée à celle de Korsakow, en position devant Zurich; forcer, par cette manœuvre, le général français à se retirer derrière l'Aar pour ne pas compromettre son armée; se prolonger, dans sa retraite, en menaçant toujours son flanc gauche, pendant que Korsakow le suivrait en front; gagner Berne et se jeter dans les gorges du Porentrui avant l'armée française, si les circonstances exigeaient qu'on

occupât ces défilés; opérer ainsi la délivrance de la Suisse et poursuivre l'exécution du grand plan : tel fut celui de Souwarow qu'il mit à exécution au moment même qu'il fut conçu. Il demandait à l'Archiduc de s'arrêter à Schaffouse et d'occuper les bords du Rhin dans cette partie, afin de faire croire à une diversion. L'Archiduc n'accéda pas à cette demande, et continua son mouvement sur Manheim.

La division autrichienne, commandée par le général Mélas, fut laissée en Italie. L'armée russe se mit en mouvement et se porta à marches forcées sur Bellinzone. Les équipages, la grosse artillerie, étaient restés en arrière pour ne pas entraver la rapidité de la marche. Une division française est culbutée à Bellinzone, le général Lecourt y est fait prisonnier; l'armée russe, forte seulement de 22,000 hommes, se sépare en deux divisions; Souwarow avec 12,000 hommes prend la route du Saint-Gothard; 10,000 hommes sont mis sous les ordres du général Rosenberg qui se dirige sur le Disentis.

Le point de réunion fut déterminé devoir

s'effectuer, à jour fixe, dans la plaine de Muthenthall, entre le lac de Zurich et celui de Zug.

Toute la Suisse était occupée par des corps de l'armée française échelonnés. Les Russes ne sont arrêtés nulle part. Vainqueur au Saint-Gothard et à Attdorf, Souwarow arrive ponctuellement au rendez-vous. Rosenberg avait éprouvé plus de difficultés dans sa marche en traversant des montagnes qu'on avait crues impraticables pour une armée, mais il avait rencontré moins d'oppositions militaires; il fut cependant exact au rendez-vous. Ces deux petits corps d'armée étaient réduits par des pertes considérables occasionées par les combats, la fatigue, l'intempérie de la saison et la mauvaise nourriture. A peine furent-ils réunis, que Souwarow apprend la défaite de Korsakow et la marche de Masséna arrivant contre lui avec 30,000 hommes appuyés par les lacs de Zurich et de Zug. Il calcule qu'il ne pourra tenir contre une armée victorieuse s'il se laisse attaquer. Il fait battre la générale, marche au-devant de Masséna, l'atteint, et le force à

changer son plan d'attaque en un plan de défense. *Il obtient un succès;* mais, au lieu de s'abandonner sur l'armée française, il se retire, culbute à Schwitz et à Glaris les divisions placées pour lui couper la retraite, et arrive à Coire où il passe le Rhin, laissant la Suisse étonnée de la hardiesse de son entreprise, de la promptitude de son exécution et des succès qu'il avait obtenus. Si Korsakow avait tenu vingt-quatre heures de plus, le plan de Souwarow s'effectuait, et eût été le fait d'armes le plus extraordinaire des fastes militaires, comme la conception en est la plus hardie.

L'armée russe ne prit un peu de repos que lorsqu'elle fut arrivée à Feldkirck; elle y campa plusieurs jours, se rendit ensuite à Lindau, et y forma sa jonction avec les restes de l'armée de Korsakow.

J'ai été témoin du désespoir que les soldats de cette armée témoignèrent sur la défaite de Zurich. « Ramenez-nous au com-
» bat, disaient les soldats au général Sou-
» warow lorsqu'il passait dans leurs rangs;
» nous voulons reconquérir votre estime

» et celle de nos compatriotes. » Souwarow le leur promit. Il avait effectivement le projet de reprendre l'offensive : il fit part de son plan à l'Archiduc, en lui demandant d'y coopérer en suivant seulement le mouvement de son armée. L'Archiduc ne crut pas devoir obtempérer à cette demande contraire, sans doute, aux instructions qu'il avait de sa cour, et il envoya un de ses aides de camp à Lindau pour faire part au général russe de ses intentions. Souwarow fut très-contrarié de ce refus de l'Archiduc : il en témoigna publiquement son mécontentement. En sortant du cabinet où il avait ouvert les dépêches de l'Archiduc, il dit à l'aide de camp qui les avait apportées, en présence des personnages qui se trouvaient dans le salon, et j'étais du nombre : « Dites au général autrichien qui vous a » remis les dépèches que je viens de lire, » que je voulais l'associer à la gloire que » mon armée va acquérir en repoussant les » Français sur leurs frontières; mais que, » puisqu'il s'y refuse, il apprendra que les » Russes, même en nombre inférieur, sa-

» vent gagner des victoires sans la partici-
» pation des Autrichiens. »

Des ordres arrivés de Saint-Pétersbourg changèrent les projets de Souwarow; il dut effectuer sa retraite, et ramener son armée en Russie. Il manifesta la plus vive douleur en se conformant aux intentions de son Souverain.

Le caractère de ce général, dont la vie militaire n'a été marquée que par des succès, a été dépeint par plusieurs écrivains. Le représenter ici en détail serait donner lieu à l'apparence d'une compilation : je me bornerai à raconter quelques traits de sa vie dont j'ai été le témoin : ils prouveront que l'originalité qu'il manifestait dérivait d'un calcul politique qu'il croyait devoir suivre pour captiver l'admiration d'un peuple superstitieux, alors presque dans l'enfance de la civilisation.

A travers les marques de singularité dont il semait sa vie privée comme sa vie politique, on remarquait l'homme de génie doué d'un grand caractère.

Souwarow était versé dans les hautes

sciences et dans la littérature. Il aimait à faire preuve de son érudition; mais il ne parlait que devant les personnes qu'il croyait capables de le juger. Il avait une connaissance exacte de toutes les places fortes de l'Europe dans tous les détails de leurs fortifications, ainsi que des positions et du terrain sur lequel s'étaient livrées des batailles célèbres. Il parlait beaucoup de lui, et vantait ses actions militaires en ajoutant : « L'homme qui a fait de grandes choses » doit en parler souvent : c'est le moyen » de stimuler l'amour-propre et l'ambition » de ceux qui l'écoutent. » Il avait le génie militaire, et n'en voyait les opérations qu'en grand. Je lui ai souvent entendu dire : « Lorsque je reçois l'ordre de l'Empereur » de prendre le commandement d'une ar» mée, je lui demande quel pays il veut » conquérir, et je dirige mon plan de ma» nière à attaquer ce pays sur le plus de » points possibles, mais toujours à des dis» tances très-éloignées, de façon à y péné» trer par beaucoup de colonnes. Lorsque » je rencontre l'ennemi je le culbute, c'est

» alors la besogne du soldat; mais le plan du » général doit être vaste, et point retréci » à l'attaque d'une position. Par cette com- » binaison, l'ennemi, qui ne garde essen- » tiellement qu'un point, se trouve flanqué, » parfois même tourné : il doit disséminer » ses forces pour s'opposer à l'envahisse- » ment qui est déjà opéré en partie, lorsqu'il » s'en aperçoit. »

Souwarow dînait à sept heures du matin, et son dîner n'eût jamais été célébré par nos gastronomes modernes. Quelques plats de viande ou de poissons, et pour entremets du riz à la Cosaque, mets détestable, que, par déférence cependant, on trouvait excellent, parce que le maréchal le trouvait bon et en faisait les honneurs : tel était le repas de cérémonie après lequel on allait presque toujours manger par nécessité. Il n'y avait point d'argenterie sur sa table au moins en campagne. On se servait de couverts en fer. Le dîner était son moment de récréation et d'amabilité; il y parlait beaucoup, et se couchait immédiatement après, mais toujours sur une botte de paille et enveloppé

dans un manteau, il dormait deux heures; travaillait ensuite, mangeait de nouveau à cinq heures, mais il faisait seul ce repas, après lequel il se couchait encore, dormait deux heures, travaillait et passait la nuit entre l'occupation et le sommeil.

Son costume était un gilet blanc, une culotte et des bottes à l'anglaise. Lorsqu'il se couvrait la tête, c'était avec un schacko à l'autrichienne.

La retraite des armées coalisées ajournait les projets dont le développement devait me conduire en France. Je quittai l'armée russe dès que sa retraite fut prononcée, et, en prenant congé du maréchal, je lui demandai ses ordres pour l'Angleterre où je retournais; j'ai relaté plus haut ce qu'il me chargea de dire à S. A. R. Monseigneur, comte d'Artois.

J'arrivai à Altona vers la fin de novembre. Je trouvai le paquebot prêt à partir pour Yarmouth; mais, dans la nuit qui précéda le jour où nous devions mettre à la voile, l'Elbe fut glacé et la navigation interrompue. Le froid s'augmenta au point qu'en

six jours la mer fut gelée jusqu'à une lieue des côtes. Je fus forcé de prendre la détermination de passer l'hiver en Danemarck et d'y attendre que la navigation fût ouverte de nouveau. La communication avec l'Angleterre ne fut cependant pas interrompue complétement; les paquebots venant de la Grande-Bretagne relâchaient à Helgoland, île à trois lieues de l'embouchure de l'Elbe, leurs canots débarquaient sur la glace des porteurs qui gagnaient le continent en traversant à pied les glaces trop raboteuses pour l'usage des traîneaux. Ces messagers prenaient à leur retour la correspondance continentale.

Cette manière de gagner la mer ne paraissait pas assez sûre pour qu'aucun voyageur se hasardât de la prendre. Je fis connaître à Monseigneur, comte d'Artois, le motif qui me retenait sur le Continent, et j'attendis que le dégel rendît le cours à la navigation de l'Elbe. L'hiver fut très-rigoureux et les glaces n'étaient pas encore rompues au mois de mars.

Quoique l'empereur Paul se fût retiré de

la coalition, que le gouvernement eût changé de forme par l'événement qui avait porté Buonaparte au consulat, les combinaisons royales dans l'intérieur avaient la même existence et la même activité secrète : je dus rentrer en France pour la formation du parti dont le commandement m'était confié.

Je quittai le Danemarck vers le commencement d'avril, et pris la route de Paris; le premier Consul avait cru politique sans doute de laisser rentrer dans leur patrie les Français que la révolution en avait expulsés. Peut-être même avait-il pensé qu'il était de la dignité du gouvernement, qui paraissait vouloir réparer les maux qui affligeaient la France, de rappeler l'élite de la nation, maltraitée généralement dans l'étranger, et réduite à une position si fort en contraste avec le sublime de sa conduite politique. Les événemens qui se sont succédé peuvent porter à croire que Napoléon, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, avait dès lors le projet monarchique qu'il a exécuté depuis; et qu'il voulait y rattacher

la noblesse qui avait illustré l'ancienne monarchie, afin de donner de l'éclat à sa couronne, et dans le but d'en préparer la légitimité qu'il croyait pouvoir baser sur un assentiment général.

Quel que fût le projet du premier Consul, il était mental, et aucun décret du nouveau gouvernement n'avait rapporté le décret d'exclusion rendu contre les émigrés. Ce n'était donc qu'en hésitant, et d'après une confiance fondée sur les principes généreux qu'annonçait le consulat, que les émigrés commencèrent à rentrer en France; tous cependant sous des noms ou passe-ports étrangers. Attaché au service d'Espagne, je pris un passe-port du consul de S. M. C. à Hambourg, Ocaritz, celui qui avait protesté au nom de Charles IV contre l'arrestation de Louis XVI, et je partis pour Paris. Je ne puis que me louer des prévenances et des égards que je reçus des autorités militaires et civiles, lorsque j'arrivai sur le territoire français. J'aurais pu les attribuer au caractère étranger que me donnait ma qualité d'Espagnol, si des Français aussi

émigrés, avec lesquels je voyageais n'avaient éprouvé aussi beaucoup d'honnêtetés dans les procédés qu'on eut pour eux; ces procédés étaient d'autant plus rassurans, qu'on leur laissait apercevoir que, malgré le voile dont ils cherchaient à couvrir leur secret, il était pénétré.

J'arrivai à Paris vers le milieu d'avril 1800, et me présentai à M. d'Escoiquiz, ambassadeur d'Espagne : Il me donna un permis de séjour en me reconnaissant comme sujet espagnol.

Peu de temps après mon arrivée dans la capitale, j'écrivis au premier Consul pour lui demander une audience particulière. Je désirais vivement voir l'homme qui fixait les yeux de l'Europe, sur lequel la France fondait de grandes espérances, et avec qui j'avais été élevé à l'École militaire de Paris. Le style de ma lettre portait le caractère de l'opinion que je professais : elle était franche et confiante. Je la montrai à plusieurs personnes du nombre desquelles était M. Ladevèze, et M. Dubruel, député actuel de l'Aveyron ; ce dernier avait ma-

nifesté des opinions saines au conseil des Cinq-Cents dont il était membre. Ces messieurs trouvèrent ma lettre un peu hardie : ils voulaient que j'en rendisse le style plus souple; je m'y refusai : M. Dubruel m'accompagna aux Tuileries et me la vit remettre. Je ne reçus point de réponse; mais huit jours après je vis entrer chez moi un monsieur qui, après s'être assuré qu'il parlait à M. de Marcillac, me dit : « Vous » avez écrit au premier Consul pour lui » demander une audience particulière? — » Oui, monsieur; c'est vrai. — Je suis Duroc, » et je viens de sa part vous dire qu'étant » au moment de partir » (c'était pour aller gagner la bataille de Marengo), « il ne » peut vous recevoir; mais il m'a chargé » de vous demander ce que vous désirez. » Il se rappelle fort bien avoir été à l'École » militaire avec vous. — C'est en qualité » d'ancien camarade que je voulais le voir, » et lui demander la radiation de mon père, » inscrit sur la liste des émigrés. — Une » commission va être nommée à cet effet. » Mais vous, monsieur (ajouta M. Duroc),

» que faites-vous? que voulez-vous faire?
» — Je suis au service de l'Espagne; je
» veux y rester. — Que voulez-vous deve-
» nir en Espagne? vous n'y serez jamais
» qu'un émigré; et dans la supposition
» même que vous y parveniez à un em-
» ploi supérieur, vous aurez toujours à lut-
» ter contre la jalousie et les cabales des
» Espagnols. Restez dans votre patrie: Vous
» êtes jeune, ce gouvernement est celui de
» la jeunesse; vous avez de l'ambition, vous
» réussirez. — Non, monsieur, je ne le puis,
» j'ai été accueilli avec bonté par S. M. C.
» dans un temps où le malheur pesait sur
» les émigrés. J'ai été honoré de la protec-
» tion et même de la confiance particulière
» de son premier ministre; je ne puis, sans
» me rendre coupable d'ingratitude, aban-
» donner le service du Roi d'Espagne, quel-
» que persuadé que je puisse être que mon
» ambition y est très-limitée. — Le pre-
» mier Consul connaît tout ce que vous avez
» fait: Il sait que vous avez été employé
» par les Princes français; que vous avez
» été chargé de missions du gouvernement

» espagnol près le gouvernement anglais ; » que vous avez fait les campagnes du ma- » réchal Suwarow ; et il m'a chargé de » vous proposer d'être attaché à sa personne » dans son état major. Il vous donnera le » grade de général de brigade. — Je sens » tout le prix de cette offre flatteuse ; mais je » ne puis l'accepter. — Monsieur de Marcillac, » réfléchissez que le premier Consul vous » fait une offre, et qu'il m'a chargé de lui » apporter votre réponse. — Dites-lui, mon- » sieur, que je suis sensible à cette mar- » que de son souvenir d'ancien camarade ; » mais, je vous le répète, je ne puis l'ac- » cepter. » Duroc sortit, l'air assez mécontent.

Je fis part de cette conversation aux personnes à qui j'avais lu ma lettre au premier Consul ; elles trouvèrent mon refus assez hardi pour le moment (l'an 9—1800). Ces Messieurs, qui sont du département de l'Aveyron, connaissaient les motifs qui m'amenaient en France. Ils durent applaudir au principe qui me faisait sacrifier une carrière qui s'annonçait devoir être brillante, à la

chance que je courais en soutenant les intérêts de la légitimité et en allant travailler à organiser un parti royal dans la province dont le commandement m'était confié ; surtout au moment où, la paix étant conclue avec les partis dans l'Ouest, la réussite des combinaisons royales devenait plus incertaine encore. Mais je n'avais pas à réfléchir et ne pouvais balancer entre mon devoir et le parjure.

Si l'on se demande quel motif déterminait le premier Consul à faire d'aussi grands avantages à un émigré qui n'avait pas marqué d'une manière assez saillante pour considérer son ralliement comme un coup d'état, on remarquera qu'au mois d'avril 1800, les émigrés ne rentraient pas encore en foule. Ce ne fut que vers le milieu de l'été que la masse arriva à Paris. Il était dans les projets de Napoléon de s'attacher cette classe nombreuse, de la lier à ses intérêts, puisqu'il combinait déjà l'exécution de sa monarchie; et il se prononçait en témoignant dès le principe une grande faveur à un des membres du corps qu'il voulait rallier.

Dans le mois de juillet, je fus à Londres pour rendre compte à S. A. R. Monseigneur, comte d'Artois, de mes premières opérations. Je partis le 17 de ce mois, après avoir assisté à la dernière commémoration révolutionnaire du 14. Il me fut aisé de prévoir qu'on célébrait pour la dernière fois cette fête, dite nationale, qui rappelait une époque que les Français repoussaient déjà par unanimité d'opinion. Cette opinion semblait vouloir effacer les erreurs subversives, et rappeler le système royal. Je me rappelle que l'on croyait généralement à Paris que le 14 juillet Bonaparte proclamerait les Bourbons, ou se ferait reconnaître roi de France. On se porta de bonne heure aux Tuileries pour voir laquelle de ces deux pensées serait exécutée, et l'on fut très-étonné de voir encore les mots *liberté*, *république*, *égalité*, inscrits sur la frise du château. Les Français étaient, à cette époque, à peine remis des fatigues d'une tourmente politique de onze ans ; ils devaient accueillir leur libérateur sous quelque dénomination qu'il se présentât. Tous les cœurs

eussent été au-devant de lui : on ne lui demandait que des garanties en faveur de la monarchie. C'est la conviction que j'en avais acquise qui me porta à dire à Monseigneur, comte d'Artois, dans le rapport que je lui fis de la France : « Que la paix était ce que les » Français désiraient; qu'ils accueilleraient » avec reconnaissance celui qui la leur don- » nerait, qu'ils le porteraient sur le pavois, » et lui prêteraient le serment de fidélité. »

Je pus remarquer à Londres que, malgré l'ignorance dans laquelle on était sur la vraie position de la France, les émigrés, très-fatigués de l'émigration, désiraient rentrer dans leur patrie. Je fus consulté par un grand nombre sur les moyens qu'il fallait prendre pour cet objet, et aucun obstacle ne repoussait cette impulsion, fortement combattue cependant par M. de Conzié, évêque d'Arras. Dans une très-longue conversation que j'eus avec lui à ce sujet, je cherchai à le convaincre que disséminer des émigrés sur le territoire français, était y répandre des missionnaires Bourbonistes dont la seule conversation rap-

pellerait le souvenir d'une famille qu'on commençait à oublier ; qu'obtenir ce résultat était un grand acheminement vers la restauration. M. de Conzié n'était pas convaincu de cette vérité dont l'évidence a été prouvée en 1814.

Après avoir pris de nouvelles instructions, je quittai Londres où je n'avais passé que six semaines, et je m'embarquai à Gravesend, port destiné alors pour la correspondance avec la France. Je trouvai, parmi les passagers, plusieurs émigrés qui, en débarquant à Calais, n'éprouvèrent, de la part du commissaire du gouvernement, M. Mingaud, d'autre difficulté que d'être forcés d'attendre l'autorisation du ministre de la police, pour se rendre à Paris. J'étais parti de cette Capitale avec un passe-port espagnol ; il me servit pour y retourner, et je fus assez heureux pour faciliter le voyage de deux Espagnols, employés de la compagnie des Philippines, qui retournaient à Cadix, mais qui voyageaient sans passe-port. M. Mingaud les mit sous ma responsabilité spéciale qui finit dès qu'ils eurent été re-

connus par l'ambassadeur de sa Majesté Catholique, ce qui se fit le lendemain de notre arrivée à Paris. Il me parut assez piquant de servir de caution à deux Espagnols, au même moment où une dénonciation en forme, partie de Londres le même jour que moi, sans doute, me faisait connaître à la police comme envoyé en France par les Princes pour les intérêts du Roi, et me signalait comme chef de parti dans le Midi. Je fus instruit de cette dénonciation le lendemain de mon arrivée à Paris, et je ne crois pas être indiscret, en disant maintenant qu'il me fut proposé de me remettre la lettre originale, moyennant cent louis.

Ce fait prouve que la police avait su pénétrer jusque dans le cabinet des Bourbons, et qu'elle y était servie activement.

Je restai à Paris le temps nécessaire pour la liaison du plan qui me ramenait en France, et je me rendis ensuite dans l'Aveyron.

La combinaison royale, qui embrassait les provinces de France reconnues pour avoir un foyer d'opinion favorable à la légitimité, était purement militaire, une prise d'ar-

mes franche et loyale. Elle n'avait rien de commun avec le plan de la machine infernale, ignoré des chefs royalistes. Le développement du plan royal devait avoir lieu dès que les alliés paraîtraient sur la frontière. Le résultat de la bataille de Marengo en avait ajourné l'espérance. Mais l'organisation dut toujours se continuer, afin d'agir au premier moment favorable. On savait d'avance l'événement qui devait asseoir Alexandre sur le trône des czars : l'époque en était désignée. Il paraît même qu'un des cabinets de l'Europe avait compté sur cet événement, pour ramener la Russie dans la coalition contre la France. Ce qui est certain, c'est que la mort de Paul Ier. arriva à l'époque juste précédemment annoncée.

Espérons que les progrès de la civilisation ont mis un terme à ces événemens trop fréquens dans le Nord et dans le Midi de l'Europe : tous les Souverains devraient être solidaires de la légitimité des trônes, de l'ordre de succession, et de la fidélité des peuples. Ces principes doivent

être immuables et hors de toutes les discussions amenées par les intérêts politiques qui déterminent la guerre entre les Puissances. La Sainte-Alliance paraît avoir reconnu et adopté ces principes conservateurs de la société: il est à croire qu'aucun calcul politique, de quelque nature qu'il soit, ne pourra dissoudre ce pacte sacré pour les Rois et pour les peuples.

L'Aveyron présentait des chances heureuses pour la formation d'un parti royal. Les restes et le souvenir du rassemblement de Charrié, l'esprit religieux qui règne généralement parmi les habitans de ce pays, leur caractère ferme, hardi et tenace, qui les rend propres aux grandes entreprises; les vexations qu'ils éprouvaient des administrateurs civils et militaires relativement à la conscription, ce qui mettait ce département dans un état d'insurrection moral; le grand nombre de déserteurs, réfractaires et retardataires, forcés de fuir de leur manoir pour éviter les contraintes et les recherches des gendarmes; tous ces élémens, faciles à mettre en mouve-

ment, rendaient les Aveyronnais très-propres à lever l'étendard de l'insurrection et à la prolonger long-temps, dans un pays de montagnes, alors presque sans chemins et dont les communications intérieures sont difficiles.

En travaillant à mon organisation je trouvai une agence qui agissait aussi dans le sens royal, mais dont la direction venait du gouvernement anglais. M. Wickham, résident à Augsbourg, était le commissaire chargé de la direction de cette combinaison dans le Midi dont le général Willot avait le commandement. Le Rouergue en faisait partie. Cette agence n'avait encore obtenu que quelques moyens de correspondance pour connaître l'opinion. Le chef militaire était nommé; mais rien n'était préparé pour une organisation active. Mû par le sentiment du bien du service du Roi, je m'abouchai avec les membres de cette agence, je leur dis que j'agissais par ordre de Monsieur. Ils me crurent sur parole : je leur fis part de mon plan, ils en adoptèrent la marche et désirèrent réunir à mon titre

celui dont le comité anglo-royal avait disposé. Ils me proposèrent, en conséquence, de faire eux-mêmes auprès du titulaire la démarche de lui demander sa démission: j'y accédai, en leur faisant observer toutefois que rien ne pouvait mettre obstacle à l'exécution des ordres que j'avais reçus. Ces messieurs sentaient qu'une mission directe venant de Monseigneur, comte d'Artois, agissant au nom du Roi, offrait plus de confiance qu'une direction anglaise couverte, il est vrai, du nom du Roi, mais agissant d'après le plan du cabinet de Saint-James relatif aux mouvemens dans l'intérieur. Je fus bien étonné, lorsque j'appris que les premiers fonds destinés par le gouvernement anglais pour l'organisation royale dans le Rouergue, n'excédaient pas six mille francs!! Que l'on calcule les frais d'armement, d'équipement, d'achats de munitions, etc., etc.; les dépenses secrètes que nécessite une pareille organisation, et l'on pourra juger du degré de consistance que les ministres anglais voulaient donner alors au parti royal en France.

La négociation auprès du commandant nommé par la direction anglaise ne réussit pas ; il ne voulut pas se démettre. Les agens dans l'Aveyron m'offrirent de me remettre un mémoire pour le comité dirigeant qui se tenait à Lyon, afin d'obtenir d'autorité la mutation qu'ils n'avaient pu obtenir de gré à gré. Je ne crus pas devoir accéder à cette proposition, quelque flatteuse qu'elle fût pour moi. Je me renfermai dans l'exécution des ordres que je recevais directement de M. le duc de Lorges à Londres, laissant aux circonstances la rectification de ces deux pouvoirs.

Il n'est pas un de nos lecteurs qui ne découvre, par suite d'un raisonnement simple, les inconvéniens que devait présenter une double combinaison dans des mouvemens qui demandent un accord parfait d'opinions et unité de pouvoirs. Quels armes ne donnait-on pas au gouvernement qu'on voulait combattre? Ne lui préparait-on pas des succès en mettant en opposition, dans le même parti, les alousies, les ambitions personnelles, toutes les passions enfin qui dirigent l'homme,

et le portent trop souvent à sacrifier l'intérêt général à l'intérêt particulier? Je n'ai sous ce rapport qu'une justice honorable à rendre à MM. de l'agence anglo-royale dans l'Aveyron.

Telle était la situation de la politique de l'Europe, aveuglée alors sur ses vrais intérêts, que les dissensions civiles en France n'étaient, pour les cabinets en guerre avec cette Puissance, que des auxiliaires propres à affaiblir la force du colosse qu'on attaquait, et à former des diversions aux opérations militaires qui avaient lieu sur les frontières. Il est assez naturel de penser que les Princes Français ne partageaient pas l'opinion des Alliés. J'ai déjà eu l'occasion de dire que dans mes diverses conversations avec M. Pitt, toutes les fois qu'il entendait les mots guerre civile, il répondait. « C'est bon, c'est bon. »

J'étais dans l'Aveyron au moment où fut publié l'événement qui mit la couronne des Czars sur la tête d'Alexandre. Quoiqu'il m'eût été annoncé, il m'étonna par l'exactitude de l'époque. Il produisit le même effet sur les personnes à qui j'avais cru

essentiel de faire connaître la situation des cabinets de l'Europe.

Ce changement du Souverain de la Russie n'opéra pas le changement du système qu'on paraissait en avoir attendu, au moins pour ce qui concernait les affaires royales dans l'intérieur de la France. Elles ne prirent aucun développement actif; et, en 1801, l'ordre de dissoudre toutes les organisations et de cesser toute démarche pour arriver à ce but fut envoyé aux commandans des provinces. Le gouvernement anglais retira les fonds, demeurés sans emploi, qu'il avait faits pour cet objet.

Les membres de la maison de Bourbon qui avaient conservé leur trône formaient le projet de resserrer les liens de leur famille par un double mariage entre le prince des Asturies et l'infante de Naples, et le prince royal de Naples avec l'Infante d'Espagne dona Amelia.

La ville de Barcelone fut choisie pour le lieu de la célébration des mariages auxquels devaient assister le Roi et la Reine d'Étrurie.

Cette réunion des Bourbons, qui fixait les yeux de l'Europe, se bornait au but qui l'avait déterminée. Le double mariage fut célébré avec pompe. Il y eut de grandes réjouissances ; et les Catalans montrèrent un vif attachement à leurs Souverains.

L'année 1804 vit éclore l'exécution du projet préparé, depuis long-temps sans doute, par le premier Consul. Il se fit déclarer Empereur des Français ; et aussitôt ces têtes naguère couvertes du bonnet de la Liberté, ces fanatiques républicains qui criaient : *Vivre libre ou mourir*, et qui décretaient la guerre à mort aux *tyrans couronnés*, se courbent avec la servilité que l'on ne trouve peut-être pas à Constantinople, devant le trône qu'élevait un général dont l'ambition avait été couronnée par un bonheur constant.

La noblesse, plus consciencieuse qu'habile à saisir les mouvemens politiques, recula devant les avances que lui fit l'Empereur, comme elle avait reculé devant celles que lui avait faites le premier Consul reconstituant une monarchie.

Buonaparte avait l'ambition d'une monar-

chie despotique avec des formes constitutionnelles. Ennemi des révolutions démocratiques, il avait paralysé les principes démagogiques, pour donner la vie à ceux qui forment le gouvernement royal. Sous son règne, les Souverains n'ont eu à lutter que contre son projet de monarchie universelle, mais jamais ils n'ont eu à redouter les moyens insurrectionnels des peuples, ni la propagation des idées désorganisatrices des sociétés. Jamais l'Espagne, le Portugal, Naples, le Piémont, n'eussent osé, sous le règne de Napoléon, imposer des lois à leurs souverains.

On pouvait penser que l'homme, qui avait voulu rallier à son gouvernement un corps qu'il considérait comme l'élite de la nation, était décidé à obtenir ce résultat par quelque moyen que ce fût. Trouvant de la résistance lorsqu'il proposait, il parla en despote, il effraya; on se plaignit, mais on obéit. La Cour fut en un moment composée en grande partie des noms les plus connus, et trois mois suffirent à l'opinion pour remplir les listes d'auditeurs, et

faire solliciter les places dans les administrations civiles. Les jeunes gens, qui ne purent être auditeurs, se jetèrent dans la carrière des armes, et la gloire devint leur unique ambition. Napoléon avait obtenu ce qu'il avait voulu, à la différence énorme qu'il accordait, comme grâce, ce qu'il eût accepté avec reconnaissance. Les nobles reprirent cependant une grande faveur ; ils avaient la préférence dans toutes les concurrences d'emplois ; mais la noblesse, comme corps, resta dans l'état où la révolution l'avait mise, et d'où elle avait été maîtresse de sortir.

L'histoire jugera si cette conduite a été politique ; mais il nous est permis de croire que la restauration de 1814 eût été complète, que le 20 mars 1815 n'eût pas été une époque funeste à la France, si la noblesse eût reconquis une grande prépondérance dans l'État, en entrant dans le gouvernement d'un homme qui, en empruntant l'expression de M. le vicomte de Châteaubriand, « avait en » lui un principe de séduction : en le ser- » vant, on pouvait croire servir la gloire. » (6 février 1810, *lettre quatrième sur l'Espagne.*)

Pendant mon séjour en Espagne j'avais pris des notes sur ce royaume, on peut dire alors inconnu; car on s'était plu à peindre les mœurs, les usages, les institutions, le caractère des Espagnols avec les couleurs les plus défavorables. Je m'en servis pour réfuter un ouvrage de M. de Langle, et les erreurs commises par M. Bourgoing dans son tableau de l'Espagne moderne. Je fis imprimer cet ouvrage en 1805. La morale, qui y est exprimée, contrastait avec la morale du temps.

Ce ne fut qu'en hésitant que je le livrai à la publicité; et M. L..., mon imprimeur, fut aussi étonné que moi de l'ordre que la police donna d'annoncer, par un article *analysé*, la publication de mon livre sous le titre de *Nouveau voyage en Espagne.*

Le succès flatteur qu'eut cet ouvrage anonyme m'enhardit pour celui que je préparais sur le royaume d'Espagne que je voulais décrire, province par province, en réunissant tous les documens qui pouvaient détruire les préjugés répandus sur un pays qu'on s'était plu jusqu'alors à représenter

comme éloigné de la civilisation. J'avais reçu, du premier ministre de Charles IV, l'autorisation de parcourir l'Espagne ; et il m'avait facilité les moyens d'obtenir tous les détails qui pouvaient m'être utiles pour faire connaître les ressources de ce royaume dans tous ses rapports.

Je fis imprimer, en 1807, le premier volume de cet ouvrage ; sous le titre d'*Aperçus sur la Biscaye et les Asturies*, etc. Je me rendis de suite à Madrid pour le présenter à S. M. C. Je m'y trouvai à l'époque où l'Espagne mettait à la disposition de Napoléon, quinze mille hommes sous les ordres du marquis de la Romana, neveu du général Caro, dont j'ai déjà parlé. Je l'avais connu à l'armée de Navarre.

Je vis plusieurs fois le prince de la Paix, et je fus étonné de son ignorance profonde de la politique du cabinet des Tuileries. Comment en effet la connaître, puisqu'il était défendu à l'ambassadeur de S. M. C. à Paris, M. le prince de Masserano, de s'écarter, dans sa correspondance, de la ligne de l'échange des notes diplomatiques. On lui

interdisait dans sa correspondance le rapport des événemens et des conjectures qu'ils pouvaient faire naître. Ce que nous appellerons la diplomatie secrète lui était défendue : elle était confiée à don Eugenio Yzquierdo. Les rapports de cet agent secret paraissent avoir égaré le cabinet de Madrid, et avoir amené les malheureux événemens qui ont compromis la couronne d'Espagne.

Les événemens s'y succédèrent avec rapidité; ils sont connus de l'Europe entière. Bientôt Joseph Bonaparte passa de Naples à Madrid; le roi Charles IV arriva à Compiègne, et le roi Ferdinand VII, son fils, fut envoyé à Valençay. J'eus occasion de voir à Paris le duc de San-Carlos que j'avais connu à Madrid, ainsi que mon ancien ami, don Juan d'Escoiquitz. Ce dernier me développa l'intrigue qui avait amené les événemens d'Espagne. J'en pris la relation sous sa dictée, mais comme il en a fait imprimer les détails, je ne les répéterai pas. Ce qu'il m'assura et ce qui ne me parut pas étonnant, d'après ce que j'avais vu à Madrid l'année

précédente, c'est que la cour d'Espagne était loin de se douter des projets de Napoléon, et que la loyauté et la confiance dans les promesses de l'Empereur déterminèrent le départ de Ferdinand VII de Madrid pour Vittoria, lieu fixé par Napoléon pour une entrevue. Tout le monde savait en France ce qui devait se passer, et on l'ignorait en Espagne! « Si une personne de confiance nous » eût avertis, me disait Escoiquitz, nous ne » serions jamais partis de Madrid; nous ne » connaissions point le caractère de l'Empe- » reur, et même en quittant Vittoria pour » nous rendre à Bayonne, malgré les doutes » qui s'élevèrent sur ses intentions, nous ne » pouvions croire qu'il voulût nous trahir; » et nous trouvions ses intérêts dans la con- » servation de Ferdinand sur le trône d'Es- » pagne, en liant les deux couronnes par le » mariage que l'Empereur nous proposait, » et auquel S. M. consentait. »

Je citerai, comme une preuve de l'aveugle confiance avec laquelle les généraux français entreprenaient la guerre d'Espagne, la conversation de l'un d'eux qui me disait en

partant : « La conquête de l'Espagne sera » un déjeuner pour l'armée française. » Je cherchai à lui prouver le contraire, en lui pronostiquant que l'Espagne serait le tombeau des armées qu'on y enverrait. « Nous » savons bien, me répondit ce général, que » vous êtes le Don Quichotte de l'Espagne, » mais vous verrez comme nous allons tra» vailler vos Espagnols. »

Malgré les fautes graves en politique que le gouvernement impérial commettait à l'extérieur, il prenait une grande consistance dans son organisation intérieure. Les partis royalistes dans l'Ouest étaient soumis depuis plusieurs années ; ceux du Midi ne recevaient aucun développement ; et, ainsi que nous l'avons dit plus haut, on avait même rendu les fonds que le gouvernement anglais avait faits pour leur formation. Les mesures de proscription envers les émigrés avaient été annulées ; on leur avait rendu les bois non-vendus. Un assez grand nombre avait déjà fait des arrangemens de rachats avec les acquéreurs de leurs biens ; beaucoup servaient le gouver-

nement impérial, soit dans l'armée, soit dans l'administration ou dans l'ordre judiciaire. Les passions étaient éteintes, les opinions avaient vieilli, elles n'existaient que dans le souvenir; et disons-le avec vérité : l'espérance du retour de la famille d'Henri IV était presque une chimère. Les Bourbons conservaient sans doute des cœurs fidèles, mais les amis de la légitimité osaient à peine faire des vœux, tant était forte la main qui frappait également sur les hommes d'opinion contraire. On calculait presque l'époque que Bossuet a déterminée pour fixer la légitimité. Les vieux serviteurs des lis, cédant à ces circonstances impérieuses, craignaient d'entretenir dans le cœur de leurs enfans les principes d'une fidélité immuable pour l'antique race de nos rois. Ils concentraient des regrets, mais ne croyaient pas devoir éloigner leur postérité d'un gouvernement sous lequel elle paraissait devoir vivre et même chercher à prospérer. La conscription atteignait toutes les classes de la société; on pouvait, il est vrai, s'en soustraire par des sacrifi-

ces pécuniaires ; mais comment enlever à un Français l'ambition de la gloire? Comment dire, par conséquent, à un jeune homme de vingt ans, né depuis la révolution : La gloire n'est pas aux champs d'Hoenlinden, de Marengo, d'Austerlitz, etc., etc., comme elle le fut aux champs de Rocroi, de Fontenoi, etc., etc. Plus ces jeunes Français comptaient d'aïeux illustres, plus ils mettaient d'orgueil à passer en revue, dans leur vieux château, les portraits des héros que leur famille avait fournis aux croisades, aux armées d'Henri IV, aux succès de Louis XIV; plus leur cœur battait fortement aux récits des victoires journalières des armées de leur pays.

Louis XVIII avait fait connaître depuis long-temps son désir pour que les émigrés, non-seulement rentrassent en France, mais prissent même du service auprès du gouvernement. Toutes ces considérations avaient amené une fusion qu'on pouvait appeler complète ; et si l'on veut être de bonne foi, l'on conviendra qu'en 1812 elle était terminée, et que si Buonaparte avait su jouir en

repos de ce que la fortune avait fait pour lui ; s'il avait su s'arrêter, le gouvernement impérial s'établissait sur des bases indestructibles.

Ce fut à cette époque, à laquelle les royalistes purent avoir perdu tout espoir de voir les Bourbons remonter sur le trône de France, que je me déterminai à solliciter d'entrer dans la carrière administrative. M. le comte de Montalivet était alors ministre de l'intérieur. Je lui demandai une sous-préfecture. Les circonstances de ma nomination sont assez curieuses pour mériter d'être connues. Elles prouvèrent l'esprit du gouvernement et le sens vraiment monarchique dans lequel il agissait.

La première fois que je vis le ministre il me demanda sur quoi je fondais mes prétentions à une place administrative. Qui êtes-vous ? Quelle part active avez-vous prise au gouvernement depuis 12 ans que vous êtes de retour en France ? Êtes-vous maire ? êtes-vous seulement de quelque conseil municipal ? Sur la réponse négative, il me dit : comment donc voulez-vous que je vous

présente à l'Empereur et sur quels titres? Après un moment de réflexion, il ajouta. Avez-vous dans votre famille quelque grande illustration? Oui, Monseigneur: Clément V, élu pape en 1305, et le comte de Marcillac, vice-roi du royaume de Grenade, sous Philippe V, du côté paternel. Les maréchaux de Vauban et de Bezons, du côté maternel. Ce sont des titres, répondit le ministre. Je fus nommé sous-préfet de Villefranche (Aveyron), un mois après.

Dès que ma nomination me fut connue, je demandai une audience particulière du ministre pour conférer sur la situation de l'arrondissement qui m'était confié. Il me l'accorda, je lui représentai que l'arrondissement de Villefranche était sous l'influence d'administrateurs locaux dont l'opinion pour la plupart était dans le sens de la révolution: que ce système ne pouvait être celui de l'Empereur dont les vues étaient toutes monarchiques: que je croyais entrer dans celles de son gouvernement en changeant les autorités civiles qui seraient dans le sens opposé à son esprit; que le nombre en

était considérable; mais que je croyais utile d'opérer ce changement. « Quoiqu'on ne » puisse présumer, me répondit le mi- » nistre, que des maires qui sont en place » depuis dix ans méritent d'être changés, » agissez comme vous le croirez convenable » au bien du service; et choisissez le plus » que vous pourrez pour les remplacemens » des personnes qui, par leur naissance, leur » moralité et leur fortune, puissent capter la » confiance des peuples, et entourer d'une » grande considération les places de maire » qui sont les chevilles ouvrières de l'admi- » nistration. »

Je prévins le ministre, qu'allant administrer un arrondissement dans lequel j'avais des terres vendues nationalement, d'une valeur de 800,000 francs, partagées entre deux cents acquéreurs, j'aurais à lutter contre de grandes difficultés qui, jointes aux ennemis que me procureraient les déplacemens dont nous convenions, rendraient ma position difficile et occasioneraient sans doute beaucoup de dénonciations, mode favori des amis de la révolution et si usité parmi eux.

Je lui demandai de me faire connaître celles qui pourraient lui être envoyées, lui promettant d'y répondre avec vérité et franchise. « Sous le règne de l'Empereur on jette » au feu les dénonciations qui arrivent contre » les personnes telles que vous, surtout » lorsqu'on les connaît. — Telle fut la ré» ponse de M. de Montalivet. »

Un assentiment aussi franchement exprimé me donnait une grande confiance dans l'exécution des moyens que je devais employer pour opérer le bien que j'avais projeté dans mon arrondissement.

La première mesure qui me parut urgente fut de rappeler le peuple au respect dû à la religion et de mettre fin à des abus introduits depuis la révolution. Je pris un arrêté pour interdire l'ouverture des cabarets pendant l'exercice des offices divins ; il fut autorisé par le préfet. Cette mesure anti-révolutionnaire jeta l'effroi parmi la secte de 1793; mais elle opéra un grand bien. Je devais en même temps agir avec une prudence qui écartât tout soupçon de partialité dans le changement des maires, et des con-

seils municipaux. Je suivis pour première direction l'opinion publique, toujours juste dans ses jugemens; je déplaçai ceux qu'elle désignait soit par leur manière de voir dangereuse, soit par des raisons d'exactions et d'abus de pouvoir dans leurs fonctions honorables.

Les vues ambitieuses du chef du Gouvernement réduisaient l'administration des peuples à ces deux résultats « des hommes, de l'argent. » Les administrateurs courtisans ne s'occupaient que d'obtenir ces deux moyens utiles à l'exécution des projets gigantesques de Napoléon. La guerre déclarée à la Russie, en 1812, nécessita des efforts extraordinaires de la part de la nation française. Il fallut doubler la conscription annuelle, il fallut obtenir des fonds. Toute l'influence administrative dut être employée pour obtenir ces résultats. Les départemens durent de plus offrir des volontaires équipés, armés et montés; des fonds devaient être mis au pied du trône, comme provenant d'un élan d'amour et de zèle de la part des contribuables. On demanda ensuite

des gardes-d'honneur pris parmi les personnes d'une naissance distinguée. On limitait le temps pour la remise des hommes et pour le paiement des fonds. Je dus fournir, en cinq jours, vingt volontaires et vingt mille francs. J'eus dix jours pour faire payer 16,801 fr. imposés à mon arrondissement pour les gardes-d'honneur. On forma après des gardes nationales sédentaires; on fit dresser le contrôle des hommes de vingt à quarante ans et de quarante à soixante, ce qui annonçait une levée en masse.

Les peuples obéissaient, et les vues du gouvernement s'exécutaient encore avec célérité. Les impôts se payaient exactement et presque sans frais de contrainte. Mais une grande incertitude se manifesta dans l'opinion après le désastre de Moscow. L'arrivée subite et inattendue de Napoléon à Paris, loin de calmer les esprits, fit craindre une augmentation d'impôts. On redoutait des levées forcées et même une levée en masse. Les fonds publics baisssaient; lés paiemens des autorités s'arriéraient; et ce retard jetait un grand

discrédit sur les ressources en finances.

La fin de 1812, et une partie de 1813, se passa dans cette situation; elle s'empirait progressivement à tous les événemens qui suivirent les désastres de l'affaire de Leipsick. Les progrès rapides des alliés vers le Rhin, l'approche de l'armée anglaise vers la Bidassoa, nécessita la formation de gardes nationales en trois catégories dont une destinée pour l'armée active. Tout cet ensemble amena des craintes et développa même un mécontentement dans toutes les classes de la société. Ces sentimens étaient renforcés par les rapports des déserteurs et par les lettres venant des armées. Vers la fin de 1813, on annonça l'arrivée de S. A. R. Monseigneur le duc d'Angoulême à Saint-Jean-de-Luz. Les opérations de la conscription commençaient à éprouver des difficultés, quant au départ des conscrits. Les provinces de l'Ouest se refusaient aux levées. Les pays de montagnes, dans le Midi, étaient remplis de réfractaires et de retardataires. L'Aveyron était signalé, sous ce rapport, comme le plus insoumis : on le couvrit de colonnes

mobiles. Le préfet disait à un des adjoints de la mairie de Villefranche, qu'il ferait brûler les villages des conscrits réfractaires, et tirer sur ceux qui s'éloigneraient des colonnes : il me le répéta, et en donna l'ordre d'exécution à M. A......, capitaine de gendarmerie, commandant une des colonnes mobiles envoyées dans mon arrondissement. Cet officier, indigné d'une pareille mesure, lui en demanda l'ordre par écrit. Le préfet s'y refusa, mais le réitéra verbalement. M. A...... me fit part de cet ordre, et ses sentimens approuvèrent la défense formelle que je lui fis d'obtempérer à des ordres aussi cruels qu'impolitiques.

Tout annonçait la catastrophe qui devait amener la chute de Napoléon. Le corps législatif avait osé le braver et attaquer son autorité dans un discours qui produisit une grande sensation sur tous les Français, et Napoléon n'avait pas eu la force de dissoudre une assemblée qui passait si rapidement de la soumission la plus aveugle à un état de représentation qui était un premier signe de révolte.

Quelle dut être dès ce moment la pensée, le désir de tout Français ? Le salut de sa patrie sans acception d'intérêt particulier ; empêcher la France de retomber dans le chaos révolutionnaire ; la soustraire à l'ambition et au partage des étrangers ; la rendre à ses princes légitimes ; les héritiers de saint Louis, les petits-fils d'Henri IV, offraient ces garanties. Tous les regards durent donc se tourner vers eux, tous les vœux durent les appeler.

Telle était sommairement la situation de la France, lorsque dans le mois de janvier 1814 arrivèrent dans l'Aveyron deux commissaires, MM. Bénigne et Alexandre de Berthier, sans lettres de crédit, mais se disant envoyés par le comité royal séant à Paris. Ils étaient chargés, disaient-ils, d'organiser le Midi et de provoquer un mouvement dans plusieurs départemens, mouvement qui devait se lier avec la levée dans l'Ouest, et développer le même jour une ligne d'insurrection en faveur des Bourbons depuis la Manche jusqu'à la Méditerranée, et embrasser ainsi toutes les provinces de l'Ouest et du Midi. Ces commissaires assu-

raient que le plan était connu et approuvé par les Princes français et par les alliés. L'approche des armées du Nord vers le Rhin, de l'armée anglaise vers l'Adour, l'arrivée récente de monseigneur, duc d'Angoulême, à Saint-Jean-de-Luz, donnait à ce plan un aspect non-seulement de vérité, mais même de probabilité de succès malgré la prudente lenteur des mouvemens de lord Wellington.

Les royalistes du Rouergue se livrèrent avec enthousiasme à la perspective honorable d'être les premiers à arborer le drapeau de la fidélité. Ils se lancèrent dans l'arène, ils engagèrent la lutte sans en calculer les résultats et même sans s'assurer de la mission des deux envoyés. On aurait pu croire, cependant, au nombre et à la qualités des étrangers qui arrivaient dans l'Aveyron pour le mouvement combiné, que les départemens voisins n'entraient pas dans le plan général, et que l'on voulait faire un coup de main dans le Rouergue qui jouissait d'une opinion de royalisme, et dans lequel on espérait retracer les souvenirs de l'expédi-

tion de Charrié et les élémens de l'organisation qui m'avait été confiée en 1800.

Ces considérations eussent pu amener des calculs de prudence; mais l'amour pour le Roi les éloigna.

Depuis quelque temps je m'étais aperçu de menées sourdes. Les rapports de police m'avaient signalé des assemblées secrètes et on avait remarqué que des voyageurs, d'un ordre supérieur de la société, traversaient mon arrondissement en nombre hors des proportions ordinaires.

M. Bénigne Berthier, un des commissaires, était venu me trouver. Il me fut conduit par deux individus en qui j'avais toute confiance, je l'avais personnellement beaucoup connu à l'armée des Princes en 1792. Il me développa le plan d'insurrection royale dont je viens de parler, et il me demanda si je voulais y coopérer, en me disant que l'on comptait sur mon attachement à la maison de Bourbon. Écartant d'abord tout raisonnement sur les circonstances, je lui objectai les incertitudes qui se présentaient naturellement sur l'authen-

ticité de sa mission de la part du Roi, incertitude basée sur les anciens titres d'organisation qui avaient été ajournés, mais non détruits par aucun acte émané de la part de S. M. Il me paraissait plus que probable qu'on aurait fait connaître aux anciens titulaires la nouvelle résolution qui aurait changé de main le titre qui leur avait été donné. J'ajoutai, à l'appui de cette réflexion, que si l'intention du Roi était telle, ses nouveaux mandataires seraient, sans doute, munis de pièces qui accréditeraient leur mission. Je lui dis même que, sans l'extrême confiance que j'avais dans la moralité des personnes qui l'accompagnaient, je serais autorisé à croire qu'il était envoyé par le gouvernement pour sonder l'opinion des fonctionnaires: mission semblable à celle qu'avait eue M. Delaunay dans le Midi, lors du soulèvement de M. de Paulo, ce qui avait excité le vif mécontentement du Roi et compromis ses intérêts par un soulèvement que le directoire avait excité pour détruire l'organisation réelle dont il n'avait que le soupçon sans pouvoir en découvrir la trace.

Mes observations embarrassèrent M. le commissaire, il se rejeta sur la nécessité des précautions que devaient prendre les membres du comité royal pour échapper à la surveillance de la police ; ce qui leur avait fait prendre la détermination de n'avoir aucun écrit et de ne faire agir que la confiance. Il me dit qu'au surplus tout était arrêté, que le jour était fixé pour le mouvement ; et que rien ne pouvait en retarder l'exécution.

Peu de jours après cette entrevue, une des personnes qui m'avaient amené le commissaire revint à Villefranche et me proposa, de la part du comité, le commandement des troupes qui devaient enlever Rodez, siége de la préfecture du département de l'Aveyron. J'envisageai l'opération militaire comme de peu de conséquence, n'ayant qu'à surprendre une ville gardée, il est vrai, par une brigade de gendarmerie, une compagnie départementale, et la garde nationale. Mais le projet n'avait pas transpiré. La réussite de l'expédition était donc assurée, et l'armement de quatre à cinq cents prisonniers russes dont le chef était gagné, eût

comprimé tout mouvement de la part de la force armée, si elle avait voulu défendre l'autorité dont on aurait appris le changement en même temps que le plan qui l'aurait amené. La perspective de la marche de lord Wellington vers la Garonne ôtait toutes chances de développement militaire. La direction administrative était d'un intérêt plus majeur, puisque c'était par ce moyen que l'on pouvait diriger l'opinion publique, la ramener et maintenir l'ordre et la tranquillité en empêchant l'effet des passions et des animosités particulières. Ces grandes considérations me firent accepter la préfecture par préférence.

Tout était préparé pour surprendre Rodez le 16 février 1814. Des conscrits, des paysans armés au nombre de deux cents environs, prirent position près de la ville pendant la nuit. Ils l'auraient surprise sans difficulté puisqu'on n'avait pas le moindre soupçon du complot, si les commissaires n'eussent hésité au moment de marcher en avant; ils prétextèrent l'arrivée d'un contre-ordre, et les conscrits furent renvoyés chez

eux après avoir été cependant passés en revue comme devant attaquer.

Un mouvement pareil, quoique de nuit, des gens armés et postés, vus par des voyageurs, des étrangers affluant dans des châteaux voisins de Rodez, des indiscrétions, quelques murmures des conscrits qu'on renvoyait après les promesses qu'on leur avait faites, tout éveilla l'attention de l'administration. Dès le lendemain, M. de Trémont, préfet, fit assembler la garde nationale, établir des postes particuliers dans l'hôtel de la Préfecture, parce qu'il sut qu'on voulait l'arrêter; et Rodez prit une attitude guerrière, lorsqu'il ne restait que la peur d'un danger passé.

Le préfet fit des enquêtes, des aveux furent faits par des prisonniers russes; on fit une liste de prévenus, et l'on assure même qu'une commission militaire spéciale fut demandée à M. Pelet, de la Lozère, commissaire impérial, chargé de la police dans le Midi, pour informer sur cette affaire, et juger les prévenus. L'approche de lord Wellington fit ajourner ce procès.

Dès le mois de mars, l'évacuaton des réfugiés espagnols, puis celle des hôpitaux militaires de Montauban, le quartier général administratif de l'armée du maréchal Soult, qui se replia sur Villefranche, annoncèrent les progrès de l'armée anglaise. Un grand nombre d'étrangers se refugièrent, à Villefranche espérant y trouver la tranquillité qu'ils craignaient devoir être compromise sur le théâtre de la guerre.

Le 13 avril, l'on apprit à Villefranche, par une lettre particulière, l'abdication de Napoléon et la restauration de la famille des Bourbons. L'enthousiasme des habitans de cette ville fut à son comble et se démontra d'une manière digne des cœurs des bons Français, car il n'y eut aucune réaction d'opinion. Sans attendre la confirmation de cette nouvelle, je lui donnai un caractère officiel, en faisant afficher dans la ville et répandre dans l'arrondissement l'annonce ci-jointe, convenable aux circonstances. « Louis, le père du » peuple, est monté sur le trône d'Henri IV. » Il apporte aux Français la paix, le bonheur » et l'oubli des erreurs. Vive le Roi! »

En moins de vingt-quatre heures, le drapeau blanc fut arboré dans toutes les communes de l'arrondissement, le Roi proclamé, et le *Te Deum* chanté dans toutes les paroisses.

La déchéance avait été prononcée le 3 avril. L'entrée de S. A. R. MONSIEUR à Paris, en qualité de lieutenant général du royaume, avait eu lieu le 12. Ces nouvelles avaient pu être sues par le maréchal, car tous les papiers les avaient annoncées, et ses derrières étaient libres. Il n'avait pas fait son adhésion au gouvernement du Roi, il agissait toujours au nom *du Souverain déchu;* il s'était battu le 10. L'art. 2 susmentionné lui était applicable, et il était de mon devoir de le considérer comme passible de l'art. 2 de l'arrêté du 2 avril.

En conséquence, j'ordonnai qu'on arrêtât et qu'on fît rétrograder sur Villefranche le convoi de ravitaillement qui était arrivé à Rieupeyroux. Lorsqu'il fut à Villefranche, je m'assurai, par le conducteur, de la destination du convoi; et le 19, je le dirigeai, sous escorte de la gendarmerie, sur l'armée

qui occupait Toulouse, combattait pour les Bourbons, et comptait dans ses rangs un fils de France, Monseigneur, duc d'Angoulême.

Lord Wellington reçut ce convoi, non comme réquisition, mais comme secours; il le paya au conducteur un prix élevé, en y comprenant les frais de conduite. Ce conducteur, qui est du département de la Corrèze, a eu cependant depuis l'impudence d'en solliciter le paiement au ministère de l'intérieur. On avait même proposé de m'en faire supporter le montant; mais la preuve du paiement fait par lord Wellington a dévoilé la mauvaise foi du solliciteur.

Le même jour que ce convoi de ravitaillement quitta Villefranche, le maréchal Soult capitulait; mais je ne pouvais le savoir étant à vingt-quatre lieues de lui; je ne pouvais même prévoir cette détermination, d'après le combat livré devant Toulouse le 10, sept jours après la déchéance.

Si la persévérance du maréchal à soutenir la cause de Napoléon, seize jours après son

abdication; si une bataille sanglante livrée dans cet espace de temps ne l'eût pas mis dans le cas prévu par l'art. 2 du décret du gouvernement provisoire, je n'eusse certainement pas privé l'armée qu'il commandait du secours que j'envoyai à l'armée anglo-bourbonienne. En agissant comme je l'ai fait, j'exécutais les ordres du gouvernement français. Le maréchal était dans ce moment regardé par ce gouvernement comme «*prévenu du crime de haute trahison.*» (Art. 2 précité.) Il a donc eu tort en disant publiquement qu'il ferait pendre le sous-préfet de Villefranche s'il l'avait à sa disposition; il a eu tort de me le répéter à moi-même (en riant il est vrai) lorsqu'il fut ministre du Roi au département de la guerre, et de me mettre dans le cas de lui répondre par représailles, et aussi en riant, que je l'eusse fait fusiller s'il eût traversé mon arrondissement avant son adhésion au gouvernement royal.

J'ai dû entrer dans tous ces détails pour répondre à ce qui a été débité dans le temps à ce sujet On se permit même d'en faire un

article dans le *Nain Jaune* pendant les cent jours.

De grands changemens s'opéraient dans l'administration, on épurait les préfectures : je crus pouvoir me mettre en ligne d'avancement.

Porté par ordre du Roi, dès le mois d'avril, sur la liste des candidats aux préfectures, je vis le ministre, l'abbé de Montesquiou, à ce sujet. « Vous voulez une » préfecture (me dit-il un jour)? comment » pouvez-vous penser à l'obtenir, *on ne* » *vous craint pas?* » Sur l'objection que je lui fis que le dévouement d'un administrateur était préférable à la crainte qu'il pouvait donner sur sa fidélité, il me répondit formellement : « Quel que soit le désir du Roi à » votre sujet, tant que je serai ministre, vous » ne serez pas préfet, parce que vous avez » donné une impulsion trop forte de royalisme à votre arrondissement. »

Ce fut en vain que je lui fis remarquer qu'en développant le sentiment de mes administrés, j'avais su contenir les passions, en empêcher les effets, et que la réaction

royale n'avait pas fait couler une larme; que pas un opposant n'avait même été insulté : ce fut inutile. J'étais victime de cette fatalité qui aveuglait déjà le ministère, et repoussait les fonctionnaires qui avaient donné les preuves d'une énergique fidélité.

Un mécontentement général se manifestait dans toute la France. La marche incertaine du gouvernement éloignait progressivement cette confiance qui avait déterminé l'enthousiasme des Français à l'époque de la restauration. Je recevais des nouvelles alarmantes du Midi.

L'aveuglement du ministère sur la position de la France était tel, qu'un jour que j'entretenais M. l'abbé de Montesquiou des bruits qui se répandaient dans les départemens sur le retour de Buonaparte; que je lui faisais part d'une lettre de l'île d'Elbe, écrite par un soldat de la garde, à sa mère qui habitait Villefranche, et qu'on m'avait envoyée en original (ce soldat mandait qu'ils seraient en France sous peu de temps, que l'Empereur le leur avait fait connaître); et que je lui signalais des paiemens de solde à

trente sous par jour, que l'on faisait dans des villes du Midi, ce ministre me dit : « Nous » sommes si forts, et tellement assurés de l'o- » pinion, que si Napoléon veut venir à Paris, » je lui enverrai un passe-port. » Telle fut la réponse de M. l'abbé de Montesquiou : c'était vers la fin de février 1815 que le ministre de l'intérieur me donnait cette assurance !!!

Monseigneur le Duc et Madame, duchesse d'Angoulême, étaient au moment de partir pour le Midi. S. A. R. avait formé le projet, avant d'aller joindre Madame à Bordeaux, de visiter la Lozère, le Cantal et l'Aveyron ; et elle avait daigné me permettre de la recevoir à Villefranche. Elle voulait récompenser par sa présence les habitans de cette ville, de leur belle et énergique conduite, à l'époque de la restauration. Je retournai dans mon arrondissement ; j'y arrivai le 4 du mois de mars.

Peu de jours après mon arrivée, le 8 mars, à 10 heures du soir, M. le comte Dulac, maire, arrivant de Rodez, me fit part, par ordre du préfet, du débarquement de Napoléon. Le lendemain, je reçus la communi-

cation officielle de cette nouvelle. Le préfet me recommandait de la tenir secrète jusqu'à publicité. Il serait inutile de retracer ici les événemens dont la France fut le théâtre; l'étonnement dont elle fut saisie et les sentimens d'enthousiasme que la cause royale excita sur presque tous les points du royaume. Il ne m'appartient pas de dire par quels efforts j'essayai, dans les lieux dont l'administration m'était confiée, de défendre la légitimité contre cette attaque nouvelle. Peut-être mes nouveaux services ne furent-ils pas au-dessous des premiers témoignages de mon constant dévouement. J'en suis trop payé, s'ils ont été connus de nos Princes, mais je dois rendre une éclatante justice à la fidélité, au zèle des braves habitans de l'arrondissement de Villefranche. Aucun danger ne leur paraissait à craindre, aucun sacrifice ne leur eût coûté, dès qu'il s'agissait du maintien du trône; on ne demandait que des armes pour courir le défendre.

Je crois devoir proclamer le nom des volontaires royaux qui se présentèrent les

premiers pour être disponibles et marcher partout où le service du Roi l'exigerait.

MM.

D'Ardennes (Charles).
Dubruel (Charles).
Chevalier de Marcillac.
Dubruel (Joseph-Ferdinand).
Daugnac.
Ricard la Caze (Casimir),
De Nattes.
La Goudalie (René).
Le vicomte de Lastic.
Cazes Pradines.
Darmagnac (Victor).
Darmagnac (César).
Maritan (Maurice).
D'Ardennes (Auguste).
Pomairols (Henri).
Alric, fils (de Lannejols).
Couderc (Adolphe).
Miquel, fils aîné.
Malet, maire de Foissac.
Chevalier de Pruynes Lormet.
Chevalier de La Brousse.

MM.

Chevalier de MONTVALLAT (Casimir).
DE PRIVEZAL (Adrien).
ROLAND, fils aîné.
BOÉ.
LOBINHES, avocat
DUFAU (Anastase).
CARDAILLAC.
TABOUKNEL.
THÉRON (avocat).
DELBÉES frères, orfévres.
MAZENC, aîné.
MAZENC (Henri).
MARTIN SAURINNE cadet.
FRAYSSE.
CAMPMAS.
FARJOU, les deux frères.
LA RAUSSIE.
OLLIÉ (Jean-Pierre).
DALMAS (Philippe).

Les actes du gouvernement, à Paris, prouvaient une marche incertaine; il précipitait la publication d'arrêtés contradictoires avec ceux qui les avaient précédés. Tout cet en-

semble dénotait une crainte extrême, et détruisait la confiance qu'auraient donnée des mesures fixes, positives, fermes et en harmonie avec les actes antécédens. Il résultait de cette conduite inconsidérée une grande incertitude sur les événemens ultérieurs qu'on n'osait envisager.

Une proclamation du Roi, datée du 11, appelait à lui l'amour des peuples pour la défense de la charte. Toutes ces mesures se discutaient pendant que Napoléon traversait la France en calèche; et les ministres avaient été instruits du projet de l'île d'Elbe !!! L'histoire décidera de quel tribunal ressort une pareille ineptie.

Une autre ordonnance, sous la date du 11 mars, convoquait les conseils généraux et les déclarait en permanence, soit pour l'exécution des mesures de salut public déjà prescrites, soit pour prendre celles que les circonstances ou les localités pourraient leur suggérer.

Une ordonnance du 15 autorisait les employés dans les administrations civiles à prendre les armes, sous peine de perdre leur em-

ploi. Ainsi toute l'administration pouvait être abandonnée si tous les administrateurs eussent été complétement dévoués.

Une autre ordonnance, sous la même date, ordonnait le paiement en entier des arrérages dus aux membres de la légion d'honneur sur le pied de 1813.

Au milieu de ce chaos on oubliait la correspondance avec la plupart des préfets. Nous restions en communication avec S. A. R. Monseigneur le duc d'Angoulême, mais ce fut en vain que nous voulûmes seconder le noble élan qu'il avait à donner à la cause royale dans les départemens du Midi ; en vain, qu'au milieu des plus grands périls, nous fîmes quitter à des soldats mutinés le signe de la révolte; en vain, que les volontaires royaux accouraient de toutes parts pour s'opposer au mouvement insurrectionnel de la troupe de ligne; en vain, que je parvenais à ramener des hommes égarés en leur faisant entendre la voix de l'honneur et du devoir.

Le 30 mars le préfet m'envoya des exemplaires des actes du gouvernement de Napoléon, avec injonction de les faire afficher

sans délai dans toutes les communes de mon arrondissement. Au lieu de me conformer à cette disposition, j'écrivis circulairement aux maires afin de les prémunir contre les moyens que les malveillans pourraient prendre pour arrêter, par des nouvelles désastreuses, l'élan de fidélité de leurs administrés : je leur fis connaître la décision des souverains, réunis en congrès, qui déclarait Buonaparte « hors la loi des nations en le qualifiant de bri-» gand. » Pareille circulaire fut envoyée aux curés et desservans de l'arrondissement, afin qu'ils employassent l'influence de leur ministère pour maintenir les peuples dans le dévouement au Roi.

Ces mesures étaient d'autant plus utiles que, dès le 27, la nouvelle de l'entrée de Napoléon à Paris s'était répandue dans mon arrondissement, ainsi que celle du départ du Roi pour la Flandre.

Loin de suivre les instructions du préfet, je pris conseil de mon devoir et de mes sentimens. Je ne reconnus de gouvernement que celui du Roi ; je ne suivis d'autres ordres que ceux que m'adressait M. de Vitrolles, au

nom de Son Altesse Royale Monseigneur le Duc d'Angoulême. J'interrompis toute communication de mon arrondissement, avec le chef-lieu du département. J'arrêtai les fonds qui se trouvaient dans la caisse du receveur particulier au moment de leur départ pour Rodez. Il y avait 30,000 fr. Je fis placer des sentinelles à sa porte. J'ordonnai la mise en activité de la garde nationale à pied et à cheval, et pris l'attitude militaire que la localité permettait.

Tout en prenant les moyens administratifs qui dépendaient de moi et ceux militaires qu'offraient les localités, j'envoyai le chevalier de Marcillac, mon frère, auprès de M. le baron de Vitrolles, pour lui représenter l'insuffisance des forces qu'il mettait à ma disposition, pour rappeler à l'obéissance au Roi un département soumis à l'usurpateur, et dont je lui faisais connaître la position réelle. Je lui faisais entrevoir la certitude de la défense de Rodez, facile en raison de sa situation sur une montagne escarpée du côté de Villefranche, et défendue par deux cents Espagnols réfugiés, armés; par un grand

nombre d'officiers à demi-solde, et par une population exaspérée. Je lui demandais des renforts, du canon et de la poudre, afin de pouvoir soutenir le mouvement dans le cas où la tentative sur Rodez ne réussirait pas à la première attaque.

Mon frère trouva M. de Vitrolles imbu d'idées exagérées sur la position réelle du département de l'Aveyron qui lui avait été représenté, par le comte Dulac, maire de Villefranche, comme entièrement dévoué au Roi, et offrant de grands moyens de résistance. Il rectifia les idées de M. le Commissaire extraordinaire qui lui exprima le regret d'être dans l'impossibilité de m'envoyer, canons, poudre, ni aucun renfort. En me rapportant cette réponse il me remit le titre suivant, complément de la lettre du 31 mars.

« Nous, commissaire extraordinaire du
» Roi, d'après les ordres de Monseigneur,
» duc d'Angoulême, lieutenant général, pour
» le Roi, dans les divisions du Midi, avons
» donné ordre à M. le marquis de Marcillac,
» sous-préfet de Villefranche, de se trans-

» porter si besoin est, et d'après les instruc-
» tions que nous lui en avons données, à
» Rodez, chef-lieu du département, pour y
» prendre, en qualité de commissaire du
» Roi, dans le département de l'Aveyron,
» l'administration supérieure, et y rétablir
» l'exécution des ordonnances du Roi et ar-
» rêtés de Monseigneur, et lui donnant pou-
» voir de poursuivre par toute voie, et faire
» arrêter ceux qui se seraient montrés traî-
» tres ou délinquans à leurs sermens et de
» les faire juger par un conseil de guerre
» permanent qu'il établira, si mieux n'aime
» me les envoyer à Toulouse où ils seront
» jugés suivant la rigueur des lois.

» Fait à Toulouse, le 2 avril 1815.

» Le commissaire extraordinaire du Roi.

» *Signé* le baron DE VITROLLES. »

Déçu de l'espoir que j'avais d'obtenir de Toulouse des munitions et une augmentation de forces, j'envoyai M. Maritan à M. de Villeneuve, préfet du Tarn-et-Garonne, qui donnait à Montauban les preuves d'une énergique fidélité. J'espérais que cet administrateur pourrait mettre à ma disposition, et momentanément, les renforts que je demandais afin de lever toute chance d'incertitude dans le succès de l'expédition contre Rodez, favorable à sa position.

J'avais été informé que dès qu'on avait connu à Rodez le parti que j'avais pris, on avait fait non-seulement des préparatifs de défense, mais qu'on projetait même de se porter sur Villefranche, pour me forcer à la soumission.

Plusieurs royalistes des environs de Rodez s'étaient annoncés comme voulant se joindre aux volontaires royaux à cheval de Villefranche, et MM. René de la Goudalie, le chevalier de Pruynes et de Parlan, furent les seuls qui se présentèrent pour s'incorporer.

A ces causes locales se joignaient l'influence des circonstances ; la soumission de

la France presqu'en entière; l'attitude ferme que prit de suite le gouvernement usurpateur; les insinuations perfides des malveillans. Tout ce qui m'entourait (Montauban excepté) était sous le régime Napoléonien, le peu de moyens que le gouvernement central du Midi avait pour se soutenir avec vigueur, tout enfin portait le découragement dans le cœur des hommes fatigués par vingt-six ans de convulsions, et qui avaient une tendance à s'isoler des grands intérêts pour n'envisager que leur tranquillité personnelle. La réflexion, la prudence, tout tendait à diminuer les ressources que le premier élan m'avait offertes.

Le 5 j'appris à midi que Toulouse avait été surpris dans la nuit du 3 au 4, que MM. de Vitrolles et de Damas étaient prisonniers : je sus le 6 au matin que Montauban s'était soumis dès la veille. La sagesse de la décision du conseil de guerre fut prouvée par ces événemens malheureux.

Je me soumis le 6; le 7, Monseigneur duc d'Angoulême évacua Montélimart, et opéra sa retraite sur Orange. Le 8, il fut

fait prisonnier par le général Gilly. J'étais à 100 lieues, nord, de ce prince. J'eusse eu contre moi toutes les forces qu'on avait employées contre S. A. R.

Les actes du gouvernement furent affichés à Villefranche le 6, sans proclamation des autorités supérieures, ni locales. Mais telle était l'opinion, que ces affiches furent enlevées presque au même instant par les fidèles serviteurs du Roi.

Villefranche soumis à l'Empereur, les actes du gouvernement mis en vigueur, plusieurs maires de l'arrondissement vinrent me consulter sur le parti qu'ils avaient à prendre relativement à leur place dont ils paraissaient vouloir se démettre. Je leur représentai que les Français étant contraints par la force des circonstances de reconnaître le gouvernement usurpateur, il était dans l'intérêt des peuples, dans l'intérêt même du Roi, que les places fussent occupées, que la direction des opinions fût donnée par les personnes honnêtes et dont les principes assuraient la tranquillité publique et éloignaient la démoralisation, première base des combi-

naisons révolutionnaires; qu'ils devaient rester en place jusqu'à ce qu'on leur demandât le serment qui les dégagerait de celui prêté au Roi légitime; que ce moment venu, chacun devait consulter sa conscience ou la politique de la France, que mes conseils s'arrêtaient là. J'ajoutai que quant à moi j'étais décidé à continuer l'administration jusqu'à cette époque.

Je ne fus pas long-temps dans l'incertitude sur ma position. Le gouvernement de Napoléon la détermina en ordonnant ma destitution, mon arrestation et ma translation à Paris. L'exécution de cette mesure fut confiée, non au pouvoir administratif, seul compétent cependant vis-à-vis d'un fonctionnaire qui tient à l'administration civile, mais au pouvoir militaire. Je fus instruit de cette mesure à mon égard, le 17, par un royaliste qui partait d'Aurillac pour m'en prévenir.

Le 19, le général W..... arriva à Villefranche. Dès que je le sus arrivé, je montai à cheval pour éviter le sort qui m'était réservé.

Le général W.... B........ se rendit chez moi pour me signifier lui-même ma des-

titution et l'ordre de me rendre à Paris. Il s'adressa à ma femme, enceinte de 6 mois, et lui demanda tous les renseignemens qui pouvaient l'instruire sur ma marche. N'ayant pu rien obtenir de satisfaisant pour l'exécution de ses ordres, il laissa à mon adresse les lettres dont il était porteur.

J'ai su depuis, par le rapport de la gendarmerie, que si je n'avais pas pris le parti de quitter Villefranche, tout était disposé pour me conduire à Paris escorté par un officier de cette arme. Je dois cependant à la vérité de dire que ce général n'envoya pas la gendarmerie à ma poursuite.

Réfugié chez une personne amie, j'appris toutes les démarches qu'on faisait pour m'arrêter. On m'affirma que des officiers à demi-solde avaient offert leur service pour procurer mon arrestation, et qu'ils parcouraient l'arrondissement déguisés, afin de chercher à découvrir le lieu de ma retraite.

Après avoir réglé quelques affaires, je me décidai à me rapprocher de l'Espagne, afin de passer dans ce royaume si les circon-

stances l'exigeaient pour sauver mes jours, et me trouver près des combinaisons qui devaient ramener Monseigneur, duc d'Angoulême, sur ce point de nos frontières.

Mon frère vint me trouver chez les personnes qui m'avaient donné l'hospitalité dans le département du Tarn. Je lui fis un adieu comme devant être le dernier : je laissais ma femme enceinte, des affaires dérangées par les dépenses que j'avais faites pour le service du Roi, et une fille âgée de six ans; je fuyais la mort et ne voyais en perspective que les pays étrangers et la séparation de ma famille, car je pouvais croire aux succès de celui qui était arrivé de l'île d'Elbe à Paris sans brûler une amorce, et à des mesures rigoureuses contre les personnes en place qui avaient marqué par leur attachement aux Bourbons. Je laisse au lecteur à juger les réflexions qui venaient m'assaillir dans ma fuite. Il faut avoir éprouvé cette position pour en sentir toute l'amertume. Rien ne peut la compenser; s'il est des dédommagemens aux peines morales, ils ne se trouvent pas dans l'excès des services et des sacrifices.

J'appris à Toulouse que Monseigneur, duc d'Angoulême, m'avait nommé le 25 juin dans un travail fait à Barcelone, préfet du département de l'Aveyron : ma commission avait été envoyée à un des agens dans l'intérieur, mais ne m'était pas parvenue. Toulouse était alors sous l'influence du général Decaën, commandant la dixième Division. Les mesures les plus sévères y étaient prises pour comprimer l'opinion royale. Les portes de la ville, deux exceptées, furent fermées afin de faciliter la surveillance d'entrée et de sortie; et le lendemain de la nouvelle de la défaite de Waterloo, on afficha un ordre du général qui enjoignait à tous les citoyens de porter la cocarde dite nationale. L'ordre fut récidivé lorsqu'on eut les détails du résultat de la défaite de l'armée, avec un article de sévérité de plus qui enjoignait aux postes militaires d'arrêter les personnes qui ne se conformeraient pas à l'ordre donné.

Je reçus la nouvelle que, le 25 juin, les fidèles habitans de Villefranche avaient donné une nouvelle preuve de cette fidélité qui ne se dément jamais dans le cœur des

bons et vrais Français. Dès qu'on avait appris l'événement de Waterloo, on prévit que les Bourbons allaient être de nouveau rendus à la France. Les sujets dévoués qui, en 1814, avaient, les premiers du département de l'Aveyron, reconnu l'autorité légitime, voulurent encore être les premiers à arborer, au centre de la France, les couleurs de la fidélité.

Dès le 23 juin, le bruit se répandit que le Roi était en marche vers Paris. Impatiens d'apprendre la confirmation de cette nouvelle, le 25 au matin, plusieurs jeunes gens montèrent à cheval pour aller au-devant du courrier. Ayant appris, non la marche du Roi, mais les résultats de la bataille de Waterloo, ils rentrèrent en ville avec la cocarde blanche et en prononçant ce *Vive le Roi*, mot de ralliement des Français. Le brave Cardaillac, commerçant en cuivre, capitaine des chasseurs de la garde nationale, se met à la tête des habitans de son faubourg, et par lequel arrive le courrier; il parcourt les rues de Villefranche en proclamant Louis XVIII. La population entière se

joint à lui, et toute la ville est pavoisée de drapeaux blancs. Le sous-préfet et le maire veulent arrêter ce mouvement. Escortés par quelques fédérés, ils se portent avec audace au-devant du rassemblement des royalistes. Le sous-préfet se précipite sur le capitaine Cardaillac et veut lui arracher la décoration du lys que celui-ci défend avec honneur et succès. Les autorités se retirent dans la maison commune, font battre la générale et fermer les boutiques. Plusieurs brigades de gendarmerie, qui avaient été réunies à Villefranche pour en imposer aux royalistes, montent à cheval et se mettent en bataille dans la cour de la municipalité. Les fédérés s'y rassemblent et on leur délivre des armes et des munitions. Les royalistes, voyant ces préparatifs, se mettent en mesure de repousser la force par la force : tout annonçait un combat à outrance. Les fédérés désiraient le pillage et criaient : *A bas les Royalistes!* Les postes leur sont confiés par l'autorité. MM. Philippe Dalmas et Daugnac se hasardent et réussissent à pénétrer jusqu'à la

maison commune. Ils représentent au sous-préfet et au maire que la garde la ville doit être confiée aux personnes intéressées à maintenir la tranquillité, et non à ceux qui ne veulent que le désordre et le pillage; on ne les écoute pas. Leurs représentations étant restées sans effet, les royalistes établissent aussi des postes, et tout prend l'attitude guerrière entre les habitans de la même ville; mais, comme les propriétaires et les royalistes y sont en nombre supérieur, ils en imposèrent par leur majorité et leur bonne contenance, et maintinrent la tranquillité ainsi que les couleurs royales jusqu'au 13 juillet, époque où l'on apprit la rentrée du Roi à Paris. Je dois citer ici les personnes qui se sont plus particulièrement distinguées, dans ce moment difficile, par leur zèle et leur dévouement à la cause des Bourbons. MM. Cardaillac, commerçant, capitaine des chasseurs de la garde; Philippe Dalmas; Daugnac; Lobinhes neveu; Raynaldy; Bruel, négociant; Théron, avocat; Tabournel, avocat, capitaine des grenadiers de la garde nationale; Delbes, négociant; Delbes, orfévre;

Delbes, pharmacien; Hérauld fils aîné; Rigal, artiste vétérinaire; Rigal, médecin; Marmiès; Laraussi; Fabry; Olié frères; Peret frères; Moulinous, négociant; Pourcels, fondeur; Mirals frères; Latapie, trompette de la garde à cheval; Alets neveux; Louis Fabre, négociant; Cabrols, sergent-major des chasseurs; Jansans; Py, ex-militaire; Mazières; Armand-Michel; Saurine fils; Farjou père et fils; Granier, officier à la demi-solde, depuis capitaine dans la légion de l'Aveyron; Granier, frère de cet officier. Je voudrais pouvoir nommer tous les vrais et bons citoyens qui ont rivalisé de fidélité et de courage avec ces royalistes, et qui ont aussi bien mérité du Roi et de leur patrie.

L'autorité administrative n'osa sévir contre la ville fidèle, et les couleurs royales restèrent arborées. Villefranche partagea avec Marseille l'honneur d'avoir donné à la même époque le signal de fidélité, et Villefranche a la priorité de vingt-quatre heures. Marseille a arboré l'étendard royal le 26. Ce n'est pas pour amoindrir le courage des fidèles Marseillais que je ferai remarquer que la position des

deux villes, l'une centrale, l'autre port de mer, donne un mérite de plus à la ville qui ne pouvait recevoir aucun secours, et qui devait trouver dans l'énergie de ses habitans tous les moyens de résistance. Pour perpétuer cette conduite noble et courageuse, j'ai demandé en 1818, que Villefranche fût déclarée *bonne ville*. Le ministre, M. Lainé, m'objecta que ce n'était pas un chef-lieu de département!!!

Ayant appris ce mouvement, je quittai Toulouse dans les premiers jours de juillet. Je laissai cette ville sous le régime sévère d'une administration civile et militaire dévouée à l'excès au gouvernement usurpateur. Je dus me couvrir de la cocarde tricolore pour passer une des deux portes ouvertes. Je trouvai Montauban dans une direction tout-à-fait royale quant à l'opinion.

Quel fut mon étonnement de trouver, à une lieue de cette ville, la garde nationale à cheval de l'arrondissement venant au-devant de moi.

Après avoir passé en revue cette garde dévouée, je continuai ma route escorté par

elle. Mon cœur fut vivement ému lorsque je trouvai la population entière en avant de la ville, me recevant aux acclamations de *vive le Roi*, et daignant y ajouter des expressions trop flatteuses pour sortir de ma mémoire. Un arc de triomphe était élevé à l'entrée de la ville que je parcourus dans tous les sens; elle fut illuminée dès que j'arrivai. Toutes les fenêtres étaient ornées du pavillon blanc. Conduit à ma demeure, la musique de la garde nationale vint me donner une aubade, et je sus le lendemain que des braves y avaient, à mon insu, monté la garde pendant la nuit, afin d'empêcher les mesures dont les autorités de Napoléon pouvaient me rendre l'objet. Ce zèle me pénétra de reconnaissance. O Louis, pourquoi n'avez-vous pu jouir de l'élan d'amour que vos peuples et ceux du Midi, surtout, ont manifesté avec cette chaleur de sentiment qui leur est propre? Combien votre âme eût été heureuse! C'est alors que vous eussiez connu l'opinion réelle des Français!!!

Je ne rappellerai point ici comment, ayant

été nommé préfet de l'Aveyron par le Prince, une autre personne, M. de Roquefeuille, se présenta muni d'autres pouvoirs ; comment les autorités hésitèrent entre les deux nominations, quand la validité de l'une ne pouvait être l'objet d'un seul doute, et comment, toujours conduit par des principes de dévouement, j'attendis de la justice du Roi une décision qui reconnût mes services.

Tout le Midi de la France avait arboré le drapeau blanc avec cet enthousiasme qui part du cœur des fidèles habitans de ces provinces. La ville seule de Toulouse était restée sous l'influence du général Decaen qui y maintenait le gouvernement impérial. On assure même que, résolu de le soutenir, ce général avait envoyé un officier proposer à l'armée de la Loire de se joindre à celle du Midi et de se jeter dans les montagnes du Gévaudan, de l'Auvergne, etc., etc., pour faire une guerre de partisans, si le Roi ne leur accordait pas des conditions avantageuses. Cet officier passa à Montauban avec ordre de diriger sur la Loire un convoi de poudres parti de Toulouse.

Le maréchal Pérignon, nommé par Monseigneur le duc d'Angoulême gouverneur de la 10e. Division militaire, résolut de forcer le général Decaen, renfermé dans Toulouse avec 3,000 hommes, à reconnaître l'autorité royale. Il demanda des gardes nationaux aux départemens de la Division pour cette opération. Je fus instruit de ce mouvement comme je l'avais été de la mission de l'officier envoyé à l'armée de la Loire. Je devais, dans les intérêts du Roi, prévenir toute chance de coopération de la part des malveillans qui commençaient à répandre dans le public qu'avant trois mois Napoléon remonterait sur le trône. Je crus de mon devoir de garantir le département de l'Aveyron de l'agitation que l'opération sur Toulouse pouvait déterminer, surtout si l'armée de la Loire faisait un mouvement sur les départemens des montagnes du Midi.

Mais le général Decaen, instruit de la résolution qu'avait prise le maréchal Pérignon, reconnut l'autorité royale et fit arborer la cocarde blanche à ses troupes ; il quitta Toulouse dans le même moment, et le maré-

chal Pérignon y établit son quartier général.

Monseigneur le duc d'Angoulême avait pénétré en France par le département de l'Arriège. Il se porta de suite sur Toulouse et il y fut reçu avec un élan d'amour qui ne sortira jamais du cœur d'un Prince, qui réunit à de brillantes qualités celle du souvenir et de la reconnaissance, qualités bien précieuses chez un Souverain particulièrement.

M. le marquis de Villeneuve avait été nommé, par le Prince, administrateur général du Midi ; je m'abouchai avec lui pour régulariser ma position. On s'attendait à la sanction du Roi pour les nominations faites par le Prince en son nom. Je mis en même temps sous les yeux de S. A. R. un travail sur les diverses branches de l'administration civile et militaire du département de l'Aveyron.

Le Prince fut appelé à Paris; il partit de Toulouse le 7 août, emportant l'admiration et des regrets sincères. Je retournai à Villefranche attendre la décision de S. M.

Le lendemain de mon retour arriva le lieutenant général comte R....., qui allait à Toulouse prendre le commandement de la

dixième Division militaire. Il me fit part de sa position, qui était, il est vrai, assez embarrassante, et offrait quelque difficultés. Le duc d'Angoulême avait nommé le comte de Caldagues commandant de la Division, et cet officier général était installé. Je lui fis connaître le pouvoir royal en vertu duquel S. A. R. avait conféré des emplois dans le gouvernement des 9e., 10e. et 11e. Divisions militaires; mais, suivi par l'esprit de vertige du moment, le général n'hésita pas à me dire que le duc d'Angoulême avait voulu se mettre la couronne sur la tête, et qu'il méritait d'être traduit à un conseil de guerre, lui et ses adhérens. Il m'ajouta que lorsque le ministre lui avait ordonné de partir, il lui avait représenté que, connaissant la Division qu'il allait commander, il lui en aurait répondu trois semaines plus tôt; mais qu'il ne pouvait prendre aucune responsabilité sur lui, depuis l'exaltation que le duc d'Angoulême y avait développée. Il me dit qu'au surplus il exhiberait ses lettres de service au maréchal Pérignon, et qu'il rejetait tout sur sa décision. J'observai au général qu'il par-

lait à un fonctionnaire du Roi, qui avait été honoré d'une marque de confiance particulière de S. A. R.; que si je n'avais égard à l'état dans lequel il se trouvait (ce général se promenait à grands pas dans sa chambre, avec tous les symptômes d'une colère portée au dernier degré), je le ferais arrêter et conduire à Paris. — Dans une de ces reparties qui tiennent à la chaleur de la discussion, et lui parlant de l'unité d'opinion qui existait dans le Midi : « Oui, mais unité d'exal-» tation, me répondit le général; au surplus » vous savez que nous savons faire le coup » de fusil. — Est-ce qu'il y a en France, » objectai-je, des personnes qui veulent se » battre contre les amis du Roi? » Cette question ramena M. le général à un état de calme dont je profitai pour lui faire connaître la vraie position de S. A. R., et les preuves multipliées qu'elle avait données d'une soumission passive aux volontés du Roi. M. Granier Vuzac, père, était présent à cette conversation.

La décision de S. M., relative aux nominations faites par le Prince, fut annoncée

par une proclamation du duc d'Angoulême, du 13. Il faisait savoir que les pouvoirs que le Roi lui avaient confiés étaient expirés, et que toutes les nominations faites par lui, dans le civil ou le militaire, étaient comme non avenues.

Cette décision leva toute espèce d'incertitude relative à ma position administrative, en me remettant dans les fonctions de sous-préfet. Elle tranquillisa le général Ricard qui partit de suite pour Toulouse.

Les papiers publics du 1er. septembre m'apprirent qu'on avait nommé M. Frayssinous à ma sous-préfecture. Aucune lettre ministérielle ne me donna avis de ce changement qui fut envisagé, au premier moment, par quelques-uns de mes administrés, comme un antécédent de nomination à une préfecture. Je ne me fis pas illusion; et la conversation du général, jointe à la proclamation du Prince, ne me laissèrent aucun doute sur la mesure qu'on avait prise à mon égard.

Je me décidai à aller, à Paris, appuyer par ma présence les réclamations que je faisais.

La veille de mon départ, je reçus de mes administrés une marque d'intérêt qui ne s'effacera pas de mon cœur, parce qu'elle était un témoignage flatteur de ma conduite et de l'estime dont elle était le résultat.

J'avais obtenu, depuis mon retour dans l'Aveyron, des documens positifs sur l'opinion du gouvernement des cent jours sur ma gestion; elle prouve qu'on joignait la surveillance à la persécution; j'avais acquis aussi des détails positifs sur les moyens employés par les malveillans de mon arrondissement pour se débarrasser de ma personne.

Mon premier soin, en arrivant à Paris, fut de rendre compte à Monseigneur, duc d'Angoulême, de ma destitution. Ce Prince daigna y prendre part. Je vis le ministre de l'intérieur, M. le baron Pasquier, qui me parut s'occuper très-peu des fonctions de ce ministère qu'il réunissait, par *intérim*, à celui de la justice. A peine se rappelait-il du changement opéré dans ma sous-préfecture, et il en ignorait complétement le motif.

Je sollicitai et obtins des bontés du Roi une audience particulière. S. M. me permit

de lui témoigner toute la peine que j'éprouvais de ne pouvoir lui donner de nouvelles preuves de mon dévouement, et surtout d'en être privé par une destitution que j'envisageais comme portant atteinte à mon honneur, puisque n'étant appelé à aucun autre emploi, l'on pouvait présumer que S. M. n'était pas satisfaite de mes services. Le Roi daigna me dire avec cet accent plein de bonté qui arrive toujours au cœur d'un sujet fidèle, et surtout d'un Français : « Je suis » très-satisfait de vos services, je ne les ou» blierai jamais, et votre honneur ne peut » être blessé de ce qu'on vous ôte d'un em» ploi pour vous en donner un autre. » Pénétré de ces paroles royales bien consolantes, je suppliai S. M. de confirmer la nomination de préfet, que S. A. R. avait daigné me conférer au nom du Roi, et de me placer dans tel département qui conviendrait à S. M.

A cette époque le Roi changea son ministère; il fut remplacé par des personnes dont l'opinion était plus favorable aux principes de la royauté. M. le comte de Vaublanc, préfet à Marseille, fut appelé au ministère de

l'intérieur, M. le duc de Feltre fut nommé à la guerre, et M. le chevalier Dambray, chancelier de France, reprit les sceaux et la justice. La chambre des députés, que le Roi qualifiait d'*introuvable*, s'efforçait d'établir les bases de la monarchie de manière à la mettre à l'abri des atteintes révolutionnaires. Une des premières mesures, après la loi pour l'expulsion des régicides, fut un apurement dans toutes les parties de l'administration civile, militaire et judiciaire. On crut un moment que les places de la monarchie ne devaient être confiées qu'à des hommes monarchiques; et en conséquence des changemens considérables se firent dans tous les ministères.

Dans le mois de janvier 1816, M. le duc de Feltre me rencontra chez M. le ministre de l'intérieur. M'ayant pris à part, il me dit: « Paris est le point central politique du quel » tout dérive. Il nous faut ici des personnes » d'une énergie éprouvée; je viens de compo- » ser un nouvel état major pour la première » Division militaire; on va juger les géné- » raux qui sont compris dans l'ordonnance

» du 24 juillet : vous serez des conseils de » guerre. J'ai jeté les yeux sur vous ; vous » avez l'habitude des affaires ; vous soutien- » drez les principes du gouvernement de » droit, et en cela vous rendrez des services » plus essentiels à la monarchie, qu'en ad- » ministrant une préfecture : vous êtes com- » pris dans l'état major. »

Étonné d'une nomination que je n'avais pas sollicitée, d'ailleurs hors la ligne que je suivais, je lui demandai dans quel grade il m'employait. « Dans le vôtre, de colonel, » me répondit le ministre. Je lui observai qu'envoyé en 1800 pour commander une province, qu'ayant eu, en 1815, des troupes et un lieutenant général sous mes ordres, je ne pouvais rentrer dans le grade de colonel que j'avais depuis le 1er. janvier 1797; que je reprendrais la carrière militaire, si Sa Majesté me croyait plus utile dans cette partie que dans celle de l'administration, mais que je ne pouvais servir qu'en qualité d'officier général; que Sa Majesté avait, en 1814, fait connaître au maréchal Soult, alors ministre de la guerre, qu'elle désirait que je

fusse promu à ce grade, et que si je n'avais pas eu mon brevet, je n'en trouvais la cause que dans un mouvement de passion condamnable, qui portait le maréchal Soult à ne pas me pardonner d'avoir fait mon devoir en 1814, en interceptant des vivres destinés à son armée qui n'avait pas encore reconnu le Roi. — «Vous savez, me répondit » le ministre, que le Roi a remis au 1er. juil- » let toute promotion : vous serez fait ma- » réchal de camp à cette époque, et d'ici là » vous serez utile à la cause du Roi. Au sur- » plus vous êtes nommé et je compte sur » vous. »

Chargé de la présidence du premier conseil de guerre de la première division militaire, je m'efforçai d'y soutenir les principes incontestables de la légitimité et de la stabilité des trônes, en combattant les sophismes du gouvernement de fait, que l'on s'efforçait souvent de faire prévaloir sur le gouvernement de droit, base solide de la tranquillité et du bonheur des nations. Ces mêmes principes furent aussi soutenus par mon collègue M. le comte de Courteil, pré-

sident du deuxième conseil de guerre. Je fus, dans beaucoup de circonstances, à même de juger jusqu'à quel point on s'égarait en voulant rallier des personnes qui ne connaissent maintenant que le trône, sans s'informer de celui qui l'occupe. Je pus remarquer aussi jusqu'à quel point le despotisme militaire était porté sous le règne de Napoléon, et combien il prévalait sur les principes de justice, en éloignant même l'effet des lois; car je fus, une seule fois, il est vrai, dans le cas de rappeler à mon lieutenant général, que *ma conscience et les lois* étaient la seule direction que je recevais dans le jugement des affaires portées devant le conseil que je présidais.

Les conseils, pour les généraux, venaient de finir. La chambre de 1816 demanda des économies dans les états majors: la première porta sur l'état major de la première division, remarquable par sa composition. On rejeta sur le nombre le motif qu'on n'osait pas encore avouer, la pureté des opinions. Vingt-quatre officiers furent mis en expectative au mois d'avril 1816. Dans cette circon-

stance, sans trop rechercher si les désignations de réforme sont venues des bureaux de la guerre, ou sont la suite de la proposition du lieutenant général comte Despinois, commandant la première Division, l'on remarqua que sur les quatre colonels mis en expectative, deux (le comte de Mallet et moi), étions les plus anciens, n'ayant ni l'âge ni le temps de service déterminés pour être admis à la retraite, et les seuls qui eussions suivi les chances du Roi pendant la révolution; que trois officiers de l'état major avaient suivi le Roi à Gand; que la réforme porta sur eux. Lorsque je fis ces observations au ministre, il me dit que je ne devais pas m'étonner de ce procédé, qu'il était la suite du système, et *que la réforme avait dû porter sur les personnes les plus connues par leur dévouement au Roi*. Pour compléter les motifs de ma sortie d'activité, je dois dire que, trois semaines avant cette réforme, S. M. avait daigné me faire témoigner, par son ministre de la guerre, sa satisfaction de ma conduite dans les conseils de guerre.

Peu après cette réforme, le ministre me fit

connaître officiellement aussi, que S. M. avait décidé que je serais promu au grade de maréchal de camp à la première promotion qui, du mois de juillet, fut remise au mois d'août, puis enfin ajournée en 1821.

Ainsi s'exécutait le projet de décourager et d'éloigner les vrais royalistes.

Nous sommes ramenés par le but de cet écrit à quelques réflexions sur la conduite que le gouvernement a tenue depuis l'époque de la restauration en 1814. Loin de nous l'esprit de critique, loin de nous toute récrimination ! aucun sentiment amer n'influera sur les observations que nous livrons au public avec la sécurité de la conscience et l'impartialité de l'écrivain. Ces souvenirs nous sont pénibles, puisqu'ils rappellent une marche fausse dans laquelle on a entraîné un monarque qui abordait un pays qui lui était, on pourrait dire inconnu, tant les mœurs et les usages avaient changé depuis qu'il l'avait quitté.

Adopter ou repousser la révolution. Tel devait être le souhait du roi légitime ramenant en France le souvenir d'un gouvernement

héréditaire qui date de l'an 420, et qui avait régi le royaume de France, depuis l'an 800, par les capitulaires d'un grand monarque qui remplit l'univers de son nom, qui illustra son règne par ses victoires, par ses vastes connaissances dans l'administration des peuples, par la sagesse de ses lois, et par son amour pour les lettres.

Après l'abdication de l'empereur et la restauration de la famille des Bourbons, les Français offrirent à l'Europe le spectacle imposant d'une nation dans une attitude passive, quoique livrée à l'enthousiasme, et silencieuse dans son opinion législative. Elle attendait la manifestation des volontés de son Souverain avec une respectueuse soumission, et une tranquillité qui tenait à la confiance qu'inspirait une famille héréditaire des vertus de ses ancêtres. Elle était moralement préparée à toute espèce de changement, et disposée à recevoir la loi que lui imposerait le monarque qui remontait sur le trône de ses pères. Le rétablissement du régime ancien dans toute son étendue ne l'eût pas étonnée. La restitution

même des biens nationaux était considérée comme une conséquence naturelle du retour du Roi. Les acquéreurs de ces propriétés s'empressaient de jouir d'un bien qui paraissait devoir leur échapper. Ils tiraient parti de tous les produits en dépouillant les terres de leurs arbres, haies, etc. Les plus ardens, parmi ces possesseurs des biens nationaux, faisaient des vœux pour qu'on leur abandonnât la jouissance de l'arriéré, c'est-à-dire, les revenus perçus pendant la jouissance. Dès que la nouvelle de la déchéance de Napoléon et du rappel de Louis XVIII arriva dans l'Aveyron, la majeure partie des acquéreurs des biens de ma famille me firent proposer de me les rendre, en me demandant le remboursement de leur achat d'après l'échelle de proportion.

Le Roi fit connaître ses intentions dès qu'il aborda le sol français. On prétend qu'un personnage, devenu ministre, lui avait représenté la sanction des biens nationaux comme le *sine quâ non* de la restauration. Il lui avait fait envisager les acquéreurs des biens nationaux comme for-

mant une puissance redoutable qui disposait de l'opinion de la France. Ce ministre avait voulu sans doute ignorer les détails que nous avons présentés, qui ont été à la connaissance de tout le monde. Il n'avait pas même pris la peine de vérifier les états des ventes des propriétés d'émigrés , et de donner au Roi, par suite du dépouillement qu'il aurait dû faire, la connaissance de la force de cette puissance qui, malgré ses grands efforts n'a pu empêcher les nominations de 1815, et de 1820 à la chambre des députés. Si ce ministre, qui crut que, parce que les cardinaux de Retz, de Richelieu avaient été des hommes d'état, la science administrative était inhérente au petit collet, s'était donné la peine de faire cette recherche utile, pour asseoir son opinion sur une base solide, il aurait su que, sur le nombre qui compose cette puissance de propriétaires de la révolution, il n'y en a qu'un nombre insignifiant qui possède de grandes propriétés et qui ait par conséquent quelqu'influence locale. Le surplus est formé de laboureurs et de petits propriétaires nuls dans le calcul de l'influence et

même de l'opinion, par conséquent d'aucun poids dans les combinaisons d'état.

Qu'on prenne la liste des éligibles en France, c'est-à-dire, des propriétaires payant mille francs et plus d'impôts directs ; et l'on trouvera que, sur vingt-huit millions d'habitans, quinze mille seulement sont dans la catégorie de l'éligibilité. Qu'on déduise de ce nombre les propriétaires de biens nationaux, et l'on verra s'ils peuvent faire poids dans la balance.

Nous avons vu que le cardinal de Richelieu avait voulu détruire la puissance des grands propriétaires en les sortant de leurs châteaux crénélés pour les amener à la cour : ne pourrait-on pas supposer à M. l'abbé de Montesquiou l'idée d'avoir voulu empêcher les grands propriétaires de reprendre la consistance que donne la richesse, dans la crainte, sans doute, qu'une influence trop monarchique ne nuisît à l'établissement d'un système nouveau pour la France. Il aurait pu cependant observer, qu'en Angleterre les gros tenanciers, les gentilshommes (Squires) sont les plus fermes défenseurs

du gouvernement représentatif. C'est cette noblesse qui sauva la constitution anglaise sous le règne de Cromwell. Ce fut elle qui s'opposa au despotisme d'un soldat et qui maintint cette liberté qui fait l'orgueil et la force de la nation britannique.

On aura représenté au Roi qu'en consolidant la vente des biens nationaux, il donnait à la constitution qu'il voulait établir une base solide en y attachant tous les intérêts révolutionnaires ; et cependant qu'a produit cette sanction royale ? une augmentation de méfiance sur la légitimité de ces acquisitions ; car, loin de reprendre le niveau de la valeur des propriétés foncières, elles sont restées à une différence considérable de la valeur des biens-fonds patrimoniaux. Aucune garantie royale ni législative n'a pu détruire cette dépréciation, parce que rien ne peut balancer le jugement intérieur qui sait établir la différence entre le bien et le mal, entre le juste et l'injuste. Une autre considération, non moins puissante, a nui et nuira toujours au repos de la conscience des propriétaires de ces biens : *C'est le droit de*

propriété, principe sur lequel on peut argumenter d'une manière victorieuse en s'appuyant sur la morale et sur les limites du pouvoir, et en livrant à la discussion la valeur du mot *droit*.

On ne craint pas une chose qui ne peut arriver; on ne redoute que ce qui est dans les chances de la possibilité. Si les acquisitions nationales étaient consacrées mentalement, on n'en parlerait pas plus que des biens patrimoniaux qui ne demandent aucune solidarité; mais la conscience des acquéreurs est tourmentée par une crainte qui est pour eux celle qu'imprime le remords d'une action injuste. Leur conscience dit constamment: « Tu es coupable; » et plus on cherche à les rassurer par des garanties nouvelles, plus on redouble leur terreur, car les lois de l'équité sont au-dessus de l'empire des passions.

Si le gouvernement, qui reprenait une possession légitime appuyée sur le *droit d'hérédité*, croyait impolitique d'ordonner la restitution des *propriétés héréditaires* aux charges du remboursement du prix d'achat; il

pouvait ne faire connaître aucune opinion (je ne dis pas *volonté* pour ne pas mettre ce mot en discussion) sur ce sujet si important; il pouvait, et je dirai même, il devait laisser à l'opinion générale le soin de déterminer la validité ou le dépouillement d'une certaine quantité de propriétaires qui ne pouvaient être accusés de félonie, puisque, loin d'avoir été traîtres, ils avaient obéi à l'ordre du gouvernement qui leur avait tracé impérieusement la conduite qu'ils avaient à tenir. Par ce silence, au moins politique, on eût abandonné l'opinion à elle-même, et nous sommes autorisés à croire que les transactions eussent été presque générales; si surtout on eût fait ressortir avec éloges les premiers exemples qui se seraient offerts. Mais l'aveuglement du ministère était tel, qu'on faisait dater les actes royaux de la vingtième année de notre règne en contresignant les actes qui avaient renversé la royauté et détruit les bases du gouvernement monarchique.

Toute la révolution, toute l'opposition qu'éprouve le gouvernement dans la conso-

lidation du système *monarchi-révolutionnaire*, est dans les biens nationaux : c'est la crainte d'une loi de restitution qui éloigne le rapprochement des opinions; et tant qu'une compensation n'indemnisera pas les dépouillés et ne tranquillisera pas les consciences des dépouillans, on n'obtiendra pas cette confiance indispensable à la marche d'un gouvernement qui discute sur le principe de *légitimité* et qui veut fonder ses lois sur des *spoliations*.

L'empereur avait eu le projet de compenser les dépouillemens révolutionnaires, et il voulait aussi rendre les rentes dégagées de féodalité. Il avait proposé cette dernière mesure plusieurs fois à son conseil d'état; et sa volonté, fortement prononcée au sujet de cette réintégration, eût sans doute déterminé cet acte de justice. Nous n'avons pas su que cette mesure ait même été mise sur le tapis du conseil d'état du gouvernement réintégré.

La position dans la quelle se trouvent la France et l'Europe, depuis 1814, prouve d'une manière incontestable que, dans toutes circonstances et surtout après des convul-

sions politiques, il faut planer sur les opinions, les contenir toutes et ne pas mettre en frottement journalier les passions des hommes ambitieux, de ces hommes essentiellement égoïstes qui fondent leur fortune sur les bouleversemens des États. Le gouvernement français n'a voulu être ni révolutionnaire ni royaliste; il a émis le mot constitutionnel et importé d'Angleterre celui de ministériel pour exprimer la ligne qu'on devait suivre. Il a erré au point de croire possible que des hommes, agités par plus de vingt ans de convulsions, pourraient devenir tout à coup des êtres passifs, s'assujettissant, sans même réfléchir, à un régime qui n'appartient à aucun régime; qui n'a jamais offert aucune mesure positive; qui s'essaye et se balance sans pouvoir trouver son aplomb, qui marche d'incertitude en incertitude sans pouvoir fixer même un système.

Nous croyons devoir joindre à nos réflexions sur le sort des émigrés, celles insérées dans le *Drapeau Blanc* du 14 janvier 1820, et signées par un des plus nobles défenseurs de la royauté, M. Martainville :

« Quels moyens, nous demandera-t-on, pouvait-on prendre pour allier les intérêts anciens aux intérêts nouveaux, pour contenter tant de gens froissés, tant d'ambitions déçues; pour satisfaire tant d'espérances, récompenser tant de services, et compenser tant de sacrifices? Ces moyens nous paraissent simples et dérivent tous d'une volonté forte et sans ocsillation, d'un caractère hors de toute influence autre que celle d'une justice aveugle.

» Puisque le gouvernement royal ne voulait pas rappeler les institutions de l'ancienne monarchie comme trop éloignées de l'esprit du siècle, il se fût rapproché de l'esprit et des mœurs du siècle en adoptant l'intégralité du système impérial, bien monarchique assurément, qui avait extirpé du sol français les germes révolutionnaires.

» S. A. R. Monsieur, daignant en 1814 me parler de l'état de la France, et des moyens à prendre pour lui donner une législation en harmonie avec l'esprit du siècle, ma réponse fut qu'il fallait substituer le nom de *Louis* à celui de *Napoléon*, adoucir le mode de

conscription en exemptant du tirage les fils aînés, changer le mode des perceptions indirectes sur les boissons, alléger les impôts directs, ne pas parler des biens nationaux, et par ce silence en faciliter les transactions.

» J'ai entendu des propriétaires de biens nationaux dire : Si le Roi n'avait pas parlé des biens de cette nature, nous nous serions arrangés avec les anciens propriétaires et tout serait terminé. »

Nota. Cet ouvrage a été terminé en 1822.

FIN.

